

Le Parc Transfrontalier du Grand Limpopo, un espace sanctuarisé entre développement et conflits

Mémoire de recherche

Master 2 Géopolitique



Mémoire réalisé par Pierre MISRAI

Étudiant à l'université de Reims Champagne-Ardenne

Sous la direction de Madame Céline VACCHIANI-MARCUZZO

Maître de conférences en géographie à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Second membre du jury : Monsieur Stéphane ONDO ZE

Doctorant en géopolitique à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Année universitaire 2019-2020

Photo de couverture :

Patrouille d'une unité anti-braconnage dans une réserve privée à la limite du parc national Kruger en Afrique du Sud

Source : <https://www.businessinsider.co.za/a-private-reserve-on-the-borders-of-the-kruger-stopped-poaching-in-its-tracks-2018-5>

Sommaire

1. Le Parc Transfrontalier du Grand Limpopo : un parc entre guerre et paix

1.1. Retour historique des parcs qui composent le Parc Transfrontalier du Grand Limpopo

1.2. L'émergence d'un parc de la paix

1.3. La militarisation de l'environnement

2. Dynamiques spatiales frontalières et souveraineté territoriale

2.1. La naissance d'un espace transfrontalier

2.2. Le renforcement de la sécurité à la frontière

2.3. La souveraineté des États sur le territoire

Lexique des sigles et abréviations

AFD : Agence Française de Développement

CAMPFIRE : Communal Areas Management Programme for Indigenous Resources

CBC : Community based conservation

FRELIMO : Front de libération Mozambicain

FZS : Frankfurt Zoological Society

GLTP : Great Limpopo Transfrontier Park (Parc Transfrontalier du Grand Limpopo)

KfW : Kreditanstalt für Wiederaufbau (banque de développement allemande)

PNG : Parc National Gonarezhou

PNK : Parc National Kruger

PNL : Parc National Limpopo

PP : Parc de la paix

PPF : Peace Park Foundation

RENAMO : Resistance Nationale du Mozambique

SANDF : South African National Defense Force

SANPark : South African National Parks

ZANLA : Zimbabwe African National Liberation Army

ZPWMA : Zimbabwe Park and Wildlife Management Authority

Introduction

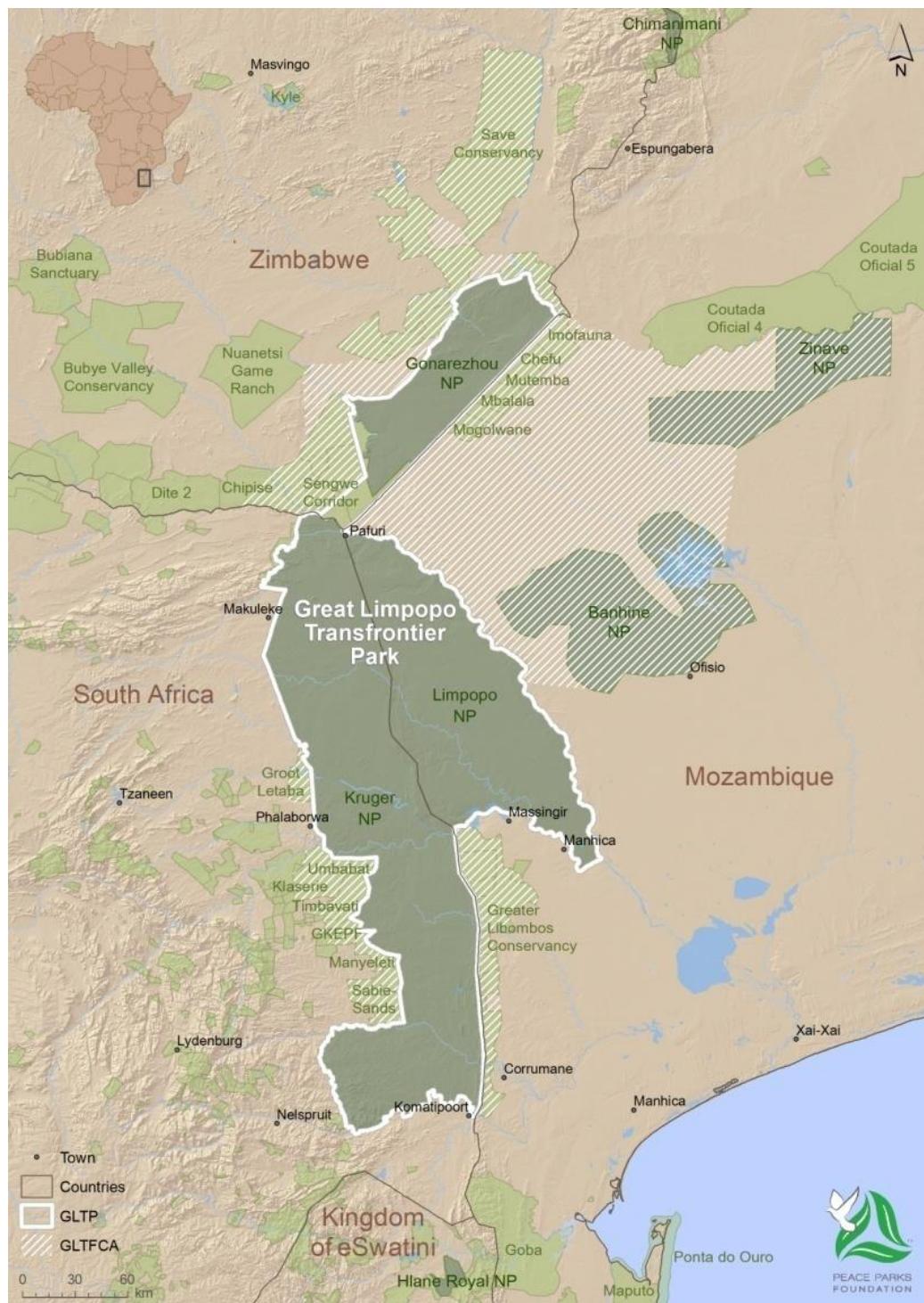
"I know of no political movement, no philosophy, and no ideology which does not agree with the peace parks concept as we see it going into fruition today. It is a concept that can be embraced by all. In a world beset by conflict and division, peace is one of the cornerstones of the future. Peace parks are building blocks in this process, not only in our region, but potentially the entire world." Nelson Mandela, 1997.¹

Cette citation de Nelson Mandela, alors président de la République d'Afrique du Sud et prix Nobel de la paix en 1993, résume sa vision du monde et notamment sa volonté de l'instauration de la paix. C'est dans cette logique que le 1^{er} février 1997, sous l'impulsion du Prince Bernhard des Pays-Bas, du Dr Anton Rupert et de Nelson Mandela, que la Fondation pour les Parcs de la Paix a été créée. La fondation a pour but de faciliter la création de parcs de la paix, que l'on peut considérer comme une sous-catégorie des aires protégées transfrontalières. Même si les premières aires de ce type datent des années 1930, cette fondation est motrice de l'émergence des Peace Parks (PP), notamment en Afrique australe. Les PP comme leur nom l'indiquent, ont été érigés dans un but précis. Le but de la construction des parcs de la paix est la protection de la biodiversité et la prévention des conflits, que ce soit des conflits armés ou des conflits liés aux conflits d'usages (Geslin, 2012). Cette description, des objectifs des PP amènent à comprendre qu'au-delà de la dimension écologique, la dimension conflictuelle est importante à prendre en compte dans le cadre de la création d'un PP. En effet, au cours du XXe siècle, de nombreux conflits ont eu lieu en Afrique australe. Ces conflits qui résultent de la période coloniale, des guerres d'indépendance, des guerres civiles et de la guerre froide, ont laissé des traces en Afrique australe. Les traces de ces conflits sont visibles au sein des Etats d'Afrique australe, mais également, à une autre échelle : au sein des trois parcs nationaux constituant le parc transfrontalier du grand Limpopo. Ces parcs nationaux ont été des zones tampons dans les différents conflits du fait de leur localisation aux frontières étatiques. Le Parc Transfrontalier du Grand Limpopo est composé de ces trois parcs :

Le premier est le parc national Kruger se situe en Afrique du Sud à la frontière avec le Mozambique, le second est le parc national du Limpopo qui se situe au Mozambique à la frontière avec l'Afrique du Sud, il se localise dans la continuité du parc national Kruger, séparé par la frontière internationale. Le troisième, le parc national Gonarezhou, se localise au sud du Zimbabwe à la frontière avec le Mozambique. Cependant, ce dernier ne partage pas de limites communes avec les deux autres parcs. Le GLTP appartient à un espace plus large, c'est l'aire de conservation, que l'on nomme Great Limpopo Transfrontier Conservation Area.

¹ Il est pertinent de noter que selon Bram Büscher, cette citation de Nelson Mandela est utilisée régulièrement par la Fondation des Parcs de la Paix comme outil de communication pour afficher une certaine vision qui servirait de « façade » pour en réalité cacher d'autres discours (Büscher, 2010).

Cette aire en plus du GLTP comprend deux parcs nationaux au Mozambique, le parc national Zinave et le parc national Banhine. L'aire de conservation englobe également les réserves privées en périphérie du parc Kruger et du parc Limpopo.



Carte n°1

Parc Transfrontalier du Grand Limpopo

Source : PeaceParksFoundation

L'actuel parc national Kruger, érigé en tant que réserve de chasse par le gouvernement Boers de la République du Transvaal à la fin du XIXe siècle, fut l'objet de conflits à différentes échelles. À l'échelle locale, c'est le déplacement des populations indigènes pour faciliter l'emprise étatique sur cet espace, tandis qu'à l'échelle internationale, ce sont les conflits liés à la guerre froide qui ont eu des répercussions sur cet espace. Durant la guerre civile mozambicaine, le parc fut la base arrière de la Résistance Nationale du Mozambique (RENAMO), guérilla mozambicaine dans sa lutte contre le Front de Libération du Mozambique (FRELIMO), la guérilla indépendantiste marxiste. L'actuel parc national Limpopo, du côté mozambicain de la frontière fut également un espace stratégique dans ce conflit. Cependant, à la différence du parc national Kruger, le déplacement de la population au sein de l'ancienne réserve de chasse qui compose le parc national du Limpopo est majoritairement la conséquence de la guerre civile et non de l'action étatique. Pour le parc national Gonarezhou, les logiques sont similaires à celle du parc Kruger, le territoire est marqué par les traces de la guerre du Bush de Rhodésie du Sud. Les territoires qui composent les parcs nationaux actuels ont donc été au cœur de conflits armés et de conflits liés aux déplacements de la population. Les parcs à l'époque coloniale étaient aménagés de façon à exclure les communautés locales de ces espaces dans une optique de conservation.

La création des PP permettrait donc de réparer les marques du passé en entretenant une coopération écologique transfrontalière.

Historiquement et notamment en Afrique du Sud et au Zimbabwe, durant la période coloniale, les discours portant sur la conservation ont largement influencé la mise en place de la protection de la nature sous forme de parcs nationaux.

Le premier enjeu dans la création du GLTP concerne le dépassement des discours de conservation. La création de ce parc transfrontalier a pour objectif de dépasser les logiques de préservation ou de sanctuarisation qui tendent à exclure l'action anthropique. Le but est de suivre une logique de conservation qui inclut l'action anthropique au sein de l'espace du parc. Le changement de paradigme écologique est facilité par la création de parcs transfrontaliers, qui à la différence des parcs nationaux ne sont pas la volonté d'un seul État. Les discours datant de la période coloniale sont des discours influencés par la vision occidentale de la préservation de la nature. La PPF a pour objectif de dépasser ces discours avec la création de PP et notamment l'intégration des communautés locales dans les décisions de la gestion des parcs. Cependant, les actions sur l'aménagement de l'espace mises en place par la PPF sont critiquées, car elles semblent entretenir les méthodes de gestion de la nature provenant des discours de la conservation datant de la période coloniale. Les PP ont abouti à l'ouverture des frontières, mais également à un accès au territoire pour des acteurs extraterritoriaux qui ont pour vocation la mise en tourisme des espaces naturels. Pour ces acteurs, la conservation et le tourisme ne peuvent avoir lieu que si l'espace n'est pas habité par l'Homme, ce qui a abouti à des déplacements de populations, mais d'une manière moins violente que durant la période coloniale. Ce type d'actions montre que les discours provenant de la vision occidentale de la nature sont entretenus.

Le second enjeu concerne l'ouverture des frontières. Les Etats se considèrent comme les acteurs principaux dans la gestion des PP, car il est question de gestion frontalière. Il convient d'analyser les rapports de force entre les acteurs étatiques et extraétatiques qui administrent

ces espaces ainsi que leurs objectifs face à ce nouveau lieu commun. En découle de la création des PP l'apparition de nouvelles limites spatiales, qui délimitent l'ensemble du parc transfrontalier et la disparition de certaines limites spatiales (ou du moins l'abaissement de barrières matérielles, la ligne de frontière restant une ligne administrative). C'est le cas en 2006 pour le GLTP au niveau de la frontière entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. Comme le cite le géographe Sylvain Guyot, « Étudier les « parcs frontaliers » en Afrique Australe amène à s'interroger sur les interrelations spécifiques existant entre des logiques géopolitiques de frontière et des logiques environnementales de protection de la nature. » (Guyot, 2006). C'est en effet un enjeu pour les différents acteurs, car la frontière est l'objet central du parc autour duquel s'articulent les différentes dynamiques.

Le troisième enjeu identifié concerne la dimension conflictuelle du parc. Le GLTP possède des ressources économiques matérielles et immatérielles. Les ressources matérielles vont être exploitées par les braconniers. La demande en cornes de rhinocéros est importante sur le marché asiatique et a explosé en 2008 ce qui a abouti à ce que l'on appelle la crise du braconnage. Il en résulte des conflits armés au sein du parc entre acteurs luttant contre le braconnage et acteur voulant s'accaparer ces ressources économiques. L'abaissement des frontières étatiques au sein du parc a engendré le développement de nouveaux réseaux informels. L'argument de la lutte contre le braconnage pour la préservation de ces ressources, perçu comme économique pour ces réseaux informels, va être un argument de poids pour les acteurs ayant un objectif également de développement économique, mais de toute autre nature. Ce sont les acteurs en charge d'un développement économique par le tourisme qui exploitent les ressources immatérielles (paysage, présence d'espèces animales rares) selon la vision des discours occidentaux. La lutte contre le braconnage est un argument de taille pour les acteurs en charge du développement touristique. Elle permet de justifier le déplacement des populations autochtones considérées comme liées aux réseaux informels. Comme vu précédemment, les objectifs des acteurs diffèrent et ce sont les interactions entre ces derniers qui permettront de comprendre l'organisation spatiale du parc. L'espace du GLTP devient un lieu commun, dans lequel des acteurs extraterritoriaux vont avoir une capacité d'intervenir dans les décisions via les ONG, les fondations, les entreprises privées liées au tourisme et les bailleurs de fonds (AFD, KfW, etc.). Le parc transfrontalier est un espace dont l'accumulation des différentes couches qui le composent peut être la résultante des différents conflits. Il faut se questionner pour comprendre comment s'articulent les relations entre les différents réseaux. Les réseaux de l'espace topologique comme les acteurs extraterritoriaux doivent composer avec les réseaux territorialisés fixes présents au sein du parc. Celui-ci peut être perçu comme un espace déterritorialisé de par la présence renforcée d'acteurs extraterritoriaux, mais n'est pas perçu de la même manière par les acteurs infraétatiques. C'est en ce sens que les rapports de force entre les différents groupes d'acteurs amènent à des situations conflictuelles et en même temps de coopération, selon la perception et les représentations du parc par les individus qui composent ces groupes d'acteurs.

Trois grands groupes d'acteurs peuvent être identifiés et classés selon leur échelle d'intervention.

Le premier niveau concerne les acteurs étatiques qui correspondent aux gouvernements des trois États qui composent le territoire du GLTP, c'est-à-dire le gouvernement d'Afrique du

Sud, du Mozambique et du Zimbabwe. Ce groupe d'acteurs s'inscrit dans la dimension juridique du territoire. Dans le cadre du GLTP, les rapports de force doivent être égaux pour ces trois États. Ils ont la capacité d'agir sur le territoire de manière juridique. Le GLTP se trouvant au sein de leur territoire, leur pouvoir de décision et d'action est important. C'est pour cette raison que ce sont les acteurs majeurs, dans le sens où ils possèdent la capacité à réguler les articulations qui ont lieu au sein du GLTP. La dimension étatique sera traitée en lien avec la notion de souveraineté, qui est remise en question dans le cas d'un projet transfrontalier impliquant des acteurs extraétatiques. Les États ont un pouvoir de régulation sur les actions des autres acteurs. Bien que les interactions entre les États et les acteurs extraétatiques sont importants à analyser, il convient également d'étudier les relations et les interactions au sein même de ce groupe d'acteurs, donc des États entre eux. Les acteurs étatiques englobent les organismes gouvernementaux en charge de la gestion des parcs ainsi que les forces armées.

L'ensemble des acteurs extraétatiques rassemble dans un premier temps les acteurs à vocation économique qui agissent par le biais du développement du tourisme et dans un deuxième temps les bailleurs de fonds ainsi que les organisations non gouvernementales qui agissent dans le domaine de la conservation. Dans ce travail, il s'agira également de présenter des acteurs extraterritoriaux moins conformes tels que les militants écologistes qui agissent principalement à distance et qui possèdent une réelle capacité à influencer sur les représentations et donc indirectement sur les actions mises en place au sein du parc.

Le troisième niveau d'intervention concerne les acteurs locaux qu'ils soient présents au sein même du GLTP ou en périphérie. Ce sont les communautés locales qui entretiennent un lien fort avec le territoire et qui seront au centre de la dimension conflictuelle de la relocalisation des villages. Ce sont également des acteurs économiques locaux qui ont pour but de participer aux bénéfices qu'engendrent le tourisme, les ONG locales ou encore les acteurs qui participent aux réseaux impliqués dans le braconnage.

À la suite de ce qui a été évoqué, notamment dans la présentation des différents objectifs et des enjeux auxquels font face les parcs transfrontaliers pour la paix, il semble intéressant d'analyser les trajectoires prises par les acteurs dans la gestion du parc pour faire face à ces enjeux. L'articulation des interactions entre les différents acteurs n'est pas synonyme seulement de coopération, il s'agit aussi de situations conflictuelles. C'est pour cette raison que les parcs transfrontaliers pour la paix sont des objets géographiques pertinents pour quiconque s'intéresse aux rapports entre politique et espace. Le parc transfrontalier du grand Limpopo étant récent, il semble donc pertinent, deux décennies plus tard, d'étudier l'évolution de cet espace, de comprendre quelles sont les logiques de coopérations mises en place et quels sont les facteurs qui résultent d'une situation de conflit notamment la crise du braconnage et la militarisation intensive. Ce travail a pour objectif de tenter d'identifier et d'analyser spatialement ces facteurs. Les discours vont influer grandement sur les actions territoriales, il s'agira donc de spatialiser ces actions et comprendre comment elles s'articulent avec les discours et les volontés des acteurs.

Plusieurs hypothèses peuvent être posées suite aux enjeux présentés. Un article de presse intitulé « Why southern Africa's peace parks are sliding into war parks » rédigé par les chercheurs Maano Ramutsindela et Bram Büscher en 2018 dans la revue Down To Earth, à permis d'apporter une première réflexion dans le choix de l'orientation de ce travail. Il est cité dans cet article : « There are very violent confrontations in southern Africa's peace parks. This is partly due to a violent history dating back to the apartheid era that has never been adequately addressed » (Büscher, Ramutsindela, 2018). Cette citation est la pierre angulaire de l'élaboration de ces hypothèses. Il s'agit de dépasser l'affirmation qui consiste à expliquer que la militarisation intensive est uniquement le résultat de la crise du braconnage. Cette affirmation n'est pas remise en cause, car la crise du braconnage a été l'élément déclencheur de cette militarisation intensive. Cependant, d'autres facteurs entrent en jeu pour justifier la militarisation intensive comme solution à la crise du braconnage. Ce sont ces facteurs qui ont un impact sur la façon dont l'espace est aménagé et militarisé. De ce constat le questionnement a été de comprendre comment s'organise la territorialisation du parc et quel est l'impact réel des discours et des représentations. Ces hypothèses amènent donc à se questionner en profondeur sur les enjeux liés à ce processus.

La première hypothèse amène à se questionner sur le rapport entre la volonté de souveraineté des États et la militarisation intensive. La volonté de souveraineté des États serait un des facteurs de la militarisation intensive. En effet le parc transfrontalier s'est construit sur des bases encore fragiles et marquées par les conflits du passé. Les espaces frontaliers sont liés à la souveraineté des États sur leur territoire. En période de conflits, ces zones peuvent servir de zone tampon et être militarisées pour sécuriser la frontière. L'avènement d'un parc transfrontalier peut menacer cette souveraineté notamment avec la présence d'acteurs extraétatiques. Pour répondre à cette menace, différentes stratégies ont été mises en place par les Etats pour conserver leur souveraineté notamment dans les méthodes de gestion des parcs. On assiste par exemple à une nouvelle forme de souveraineté qui se met en place par le biais d'interactions avec les acteurs extraétatiques. L'émergence de la crise du braconnage est donc un nouveau facteur de justification de la militarisation de l'espace qui vient s'ajouter et donc implicitement de la volonté de souveraineté et de sécurisation des frontières. Cette hypothèse permet de démontrer la fragilité d'un espace post-conflictuel transformé en espace transfrontalier dans le cadre du GLTP.

La seconde hypothèse consiste à se questionner également sur la militarisation intensive, mais sous un autre angle. Les discours et les représentations, notamment de la vision occidentale de la conservation, permettent de justifier la militarisation intensive dans la lutte contre le braconnage. En analysant les différents discours sur la conservation, il se peut que la crise du braconnage soit un prétexte pour justifier la militarisation intensive et donc procéder à un retour d'une certaine forme de conservation. La militarisation permet de justifier le déplacement des communautés locales dans un but de conservation qui rappelle les discours de la gestion de la nature durant la période coloniale. Même si le déplacement des populations était déjà en cours dans le projet transfrontalier, la crise du braconnage va donner plus de légitimité dans ces processus de conservation. On assiste à un retour de ce que l'on nomme les « forteresses de conservation » (Büscher, Dietz, 2005), qui correspondent aux formes de

conservation durant la période coloniale. Ce sont des formes de conservation dans lesquelles la faune ne doit pas cohabiter avec la vie humaine, car cette dernière menacerait les écosystèmes. Le dépassement, de ces formes de conservation vers de nouvelles formes en intégrant les communautés locales dans les processus de développement, a permis la création de parcs de la paix transfrontaliers. Cependant les discours correspondant aux forteresses de conservation sont toujours présents notamment dans les représentations des acteurs extraterritoriaux. La crise du braconnage à raviver ces discours c'est pour cette raison que l'on peut parler d'un retour des forteresses de conservation en réponse à la crise du braconnage.

Une troisième hypothèse peut être émise à la suite des deux précédentes. La crise du braconnage ayant mis en avant certains discours, il paraît pertinent de se pencher sur la concrétisation de ces discours lors de la période précédent la crise. L'aménagement spatial du parc transfrontalier a été largement influencé par les grandes ONG telles que la PPF et les États. En se dissimulant derrière les nouveaux discours de la coopération transfrontalière, ces acteurs ont-ils agi à l'encontre de ces derniers dans un désir de contrôle du territoire à vocation touristique ? Le tourisme est l'atout économique principal sur lequel repose le développement des parcs transfrontaliers. Cependant il y a un décalage entre les touristes qui se représentent ces espaces de « wilderness »² et la volonté d'un mode de gestion plus moderne avec l'intégration des communautés locales. Cette hypothèse a pour but de se demander si ces formes de gestion du GLTP avant la crise du braconnage ont favorisé la militarisation intensive mise en place pour répondre à la crise actuelle.

L'objectif de ce travail est de comprendre quels sont les facteurs de déstabilisation en lien avec la volonté de territorialiser l'espace du GLTP. Différentes stratégies sont utilisées par les acteurs pour réinventer l'espace, les marques du passé influent grandement sur cette nouvelle organisation transfrontalière. Des événements tels que la crise du braconnage viennent déstabiliser les processus de développement. Les processus de territorialisation s'appuient donc sur différentes stratégies selon les acteurs et leurs représentations.

Suite à la présentation de ces hypothèses, ce travail s'articulera autour de la problématique suivante :

Dans quelle mesure peut-on considérer que les interactions entre les acteurs sur le territoire du parc transfrontalier du grand Limpopo aboutissent à la sanctuarisation de l'espace ?

² Terme utilisé pour représenter la nature sauvage tel qu'elle est perçue par les Occidentaux durant la période coloniale

À la suite de cette problématique, une première partie permettra de présenter le parc transfrontalier du grand Limpopo. Il est nécessaire de faire un retour historique sur les différentes fonctions qu'ont connu les parcs qui composent le GLTP. La notion de front écologique sera abordée pour comprendre les différentes logiques qu'ont suivies les espaces qui correspondent aux parcs nationaux actuels. Le front écologique « renvoi à l'appropriation « écologisante » d'espaces, réels ou imaginaires, dont la valeur écologique et esthétique est très forte » (Guyot, 2017, p.18), et se décompose en trois générations distinctes. Ce processus permet de comprendre comment s'est établie la territorialisation des espaces qui correspondent à l'actuel parc transfrontalier. Les trois parcs ont appartenu aux différentes générations de fronts écologiques (impériale, géopolitique et globale). Les fonctions qu'ont eues ces espaces, au cours notamment du XXe siècle, ont un impact important sur la situation actuelle. Il s'agira également de présenter la naissance du parc transfrontalier, ce qui équivaut comme vu précédemment, à la naissance d'un lieu commun. Les objectifs principaux seront présentés, ainsi que les discours liés aux représentations de la conservation qui ont eu un impact dans la création du parc transfrontalier. Les discours ont évolué entre la période coloniale et la période à laquelle le projet transfrontalier s'est mis en place. Des divergences entre les acteurs selon les discours ont eu un impact sur le projet. De ces fonctions qu'ont connues les parcs qui composent le GLTP et les différents discours des acteurs, le projet transfrontalier s'est construit. Les questions concernant les discours et les représentations sont restées centrales lors des débuts du développement du parc transfrontalier, mais leurs importances ont été intensifiées suite à la crise du braconnage. Les discours liés à cette crise seront donc analysés dans le but de faciliter la compréhension des actions liées à la territorialisation.

Suite à cette partie qui permet de situer et comprendre l'objet dans son ensemble, et principalement l'articulation entre les discours, les représentations et la territorialisation, une seconde partie se penchera sur la question des frontières et de la souveraineté. Les interactions entre les États et les acteurs extraétatiques modélisent la souveraineté territoriale. La frontière est une notion intimement liée à la souveraineté, cette partie permettra de comprendre quels sont les changements frontaliers induits par une coopération transfrontalière. En devenant un espace transfrontalier, c'est la ligne frontière qui en « s'effaçant » devient paradoxalement matérialisée par une vaste zone. Les représentations liées à la frontière dans ce projet sont pertinentes dans la compréhension de la volonté des acteurs. Il s'agira d'analyser les représentations véhiculées dans l'intérêt de certains acteurs pour justifier les actions au sein de l'espace. Ces différents points permettent de comprendre la territorialisation qui a lieu au sein du GLTP. Les processus de territorialisation qui avaient commencé avant la crise du braconnage vont être amplifiés suite à la crise du braconnage. Il s'agit donc de comprendre quels sont les effets qu'induisent les actions pour résoudre la crise et quelles sont les alternatives possibles.

Ce plan en deux parties a pour vocation de pouvoir répondre à la problématique en utilisant les méthodes de la géopolitique et de la géographie politique, de manière à comprendre les enjeux auxquels fait face le développement du parc transfrontalier du grand Limpopo.

État de l'art

« Une analyse des discours et des représentations sur les TPP (TransfrontierPeace Parks) permettra d'aboutir à une grille de lecture critique sur cette thématique encore peu connue du public francophone. » (Guyot, 2006). Cette citation, extraite d'un article, du géographe Sylvain Guyot, qui s'intitule « Géopolitique des parcs (trans) frontaliers en Afrique Australe », s'est avérée encore d'actualité. Effectivement dans le monde de la recherche francophone, les études sur les parcs transfrontaliers pour la paix ne sont pas abondantes. A contrario, au sein de la recherche anglophone, les travaux portants sur le sujet sont nombreux et variés. Il est intéressant de noter que des chercheurs francophones lors d'un forum récent ont collaboré avec des chercheurs anglophones, dont le texte, « The Geopolitics of Protected Areas », a été publié dans la revue *Geopolitics* (volume 25, 2020), en collaboration avec Maano Ramutsindela, Sylvain Guyot, Sébastien Boillat, Frédéric Giraut et Patrick Bottazzi. Ces travaux récents montrent la volonté d'un partage des méthodes et des analyses entre les géographes par delà les frontières linguistiques.

Les parcs transfrontaliers pour la paix (TPP) sont des objets géographiques récents, ils sont considérés comme une sous-catégorie des aires protégées transfrontalières. Les premières aires protégées transfrontalières ont pris naissance en Europe et en Amérique du Nord dans les années 1930, entre la Pologne et la Tchécoslovaquie ou entre les États-Unis et le Canada, cependant, l'intérêt croissant des parcs pour la paix s'est développé dans les années 1990. C'est pour cette raison que les travaux de recherche portant sur le sujet sont récents. Il convient donc de prendre en compte la temporalité des travaux de recherche. Effectivement, entre les premiers travaux datant du début des années 2000, les parcs de la paix étant à cette période de nouveaux objets d'études, et les travaux plus récents, il est important de prendre en compte l'évolution de l'angle d'études de ces derniers. Plus récemment, c'est la crise du braconnage de rhinocéros qui a commencé dans les années 2008 qui est l'événement venu accentuer la pertinence de l'analyse des discours et des représentations.

Cependant il faut différencier les courants de recherche francophone et anglo-saxons. Les géographes anglo-saxons sont rattachés au mouvement de la *political ecology*, qui est un mouvement interdisciplinaire. La *political ecology* ne possède pas de définition exacte, mais il est possible tout de même d'en expliquer ses principes. Le géographe Lionel Laslaz propose d'analyser différentes définitions (Laslaz, 2017). De ces différentes définitions il fait le constat que la *political ecology* est un courant qui analyse en général les rapports de forces et les conflits entre acteurs liés à une appropriation environnementale. En France il est plus compliqué de définir à quels mouvements appartiennent les géographes français travaillant sur les questions environnementales. Lionel Laslaz estime ces questions importantes pour la recherche en géographie politique et en géopolitique, qui selon lui ont oublié la dimension environnementale dans les thèmes de recherches (Laslaz, 2017). C'est dans cette optique qu'il propose une géographie politique de l'environnement qu'il définit comme « la branche de la géographie, et plus spécifiquement de la géographie politique, qui analyse les phénomènes spatiaux (l'espace entendu comme social ici) relatifs à l'environnement, ce qui implique

l'étude des programmes et des planifications, des actions et des réglementations conditionnant l'être ensemble des sociétés dans leur rapport à l'environnement. Elle s'intéresse aux acteurs et à leurs stratégies d'intervention, de déploiement et d'opposition, à leurs rapports de force et de pouvoir, puisque la construction sociale de l'environnement ne peut supposer que ce dernier soit un *acquis consensuel*. » (Laslaz, 2017).

De cette définition, nous pouvons considérer que ce travail présent, sur le thème des parcs de la paix, s'inscrit pleinement dans le domaine de la **géographie politique de l'environnement**.

Le Parc Transfrontalier du Grand Limpopo est le « Peace Park » le plus étudié. C'est le parc vitrine de la fondation des parcs pour la paix. En cela de nombreux travaux ont été réalisés sur le thème de ce parc. Il faut noter que dans l'étude du GLTP, on observe une quasi-inexistence de travaux portant sur le parc Gonarezhou au Zimbabwe, appartenant pourtant au parc transfrontalier. La majorité des travaux portent sur le parc national Kruger en Afrique du Sud et le parc national Limpopo au Mozambique. Les raisons de ce manque de travaux sont justifiées par le fait que le parc national du Gonarezhou ne possède pas de limite commune avec un des deux autres parcs et que les interactions, ayant lieu dans le cadre du GLTP, portent principalement sur les dynamiques entre le parc Kruger et le parc Limpopo. Les travaux portant sur le parc Gonarezhou relèvent de disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie ou l'histoire. Cependant ces études sont pertinentes et permettent d'en ressortir des éléments importants pour l'analyse géopolitique. Par exemple la thèse de Baxter Tavuyanago (2016) dans le domaine de l'histoire et de la philosophie a permis de comprendre les principaux enjeux lié au développement du parc Gonarezhou et de comprendre les raisons de sa mise à l'écart dans les dynamiques transfrontalières.

Même si le GLTP est étudié dans de nombreux travaux, il reste un objet pertinent dans l'analyse des effets des discours et des représentations sur l'espace. La crise du braconnage de rhinocéros est intimement liée avec le GLTP, car la majorité de la population de rhinocéros se localise en Afrique du Sud et plus de la moitié au sein du parc Kruger. C'est pour cette raison que l'étude du GLTP reste pertinente.

Dans le milieu de la recherche francophone, les recherches sur ce thème sont moins abondantes que dans la recherche anglo-saxonne, mais très pertinentes dans l'angle d'approche choisi. Les travaux de Sylvain Guyot, géographe à l'université de Bordeaux, portent sur la notion de front écologique notamment en Afrique du Sud et en Amérique latine. Il a publié de nombreux articles étudiant les relations entre le politique et les représentations de la nature en Afrique du Sud. En 2017 il publie un ouvrage intitulé « La nature, l'autre «frontière»: Fronts écologiques au Sud (Afrique du Sud, Argentine, Chili) ». Cet ouvrage a pour vocation de présenter de manière générale la notion de front écologique et de s'appuyer sur des exemples précis. La notion de front écologique telle qu'elle est abordée par Sylvain Guyot, permet de mettre un cadre et d'apporter des outils théoriques à la territorialisation de la nature. Sa méthode de classification des fronts écologiques selon les trois générations (impériale, géopolitique et globale) permet une meilleure compréhension des enjeux actuels

auxquels font face les espaces de front écologique. Les enjeux actuels auxquels fait face le GLTP actuellement, font resurgir les marques des conflits du passé. La classification du front écologique est donc un outil essentiel pour comprendre le lien entre ces marques du passé et les enjeux actuels. Un numéro portant sur les fronts écologiques a été publié en 2009 dans la revue l'espace politique, ce qui monte l'intérêt croissant de ce concept dans la recherche francophone en géographie politique. Le géographe Sylvain Guyot a également publié un article avec Frédéric Giraut et Myriam Houssay-Holzschuch qui s'intitule « La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud » en 2005. Cet article met en lumière l'importance des discours et des représentations de la nature en Afrique du Sud, ce qui permet de mieux comprendre les dynamiques transfrontalières entre l'Afrique du Sud et ses voisins. L'article datant de 2005, son contenu prend encore plus de sens suite à la crise du braconnage de 2008.

Ce travail s'est également appuyé de travaux francophones pour les analyses portant sur les frontières et les espaces transfrontaliers. Les travaux d'Anne-Laure Amilhat-Szary et de Marie Christine Fourny ont été pertinents pour comprendre comment s'articule la mobilité des frontières contemporaines. Les frontières au sein du GLTP sont mobiles et plus particulièrement dans un parc transfrontalier qui évolue et connaît des aléas qui viennent bouleverser l'organisation de l'espace. Les frontières sont les éléments centraux d'un parc transfrontalier, cependant peu de travaux portent sur la manière dont celles-ci ont été transformées lors de l'établissement du GLTP. L'intérêt dans ce travail a été d'essayer de pallier à ce manque en analysant la frontière grâce aux méthodes des auteurs ayant travaillé sur les questions de frontière et d'espace transfrontalier. En complément, les travaux du géographe Stéphane Rosière sur les frontières et notamment leur matérialisation permettent de comprendre les dynamiques spatiales liées aux barrières et aux clôtures mises en place à la frontière au sein du GLTP. Cependant il est plus difficile de trouver des travaux qui se focalisent uniquement sur les frontières entre les trois États qui composent le GLTP, les travaux portent principalement sur le parc transfrontalier. Comme le souligne le géographe sud-africain Maano Ramutsindela, les recherches sur les frontières africaines ont été marginalisées des études générales frontalières (Ramutsindela, 2017) ce qui a amplifié la résonnance des discours du panafricanisme. Ce dernier point démontre l'importance de l'étude de la notion de frontière dans ce travail. Les représentations de la frontière peuvent appuyer les différents discours des acteurs, par exemple les militants pour la lutte contre le braconnage, la PPF ou encore les États. De ce fait le manque de données et de travaux au sujet de la frontière peut permettre à tous les acteurs de jouer des représentations qui s'éloignent de la réalité du terrain.

La littérature anglophone au sujet du thème de ce travail rassemble de nombreux chercheurs provenant de différentes disciplines qui sont rattachées au mouvement de la *political ecology*. Les géographes dans ce milieu se sont fortement intéressés à la thématique des parcs nationaux et des parcs transfrontaliers et plus particulièrement au lien existant entre la nature et le politique dans les « pays du sud ». C'est dans cette logique que les chercheurs se sont intéressés aux parcs transfrontaliers en Afrique australe. Les travaux gravitent généralement autour des questions concernant la dimension spatiale de la gestion politique des espaces

naturels et des parcs transfrontaliers. Une présentation des principaux auteurs semble essentielle. Maano Ramutsindela est un chercheur sud-africain membre du département des sciences géographiques et environnementales à l'université de Cap Town, il est spécialisé en écologie politique et en géographie politique. Son sujet de recherche principale porte sur la dimension politique et écologique des frontières en Afrique, ce qui l'a amené à publier de nombreux travaux sur le thème du parc transfrontalier du grand Limpopo. Il a apporté sa contribution aux théories de la politique écologique des frontières, ce qui en fait un spécialiste incontournable sur le thème des parcs transfrontalier en général. Il a collaboré avec Bram Büscher, un chercheur en sociologie, professeur à l'université de Wageningen et membre du département de géographie, du management environnemental et des études énergétiques de l'université de Johannesburg. Ses recherches portent principalement sur les aspects des relations entre nature et société dans leurs contextes politiques, économiques, sociaux et historiques. Il s'est penché principalement sur les interactions entre le capitalisme et le néo-libéralisme avec l'environnement. Ses recherches permettent de mieux appréhender la dimension politique des représentations dans le GLTP. Il a publié des travaux permettant de décortiquer et de mettre en avant l'importance de l'impact des discours de la conservation sur la gestion des parcs naturels en Afrique australe. D'autres chercheurs ont effectué des travaux plus spécifiques concernant les parcs qui composent le GLTP. La géographe Elizabeth Lunstrum, membre du département de géographie à l'université de York, s'est principalement penchée pour ses travaux, sur le parc national Kruger. Des études de terrain ont été réalisées ce qui permet de spatialiser les actions des différents acteurs sur le territoire. Ses travaux portent sur la souveraineté des États et son inscription spatiale sur le territoire du GLTP. Elle cherche à démontrer que ce projet transfrontalier n'est pas seulement une menace pour la souveraineté des Etats mais qu'au contraire cela permet de la renforcer (Lunstrum, 2013, 2018). Dans la même branche, le géographe Francis Massé, membre du département de géographie à l'université de Northumbria a effectué des recherches de terrain au sein du parc Limpopo et dans les réserves privées côté Mozambique. Ses travaux portent sur les conflits liés à la crise du braconnage. Ses travaux permettent une analyse pertinente, car à partir d'éléments récoltés sur le terrain, il rend compte d'une analyse plus large concernant la militarisation des parcs ainsi que des discours politiques qui entretiennent cette violence. Rosaleen Duffy est une chercheuse en relation internationale de l'université de Sheffield, elle s'est intéressée au thème des parcs transfrontaliers de la paix dès leur avènement au début des années 2000. Ses travaux portent sur le rapport entre le politique et le tourisme au sein des parcs en Afrique australe.

Les chercheurs anglo-saxons travaillant sur ce thème peuvent donc être divisés en deux catégories, ceux dont les recherches portent sur les rapports entre le politique et la nature à l'échelle de l'Afrique australe et ceux qui dont les travaux se basent sur des études de terrain à l'échelle des parcs. Ces deux niveaux d'analyse se complètent et permettent des mieux comprendre les différents enjeux du GLTP.

Comme précisé précédemment, il faut prendre en compte l'importance des temporalités des travaux publiés. Depuis la crise du braconnage de rhinocéros de 2008, de nombreux auteurs

notamment anglo-saxons ont réorienté leurs études sur ce que l'on appelle la « militarisation de la conservation » (Duffy, 2015, 2019) ou la « green militarisation » (Lunstrum, 2014). Les chercheurs, s'intéressant à l'organisation spatiale dans les parcs naturels, ont observé des bouleversements liés à la militarisation de l'environnement. Un corpus émergent de travaux va s'orienter sur la militarisation des espaces naturels. Les chercheurs estiment important d'analyser ces processus, car ils peuvent mettre en danger des organisations spatiales fragiles en cours de développement. Cette prise de position est quasiment unanime au sein des chercheurs spécialistes de ces questions. Ainsi un article de 2019 dans la revue Biological Conservation, « Why we must question the militarisation of conservation. », de nombreux auteurs, « incontournables » au sujet de ces questions ont participé à sa rédaction. Ce sont des auteurs que l'on retrouvera dans ce travail pour certains, il s'agit de Rosaleen Duffy, Francis Massé, Emile Smidt, Esther Marijnen, Bram Büscher, Judith Verweijen, Maano Ramutsindela, Trishant Simlai, Laure Joanny et Elizabeth Lunstrum. Ils se basent sur les différentes recherches des uns et des autres notamment sur la militarisation dans les parcs d'Afrique australe, ils sont précurseurs d'un nouveau mouvement de recherche sur ce thème. Cette prise de position est également prise par des membres de la SANParks, l'organe gouvernemental sud-africain en charge de la gestion des parcs naturels. C'est ainsi que deux membres de la SANParks, qui sont des spécialistes de la biodiversité dénoncent cette militarisation intensive dans un article (Annecke, Masubelele, 2016). Ce dernier point montre l'importance donnée à la volonté de trouver de nouvelles solutions face à la crise du braconnage.

Les chercheurs Maano Ramutsindela et Bram Büscher ont proposé le terme de « green violence » pour se détacher de l'aspect uniquement militaire de cette forme de violence et effectuer une analyse plus large en intégrant les types de violences non matérielles « We conceptualize green violence as the deployment of violent instruments and tactics towards the protection of nature and ideas and aspirations related to nature conservation. Green violence denotes material and non-material aspects of violence and the manner in which violence takes social and linguistic form. » (Büscher, Ramutsindela, 2015). Toujours dans la même dimension d'étude, des travaux ont été produits sur l'impact des représentations véhiculées et l'influence des militants et des ONG impliqués dans la lutte contre le braconnage. Bram Büscher, qualifie même la crise du braconnage des rhinocéros de « hors de contrôle » dans un article intitulé « « 'Rhino poaching is out of control!' Violence, race and the politics of hysteria in online conservation » (Büscher, 2016) », où il analyse les discours des militants impliqués dans la lutte contre le braconnage. Un article de Francis Massé sur le même thème a été publié en 2019 dans la revue Geoforum, intitulé « Anti-poaching's politics of (in)visibility : Representing nature and conservation amidst a poaching crisis ». Cet article démontre dans le sens inverse que la diffusion de ces représentations est une stratégie qui peut provenir directement des réserves privées pour obtenir un soutien financier dans la militarisation de leur réserve. Ces travaux ont vocation à démontrer l'importance des représentations et que les acteurs extraterritoriaux tels que les militants et les ONG ont une influence importante même située à plusieurs milliers de kilomètres des parcs d'Afrique

australe. C'est la lecture de ces travaux qui ont abouti à la problématique posée dans ce travail. En analysant la militarisation de l'espace et les discours, ces chercheurs ont mis en évidence que les problématiques liées à la crise du braconnage sont multiples. De ce constat il semblait donc pertinent d'étudier ces différents facteurs. On comprend donc que d'un côté des études vont être faites directement sur la militarisation et les violences et de l'autre, en complément, des études qui analysent les représentations véhiculées qui vont amplifier la militarisation et la violence au sein des espaces naturels. Ces études pour la plupart font état des problématiques liées à cette militarisation dans le cadre du développement du GLTP. Les études ne sont pas forcément neutres et amènent à se questionner sur l'organisation actuelle du parc. Ces travaux vont être utiles dans le cadre de ce travail pour comprendre les nouveaux enjeux auxquels fait face le GLTP.

Parmi les chercheurs précédemment cités, certains peuvent être, de par leurs prises de position, considérés comme des acteurs légitimes au sein du conflit environnemental du parc transfrontalier du grand Limpopo. En effet, le géographe français Lionel Laslaz explique que dans le monde de la recherche anglo-saxonne, les géographes qui travaillent sur les questions liées à l'environnement sont rattachés au mouvement de la *political ecology*. (Laslaz, 2017). Il explique également que le rattachement des géographes français à ce mouvement n'est pas pertinent, car le terme de *political ecology* est difficilement traduisible et correspond principalement au militantisme politique. Mais il pose un second argument qui semble essentiel à prendre en compte dans ce travail en tant que chercheur : « La *political ecology* comporte à la fois une **ambition scientifique, politique et citoyenne** : « *elle s'appuie sur des postures communes de chercheurs politiquement engagés, avec une empathie marquée pour des populations marginalisées* » (D. Gautier et T.A. Benjamins en, coord., 2012, p. 12). Si le chercheur œuvre pour la première, les deux suivantes ne sont aucunement obligatoires et peuvent même être considérées comme hors de son champ d'action. » (Laslaz, 2017). Cet argument qui démontre le manque de pertinence du rattachement des géographes français à la *political ecology* amène à prendre connaissance de l'engagement politique des géographes anglo-saxons. Ces auteurs produisent des articles critiques à l'égard des différents acteurs extra et intraétatiques qui régissent les TPP. On remarque que leurs travaux permettent de démontrer les injustices spatiales au sein des TPP. Ils déconstruisent les discours des acteurs étatiques et extraétatiques. Pour ne citer qu'un exemple, la géographe Elizabeth Lunstrum, dans un article datant de 2010 intitulé « Reconstructing history, grounding claims to space: history, memory, and displacement in the Great Limpopo Transfrontier Park », fait état de l'utilisation de discours historiques, par les acteurs qui régissent le parc transfrontalier du grand Limpopo pour justifier les déplacements de population. Cette critique prise en exemple démontre bien la prise de position de certains chercheurs, ce qui nous amène à prendre en compte ces derniers comme des acteurs.

Sans inscrire ce travail dans le domaine de la géopolitique critique, il convient à la suite de cette démonstration, d'accorder de l'importance dans l'analyse des trois niveaux de discours que sont ; la Formal geopolitics (qui s'intéresse aux discours produits par des chercheurs majoritairement), la Practical geopolitics (la géopolitique appliquée, produite par les appareils

éstatiques) et la Popular geopolitics (que l'on trouve dans les médias généraux, qui sont le fruit de la construction de représentations). La compréhension de ces niveaux de discours doit être maîtrisée pour pouvoir appréhender les différentes sources qui vont être mobilisées pour ce travail (travaux scientifiques, rapports étatiques, médias). Ces trois niveaux de discours s'entrecroisent dans la territorialisation de la nature.

Pour conclure on observe que dans la recherche, sur le thème des parcs nationaux d'Afrique australe et des parcs de la paix, la tendance générale tend implicitement à dénoncer les actions des acteurs en charge des parcs de la paix. La vision occidentale, qui est prédominante dans les discours des instances en charge de la gestion des parcs³, est, selon les chercheurs, problématique, car cela crée des déséquilibres et fragilise les parcs de la paix. Les chercheurs dénoncent la mise en invisibilité de nombreuses problématiques. Les problèmes sont cachés par l'ampleur que la crise du braconnage a prise notamment dans les médias et dans les représentations véhiculés par les nombreux acteurs impliqués dans lutte contre le braconnage. Cette tendance est due au fait qu'une grande partie des chercheurs travaillant sur ce thème sont affiliés à la *political ecology* sans forcément s'en revendiquer.

Même si les travaux peuvent être critiques, les chercheurs tendent à conserver une certaine neutralité scientifique. Ces travaux sont donc primordiaux dans la compréhension des enjeux, car ils déconstruisent les discours et les représentations véhiculés par les nombreux acteurs. En cela la recherche permet d'avoir un regard critique sur les différentes sources et informations récoltées sur le sujet.

Méthodologie

Du fait des nombreux travaux existant sur le thème choisi dans le cadre de ce mémoire, la méthodologie utilisée dans ce travail a pour but d'apporter une nouvelle approche dans l'analyse géopolitique du Parc Transfrontalier du Grand Limpopo. Le choix a été fait de tenter de représenter spatialement les dynamiques liées à la territorialisation des acteurs sur le parc transfrontalier. Il s'agira d'appliquer la notion de front écologique pour comprendre quels sont les enjeux géopolitiques et comment s'articulent ces dynamiques directement sur le territoire et notamment autour de la frontière. Dans les travaux des géographes, majoritairement anglo-saxons, il y a un manque important de représentations de ces dynamiques spatiales, que ce soit sous forme de cartes ou de schéma. La relation entre les géographes et la cartographie est complexe, le géographe Edoardo Boria dresse ce constat dans un article tiré de la revue *l'Espace Politique*. Il estime que les différents tournants

³ La Peace Parks Foundation est le l'organisme principalement visé par les chercheurs de par l'ambigüité de ses discours.

épistémologiques ont changé le rapport qu'ont les géographes avec les cartes et notamment leur production. Selon lui, le fait que les représentations cartographiques ne semblent plus être utiles en géographie politique pose problème et cela risque de rendre la distinction entre la géographie politique et les sciences politiques ou les relations internationales plus difficiles à définir (Boria, 2013).

C'est dans cette optique qu'il est pertinent dans ce thème qu'est le Parc Transfrontalier du Grand Limpopo, d'apporter une analyse nouvelle qui se différencierait des travaux déjà réalisés en utilisant les méthodes de l'analyse spatiale pour comprendre comment s'organise l'espace transfrontalier. L'analyse spatiale est définie comme « une étude formalisée de la configuration et des propriétés de l'espace des sociétés. Elle s'emploie à définir les composantes des disparités de la mise en espace de la surface de la Terre dans les relations horizontales entre les lieux. Ces relations résultent de la manière dont, compte tenu de leurs caractéristiques anthropologiques, des formes de leur organisation sociale et de l'état des techniques, ces sociétés produisent de l'espace géographique. » (Saint-Julien, in Lévy & Lussault, 2013, pp. 82-83). L'analyse spatiale permet de mettre en évidence des formes d'organisation spatiale, les processus de spatialisation et cerner les dynamiques des systèmes spatiaux. C'est à l'aide de l'analyse spatiale que le front écologique va être pertinent à étudier. Comprendre l'organisation, les processus et les dynamiques de l'espace permet de rendre compte de la volonté des acteurs dans la territorialisation du parc. Cela permet également de mettre en lumière les enjeux. Dans ce travail particulièrement, il semble utile d'avoir la connaissance de l'organisation de l'espace pour chaque parc pour ensuite comprendre comment s'articule l'ensemble dans le projet transfrontalier. Comme le cite le géographe Stephane Rosière « La géographie politique, et surtout la géopolitique, sont des représentations construites de l'espace, des visions ordonnées à différentes échelles. À ce titre, la modélisation apparaît comme consubstantielle à ces réflexions comme à toute réflexion scientifique. Il paraît vain, sinon contradictoire de vouloir bâtir une géopolitique qui ne s'appuie sur aucun modèle. » (Rosière, 2007), il paraît donc essentiel dans ce travail de s'appuyer sur la modélisation.

Le manque de travaux, portant sur l'objet frontière dans le cadre de ce thème, m'a orienté dans le cadre de mes recherches à tenter d'apporter une analyse sur les transformations des frontières et leurs effets sur l'organisation de l'espace. Il s'agit de comprendre les effets de la frontière sur les dynamiques qui s'articulent autour de la ligne et également dans le sens inverse, d'analyser les dynamiques qui vont avoir un effet sur la frontière. Un travail de terrain n'étant pas envisageable, il a fallu trouver d'autres alternatives pour effectuer un travail d'enquête. Pour la cartographie, de nombreuses données ont été mobilisées, il s'agit pour les données de bases d'utiliser Google Earth et Open Street Map, qui sont des bases de données importantes même si ces dernières connaissent des limites dans l'enquête (annexe n° 1). Pour les données plus précises elles proviennent par exemple d'article scientifique, dans lequel une localisation peut être citée, il faut ensuite chercher cette localisation et la cartographier.

Les limites rencontrées dans ce travail concernent plusieurs points. Le premier est le manque de données disponibles concernant le parc Gonarezhou Zimbabwe. Dans ce travail le parc

national Gonarezhou est « marginalisé » dû au manque de données disponibles (annexe n°2). Les chercheurs dans le cadre du GLTP se sont peu intéressés à ce parc. Les raisons sont que les principales dynamiques transfrontalières concernent les relations entre l’Afrique du Sud et le Mozambique. Le parc Gonarezhou est donc à la fois mis à l’écart dans les travaux des chercheurs et également dans le projet du GLTP en lui-même. Malgré ces limites un travail de recherche à quand même permis de récolter des données. Le second point concerne la récolte de données sensibles. En effet les données stratégiques concernant l’organisation militaire dans les parcs ne sont pas ouvertes au public, le manque de disponibilité de ces sources a logiquement freiné certaines directions prises dans ce travail. Le troisième point concerne l’enquête par questionnaire. Les demandes d’interviews sont restées sans réponses. Ces demandes ont été adressées aux contacts obtenus de personne en charge des projets de l’AFD au sein du parc Limpopo au Mozambique ainsi qu’à des membres de la SANParks en Afrique du Sud. Ces interactions auraient pu pallier au manque de données de localisation qui auraient pu être récoltées via ces entretiens.

1. Le parc transfrontalier du grand Limpopo : un parc entre guerre et paix

Cette première partie a pour objectif de présenter le parc transfrontalier du grand Limpopo (Great Limpopo Transfrontier Park, GLTP). Il s'agira de présenter les différents parcs qui le composent et de les associer aux différentes générations de front écologiques (impérial, géopolitique et global), à la suite des travaux du géographe Sylvain Guyot. Depuis la création de réserve coloniale jusqu'au statut de parc national, les trois parcs n'ont pas suivi les mêmes logiques dans le temps (contextes différents), il est donc important de prendre en compte les différences entre ces trois parcs. Il s'agira également de présenter les dynamiques liées à la naissance du parc transfrontalier, les acteurs en lien avec la création du parc et les objectifs principaux, notamment l'instauration de la paix et une volonté de développement. Cette première partie se déroulera en trois temps. En premier lieu une sous-partie historique qui permettra de spatialiser les évolutions des territoires qui composent l'espace du GLTP. Dans un deuxième temps une sous-partie sera basée sur le processus de l'établissement du parc transfrontalier et les discours associés qui ont influencé sa création. Un troisième temps sera consacré à l'analyse de la crise du braconnage de 2008 et comment cette dernière s'inscrit dans l'espace du parc et engendre un retour de certains discours et représentations liées à la conservation.

1.1. Retour historique des parcs qui composent le Parc Transfrontalier du Grand Limpopo

Il est essentiel de faire un retour historique sur l'émergence des trois parcs nationaux (Kruger, Limpopo et Gonarezhou), ainsi que la fonction qui leur est attribuée selon les générations. L'évolution du front écologique est décomposée en trois générations (impériale, géopolitique et globale). Cette partie a pour objectif de présenter les différentes générations auxquelles ont appartenu les parcs qui composent le parc transfrontalier du grand Limpopo ainsi que leurs évolutions. En premier lieu il semble essentiel de faire un retour sur la notion de front écologique, qui est liée à l'appropriation des espaces devenus des parcs nationaux. Ainsi, la compréhension de la nomenclature, des différentes générations de front écologique que nous allons appliquer aux parcs qui composent le GLTP, sera facilitée. Le concept de front écologique permet de poser un cadre théorique à la territorialisation de l'espace. Les différents conflits ont laissé des marques au sein des territoires des parcs du GLTP. La création d'un parc transfrontalier a pour but d'effacer ces marques.

Le front écologique est défini de la manière suivante :

Encadré 1 : *Définition du front écologique (Guyot & Richard, 2009)*

Le front écologique renvoie à l'appropriation « écologisante » d'espaces, réels ou imaginaires, dont la valeur écologique et esthétique est très forte. Il peut s'agir indifféremment de paysages grandioses (haute chaîne de montagnes, étendue désertique, campagnes « ancestrales » etc.) ou d'une biodiversité en péril quels que soient l'échelle et/ou le contexte géographiques. Les fronts écologiques répondent néanmoins à quelques critères géographiques bien précis :

- l'appropriation « écologisante » réalisée par des « écoconquérants » renvoie à un processus de conquête physique et/ou idéologique,
- l'existence d'une tête de pont, d'où est initiée la conquête (métropole, station balnéaire, camp touristique, résidence secondaire etc.),
- parfois une limite ultime, physique ou mentale, difficilement atteignable comme le ciel, les fonds océaniques, le sous-sol, etc.

Les fronts écologiques créent des situations complexes et conflictuelles où différents types d'acteurs mobilisent de multiples registres de légitimité reliés à des utilisations variées des écosystèmes, de la terre et des territoires.

Figure n°1

Source : Guyot, 2017, p.18.

De cette définition on peut retenir que le front écologique implique une territorialisation d'un espace par différents acteurs possédant chacun leurs propres objectifs. Le front écologique possède une dimension spatiale importante, ce sont les acteurs (écoconquérants) qui vont avoir pour objectif de « conquérir » un espace. Ces espaces possèdent une dimension écologique, les acteurs selon leurs représentations vont avoir pour ambition de territorialiser ces espaces dans un but précis. Ce sont les représentations, liées à la vision qu'ont les acteurs de la nature, qui vont avoir un impact sur les actions en lien avec le front écologique. Les acteurs ne suivent pas tous une logique de conquête purement à objectifs écologiques, il s'agit d'une conquête territoriale, mais s'appuyant sur un milieu à dimension écologique. Ce qui signifie que le front écologique ne fait pas uniquement référence à la rhétorique écologiste (Guyot, 2009), selon les objectifs des acteurs. Les acteurs impliqués dans la territorialisation liée au front écologique ne sont pas uniquement des acteurs en coprésence. Les représentations des acteurs extraterritoriaux jouent également un rôle important dans les fronts écologiques.

Les fronts écologiques sont composés de quatre étapes qui correspondent aux dynamiques spatio-temporelles : phase de conception, de conquête, de maturation et de devenir. (Guyot,

2017, p. 34). En ce qui concerne les dynamiques générationnelles, les fronts écologiques évoluent selon trois générations (impériale, géopolitique et globale). Ces générations se succèdent dans le temps et peuvent se chevaucher. (Guyot, 2017, p. 37). Les parcs qui composent le GLTP ont appartenu à ces trois générations.

La génération dite « Impériale » correspond à la première génération qui « regroupe l'ensemble des grands empires coloniaux » (Guyot, 2017, p.49). Au niveau de la temporalité, cette génération se situe entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. La diffusion spatiale de la génération impériale correspond aux territoires des colonies des États-Unis et du Royaume-Uni. Cette génération correspond aux premières volontés de conservation liées à une certaine idéologie de la nature (Guyot, 2017 p.38). C'est la quête de la nature sauvage « wilderness » qui va enclencher le processus de front écologique. En ce qui concerne l'Afrique australe, c'est la vision de la wilderness liée à la faune sauvage qui va être le facteur de la création de réserve de chasse et de parcs naturels. Ces réserves sont le résultat d'une territorialisation de l'espace dans le but de créer des espaces protégés réservés à la chasse réglementée de loisirs ou des parcs naturels. Ces espaces sont réservés à la nature sauvage, ce qui va avoir pour conséquence le déplacement des communautés locales à l'extérieur de ces espaces protégés. Les communautés locales vont être marginalisées. Le front écologique de la génération impériale est porté par des penseurs, des scientifiques et des hommes politiques qui vont apporter une certaine vision de la nature « romantique ». La génération impériale du front écologique va laisser des marques importantes dans la façon de représenter la nature même actuellement. C'est de cette génération que découlent les représentations de la conservation notamment occidentale qui a un impact sur la gestion des espaces naturels en Afrique australe.

Des marques visibles dans l'espace sont également liées à la seconde génération du front écologique, c'est la génération dite géopolitique. Ces fronts écologiques datent des années 1930 jusqu'à la fin des conflits liés aux indépendances et à la fin de l'apartheid. Cette génération relève du contrôle d'un espace stratégique. La nature est un facteur qui possède une double dimension. La première permet de justifier l'occupation de ces espaces naturels au nom de la conservation de la nature, la seconde est d'utiliser ces espaces « vierge » comme zone tampon et militaire pour sécuriser les frontières. Cette génération de parcs est logiquement propre aux parcs frontaliers que l'on analyse dans cette étude. Il est essentiel de faire un retour historique sur les différents conflits qui ont eu lieu, que l'on peut lier à la question des parcs qui se trouvent dans l'espace frontalier. Outre la préservation de la nature, ces espaces ont servi de lieux stratégiques pour les groupes armés en conflits. Étant situés aux frontières, les parcs ont donc eu une fonction de zone tampon pour renforcer les frontières. Cette génération a laissé des marques encore visibles sur le territoire du GLTP.

La troisième génération dite globale correspond à la période, qui a pour objectif de corriger les effets néfastes des générations précédentes. Cette génération correspond à l'émergence de nouveaux acteurs tels que les ONG environnementales. Le triptyque environnement, économie et social du développement durable est mis en place dans le but de s'éloigner de la vision de la conservation précédente et intégrer par exemple les communautés locales dans la gestion de ces espaces. Le parc transfrontalier est également un front écologique à une autre

échelle, en général les parcs transfrontaliers qui se situent sur des pays ou des territoires ayant participé à la seconde génération de fronts écologiques (Guyot, 2017 p. 59). Le géographe Sylvain Guyot propose différents sous-processus de fronts écologiques de la génération globale. Le front écologique transfrontalier en fait partie :

Sous-processus	Temporalité	Régimes d'environnementalité	Valeurs	Sujets environnementaux	Spatialités	Enjeux
[2] Fronts écologiques transfrontaliers	USA/Can. (1932), Amérique Centrale (1979), Afrique Australe (1997)	ONG, Organisations régionales, États	Souveraineté, néolibéralisme, libération	Société civile des pays concernés et communautés locales à travers les programmes de participation	Pays ou territoires ayant participé à la seconde génération de fronts écologiques	Permettre la connectivité écologique des espèces et favoriser le tourisme de nature transfrontalier. Problèmes de souveraineté et de gestion frontalière.

Figure n°2

Source : Guyot, 2017, p. 59)

En ce qui concerne les enjeux il est pertinent de rajouter que pour le GLTP, les enjeux sont fortement liés à l'instauration de la paix pour effacer les marques liées aux conflits du passé. Ces trois parcs ayant appartenu aux trois générations de front écologique n'ont pas suivi les mêmes logiques spatiales, même si globalement les logiques sont proches, il convient de différencier et de faire état de la dimension historique de ces parcs.

1.1.1. Le parc national Kruger

Le parc national Kruger se situe au Nord Est de l'Afrique du Sud, dans les provinces du Limpopo et du Mpumalanga. La superficie est d'environ 19 000km². Les limites et les fonctions du parc actuellement n'ont pas été les mêmes au cours de l'histoire, un retour historique sur ces deux points permettra de comprendre les enjeux développés. En 1889, sous l'impulsion du président de la République sud-africaine (connu également sous le nom de République du Transvaal), état indépendant Boer au Nord-Est de l'actuelle République d'Afrique du Sud, Paul Kruger proclame la Sabi Game Reserve. Cette zone correspond à la partie actuelle du parc entre la rivière Crocodile et la rivière Sabi. La Sabi Game Reserve

correspond à la période dite impériale des fronts écologiques. C'est le début de la territorialisation des espaces naturels dans un but politique. C'est le principe du zonage dans lequel les espaces naturels vont être délimités, c'est l'instrumentalisation de la nature comme moyen de séparation qui fait référence aux projets territoriaux des empires coloniaux britanniques (Giraut, Guyot, Houssay, 2005). Le parc est destiné à la pratique sportive de la chasse et notamment de la régulation de cette dernière, ce que l'on nomme « préservation utilitaire ». Ce principe de zonage, cache en réalité une volonté du contrôle du territoire en utilisant la nature par le biais de la pratique de la chasse et de la volonté de préserver un espace sauvage comme outil de justification, accentuant l'exclusion des populations autochtones à l'accès aux ressources et autorisant l'accès à cette zone pour une minorité blanche de la population.

À la différence des premiers parcs à travers le monde, en Afrique du Sud c'est la question des animaux qui est au centre de la création des parcs et permet de justifier le zonage fonctionnel de la réserve par la régulation de la chasse. « En effet, si l'on cherche avant tout à préserver un paysage grandiose et fragile aux États-Unis, le point d'ancrage de la gestion sud-africaine de la nature est l'animal. Gênant et convoité en même temps, on souhaite l'enfermer dans des réserves. Il est ainsi exclu de l'espace productif européen. En même temps, il est institué comme objet de loisir, *via* la chasse sportive. Celle-ci est un privilège britannique et une marque de supériorité : la recherche et l'exposition du trophée, le « massacre », incarnent le triomphe de l'Anglo-Saxon face à la sauvagerie africaine. Elle s'oppose aux pratiques des autres populations sud-africaines, celle des Noirs pour qui le gibier est un élément de subsistance et celle des Afrikaners pour qui le produit de la chasse est une ressource commercialisable. » (Guyot, Giraut, Houssay, 2005). La réserve de chasse Sabi avait pour objectif de contrôler la chasse et de protéger la réduction du nombre d'animaux dans le parc. Le cas de cette réserve est donc différent des usages globaux qui étaient attribués aux différents parcs en Afrique du Sud. En 1902, lors du rattachement de la République du Transvaal à l'Empire britannique, après de la seconde guerre des Boers, c'est James Stevenson-Hamilton qui devient le directeur de la réserve. Il amène une nouvelle vision dans l'utilisation du parc et prône la conservation ainsi que le tourisme à l'insu de la chasse de loisir. C'est à partir de 1923, que les premiers touristes affluent dans la réserve dans le cadre des « round in nine »⁴.

Le corps administratif de la réserve réalise la difficulté d'administrer un territoire aussi vaste. La préservation de l'environnement et plus particulièrement de sa sanctuarisation permet un contrôle plus aisés de la zone. C'est pour cette raison qu'en 1926, le parc national Kruger est proclamé, il englobe la réserve de chasse Sabi et la réserve Singwitsi. Passer du statut de réserve de chasse à parc naturel est une stratégie mise en place pour permettre un contrôle renforcé de la zone pour répondre aux enjeux politiques et économiques dont notamment le tourisme. Selon la définition de Bernard Debarbieux, un parc naturel est un « espace délimité sur lequel s'applique une réglementation publique destinée à garantir la protection de ses

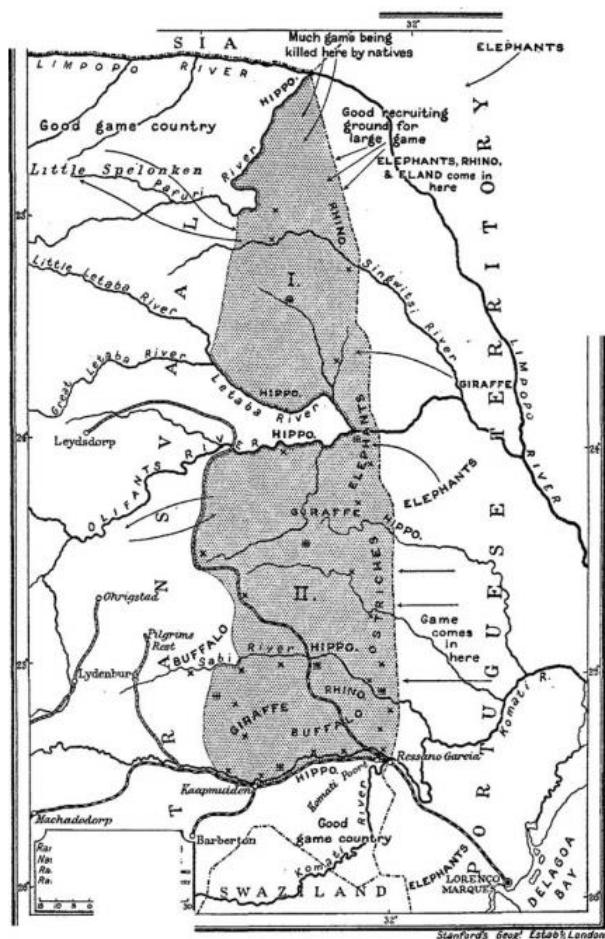
⁴ Ce terme correspond au parcours touristique des chemins de fer d'Afrique du Sud, un arrêt au sein de la réserve Sabi était effectué, c'est le point de départ de la volonté de développer le tourisme dans la réserve.

paysages et de son environnement naturel » (Debarbieux dans Lévy, Lussault, 2013). La nature est donc devenue définitivement un outil de contrôle du territoire. Depuis la proclamation du parc national, le déplacement des populations autochtones aux périphéries du parc s'est amplifié. Les parcs en Afrique du Sud ne suivent pas toutes les mêmes logiques, le parc national Kruger en est la preuve. « Le Parc national Kruger relève quant à lui d'une logique différente, qui s'inscrit dans le contexte politique sud-africain ; les anglophones, qui le constituent à partir de deux «*game reserves*», lui donnèrent le nom d'une grande figure afrikaner pour affirmer la dimension nationale (blanche) de l'Union, alors même qu'un nationalisme afrikaner émerge. Ce nationalisme se construisit autour d'un certain nombre de représentations et notamment d'une vision différente de l'espace sud-africain. Celui-ci n'est pas, comme pour les anglophones, une nature sauvage à mettre en scène, mais une terre (*land*) qui leur est promise. » (Giraut, Guyot, Houssay, 2005). Les représentations de la nature ont donc eu une influence importante dans la gestion des espaces naturels en Afrique du Sud.

Durant la guerre froide, la fonction du parc prend une nouvelle dimension. Situé à la frontière avec le Mozambique le parc prend une fonction de zone tampon. Le géographe Stephane Rosière propose une signification appartenant au passé pour définir la zone tampon, mais qui est adaptée au cas présenté dans ce travail. La zone tampon « désignait des territoires – le plus souvent des Etats – qui servaient de glacis entre deux colonialismes ou impérialismes concurrents. De tels pays étaient des espaces de séparation entre puissances concurrentes » (Rosière, 2008). Le parc entre donc dans la génération dite géopolitique des fronts écologiques. C'est le prolongement de la génération précédente, « les objectifs de cette génération reposent sur l'instrumentalisation nationaliste de nouveaux territoires de nature à des fins de sécurisation défensive, de contrôle stratégique et de construction identitaire, culturelle et/ou scientifique. » (Guyot, 2017, p.53-54). La frontière (ou zone de front) commune avec le Mozambique devient le théâtre d'enjeux géopolitiques lié à la guerre froide. Comme le parc est situé sur la marge frontalière, il a occupé une fonction géopolitique, car les conflits internationaux de la guerre froide à partir de 1970 en Afrique australe ont eu un impact jusqu'à l'échelle du parc. Le parc Kruger devient un « no man's land » et une base arrière pour les forces de la RENAMO face au FRELIMO (Giraut, Guyot, Houssay, 2005). Par exemple la ville de Phalaborwa à l'extrémité du parc Kruger servait de base arrière à la RENAMO. C'est depuis cette ville et à travers le parc qu'étaient envoyées des armes vers les villes de Mapulanguene et Chicalacuala au Mozambique (Lunstrum, 2015).

La nature va ici être ici un espace de support pour les stratégies mises en place par les groupes armés. Le gouvernement d'Afrique du Sud soutenu durant la guerre froide par le bloc de l'Ouest, va prendre le contrôle du parc pour des raisons géopolitiques que ce soit à l'échelle nationale, à l'échelle internationale ou même locale. La préservation de la nature permet la justification de conserver ces espaces vides de vie humaine et donc de les rendre plus faciles à administrer et à contrôler.

L'Afrique du Sud est un des premiers États sur lequel se situent des fronts écologiques de la génération globale. Il faut noter que la génération géopolitique et globale se superpose pour l'Afrique du Sud et donc pour le parc Kruger. Dans les années 1960-1970, l'Afrique du Sud se positionne dans la génération globale pour valoriser le domaine de la gestion des aires naturelles. Le mélange entre les régimes politiques et les régimes d'environnementalité démontre pour l'Afrique du Sud dès le départ la volonté d'affirmer son hégémonie en matière de gestion environnementale, « L'exemple du WWF (World WildlifeFund) Afrique du Sud, crée par l'homme d'affaires Anton Rupert, est aussi très représentatif de ces liens entre génération géopolitique et génération globale de front écologique. » (Guyot, 2017 p. 140).



Carte n°2

Source: Major Stevenson Hamilton, 'Transvaal Government Game Reserves and Regulations', Journal of the Society for the Preservation of the Wild Fauna of the Empire V (1909). Dans C.Mayhunga et M.Spierenburg, Transfrontier Talk, Cordon Politics: The Early History of the Great Limpopo Transfrontier Park in Southern Africa, 1925– 1940 (2009)

La carte n°2 provient du Major Stevenson Hamilton, le premier directeur de la réserve de chasse Sabi. Il est un des premiers à prôner la conservation et la protection de la faune et à former dans rangers pour lutter contre les crimes envers les animaux sauvages. Cette carte est

pertinente, car elle représente les premières esquisses d'une volonté d'un parc au-delà des frontières en prenant en compte la répartition de la faune sauvage. La frontière étatique est représentée très finement et les différentes flèches montrent les premières dynamiques spatiales de la volonté d'un projet transfrontalier. Les flèches du côté du Mozambique montrent les migrations de la faune qui franchit la frontière selon les saisons, c'est un argument des autorités sud-africaines pour étendre le territoire du parc au-delà de la frontière. Cette carte modélise la pensée liée à la conquête d'un front écologique au-delà des frontières dès le début du 20^e siècle.

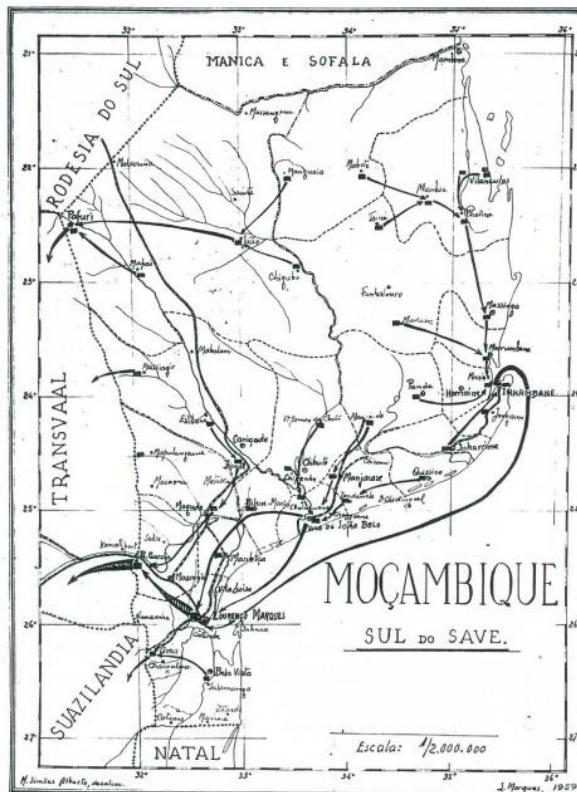
1.1.2. Le parc national Limpopo

Le parc national du Limpopo, d'une superficie d'environ 11 000 km² se situe dans la province de Gaza au sud du Mozambique à la frontière avec la République d'Afrique du Sud. Contrairement au parc Kruger, le parc national Limpopo est récent, il date de 2001. Cet espace était une réserve de chasse et a été déclaré parc national pour permettre son intégration au sein du parc transfrontalier du grand Limpopo. Avant de devenir un parc national, l'espace actuel du parc Limpopo était une réserve de chasse nommée Alto Limpopo Game Reserve en 1930. On peut considérer que cette réserve ait appartenu à la génération impériale du front écologique, car la réserve correspond à un lieu de recherche de la nature sauvage ainsi qu'un lieu de loisir pour la pratique de la chasse. Les autorités coloniales du Mozambique n'ont pas voulu suivre directement le même modèle de gestion de la nature que l'Afrique du Sud. Les raisons sont que la création de nombreux parcs nationaux en Afrique australe a réduit le nombre de réserves de chasse de loisirs. Les autorités avaient pour vocation de continuer ce mode de gestion de la nature avec des réserves de chasses. La seconde raison est que les autorités estimaient difficile de déplacer les populations hors de ces réserves dans lesquelles une agriculture était développée par les populations locales. Cependant la demande mondiale en coton étant élevée à cette période, les producteurs coloniaux se sont attribué les meilleures terres pour la production de coton, privant ainsi les agriculteurs de leurs terres. Privés d'une partie de leurs terres, les agriculteurs locaux ont donc intensifié la chasse pour subvenir à leurs besoins. L'intensification de la chasse a amené les autorités à se questionner sur la protection de la faune et donc commencer à avoir une vision se rapprochant plus des autres États coloniaux d'Afrique australe dans la gestion des espaces naturels. C'est en 1961 que les Portugais convertissent la réserve Alto Limpopo en une concession. C'est la création de la réserve de chasse Coutada 16, qui réglemente la chasse en laissant moins de libertés aux usagers et donc indirectement aux populations locales. Il faut obtenir une licence qui n'est attribuée qu'à une minorité de la population principalement blanche pour pouvoir pratiquer la chasse (Lopes José, 2017). Après l'indépendance du Mozambique en 1975, un tournant va

avoir lieu, la réserve de chasse va passer de la génération impériale à la génération géopolitique des fronts écologiques.

Pour la génération dite « géopolitique » des fronts écologiques, il faut se référer à la période de la guerre civile mozambicaine dans le contexte de la guerre froide. En 1977, rapidement après la guerre d'indépendance du Mozambique (1962-1975), la guerre civile éclata au Mozambique. Le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) instaure un régime communiste au sein de l'État. Le mouvement de Résistance national du Mozambique (RENAMO), mouvement antimarxiste, s'oppose au FRELIMO. La RENAMO est soutenue par le bloc de l'Ouest, c'est pour cette raison que ce mouvement est soutenu par l'Afrique du Sud et le gouvernement colonial de Rhodésie avant son indépendance. La réserve qui se trouve sur le territoire de l'actuel parc national du Limpopo, étant situé à la frontière avec l'Afrique du Sud, a donné à cet espace une dimension géopolitique lors de cette période. En effet le parc est devenu une base pour les forces de la RENAMO avec la ville de Machamba comme quartier général. Étant soutenue par l'Afrique du Sud et pouvant être relié facilement, les forces de la RENAMO en ont profité pour contrôler le territoire. « *One of the war's most profound impacts was the dislocation of a third of the Mozambican population. In much of the north and south of the country, the rebel organization RENAMO functioned primarily through an economy of terror where it worked to empty the government-instituted communal villages* (Vines 1991, Lunstrum 2009). *RENAMO troops eventually arrived in the Elefantes River Valley in the mid-1980s where their tactics ranged from burning fields, stealing cattle, sabotaging infrastructure, and looting and burning homes, to rape, kidnapping, and the execution and mutilation of village residents.*» (Lunstrum, 2010). Ce conflit a eu un impact important dans l'espace du parc Limpopo comparé au parc Kruger. C'est un facteur important pour comprendre les inégalités de développement entre le parc Kruger et le parc Limpopo à la fin de la guerre.

Ces aspects de la guerre ont abouti au déplacement de la population hors de la réserve. Les réfugiés de guerre se sont dirigés soit vers le centre du Mozambique, soit vers la frontière pour se réfugier en Afrique du Sud. À la fin de la guerre au moment de retourner dans leurs anciens lieux d'habitations, les populations locales se sont rendu compte de la destruction de leurs biens. Ces routes migratoires transfrontalières sont un moyen pour les communautés locales présentes au sein du parc Limpopo de pouvoir franchir la frontière pour aller travailler en Afrique du Sud.



Carte n° 3

Source : Souto, Amelia. 1991. Moçambique: A delimitação de fronteiras. Dans Conservation history, hunting policies and practices in the south western mozambique borderlands in the 20th century, Paulo Lopes José, 2017

La carte n°3 représente les principales routes migratoires des Mozambicains dans les années 1950. Ce sont ces mêmes routes qui sont utilisées lors de la guerre civile pour accéder au Transvaal (Afrique du Sud). Au nord de la frontière, avec la République du Transvaal, c'est l'accès par la route de Pafuri qui est un des deux postes frontaliers actuels entre les parcs. Plus au Sud l'accès se fait par la route qui actuellement correspond au poste de frontière Giriyondo également au sein des parcs. Et enfin tout au sud c'est le passage par Massingir, lieu stratégique de la lutte entre la RENAMO et le FRELIMO à la limite externe du parc Limpopo. Ces routes migratoires sont une des conséquences de la sécurisation de la frontière du côté de l'Afrique du Sud comme vu précédemment pour le cas du parc Kruger.

Les conséquences de ces guerres ont affaibli la souveraineté de l'État. Le projet d'un parc national qui ferait partie intégrante du parc transfrontalier du grand Limpopo, permettrait de reprendre le contrôle du territoire dans cette zone. La guerre civile a également engendré des migrations en direction de l'Afrique du Sud, ce qui a renforcé la sécurité à la frontière du côté de l'Afrique du Sud. La fin du conflit a en quelque sorte forcé le changement de statut de la réserve Coutada 16 en parc national. À la fin du conflit en 1992, les réfugiés avaient la volonté de retourner vivre dans leurs villages au sein de la réserve, c'est dans cette optique que le gouvernement du Mozambique s'implique dans la réhabilitation de ces espaces frontaliers. En 1996, le gouvernement du Mozambique reçoit une aide financière de la Banque

Mondiale pour réparer les dégâts causés par la guerre sur les écosystèmes dans les zones frontalières (Lopes José, 2017).

Le parc national Limpopo fut déclaré parc national en 2001, c'est dans la perspective de l'intégration au GLTP qu'il fut déclaré parc national. La gestion et l'organisation du parc par une instance gouvernementale est donc plus récente que pour les deux autres parcs du projet. Il entre donc dans la génération dite globale des fronts écologiques. La création du parc s'effectue dans le cadre du projet transfrontalier, le parc est directement lié dans cette génération au sous-processus de front écologique transfrontalier. C'est sur ce point que le parc national du Limpopo diffère des deux autres parcs qui sont entrés dans la génération dite globale des fronts écologiques bien plus tôt.

On peut donc comprendre que le parc national du Limpopo, bien plus récent que le parc national Kruger, n'a pas suivi les mêmes logiques. Cependant les deux espaces étant en contact, ils ont été utilisés par les forces de la RENAMO comme ligne de front. La différence entre ces deux espaces séparés par une frontière est visible notamment en termes de gestion, mais possède des similitudes de par leurs écosystèmes, ce qui a permis à la RENAMO et à ses soutiens la mise en place de stratégie géopolitique au sein du conflit. La frontière du côté du parc Kruger étant sécurisée durant la guerre, les impacts négatifs sont considérables du côté mozambicain ce qui va être le résultat d'une faiblesse du gouvernement mozambicain dans les négociations pour la création du parc transfrontalier.

1.1.3. Le parc national Gonarezhou

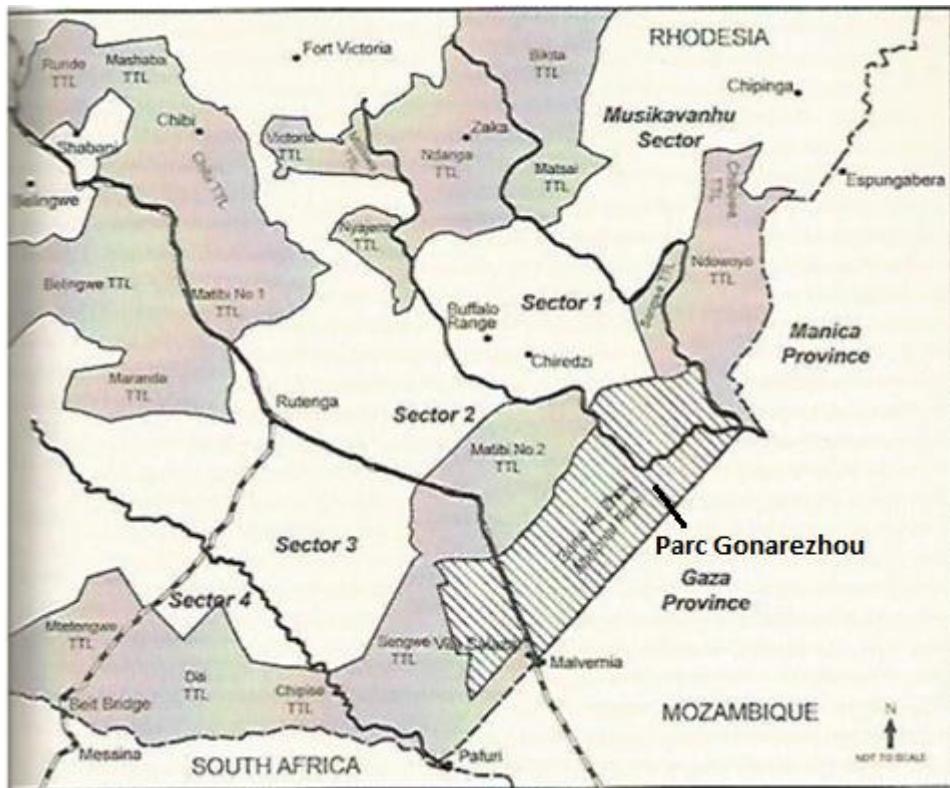
Le troisième parc intégré au GLTP est le parc national Gonarezhou, d'une superficie de 5 035 km² au Sud Est du Zimbabwe. Le parc partage environ une centaine de kilomètres de frontière avec le Mozambique. Les logiques suivies sont similaires à celles du parc Kruger dans le sens où la création d'un parc a pour but la conservation de la nature dans une vision coloniale. Comme pour l'Afrique du Sud c'est dans les années 1920 que l'intérêt pour la conservation est important dans les colonies britanniques et donc au Zimbabwe. En 1920, les autorités coloniales de Rhodésie ont relancé le projet d'une réserve de chasse contrôlée pour le territoire correspondant à l'actuel parc Gonarezhou (Tavuyanago, 2016). C'est dans cette optique de conservation qu'en 1934 la réserve de Gonarezhou fut proclamée par un décret ministériel. Cependant le projet prend du temps et n'est totalement finalisé qu'en 1968. Cette phase de l'histoire du parc correspond à la période dite impériale du front écologique.

Durant une trentaine d'années, des conflits ont eu lieu au sein du parc entre les autorités gouvernementales et la population locale. Les populations locales se sont violemment opposées à leur relocalisation en marge du parc. Les autorités estimaient que la conservation ne pouvait être mise en place si les communautés continuaient d'habiter au sein de l'espace et

d'exploiter les ressources. L'argument, porté par les autorités coloniales sur le fait que la présence de populations dans un espace protégé est une menace, est contesté par les communautés. Les communautés estiment qu'avant l'ère coloniale, ils vivaient en harmonie avec l'environnement du parc. Les populations étaient, lors de la déclaration du parc, considérée comme indésirables, car selon les autorités, les communautés franchissaient la frontière avec le Mozambique et l'Afrique du Sud (Tavuyanago, 2016). Cela montre la dichotomie dans les représentations des frontières entre les autorités coloniales et les populations locales. Les frontières tracées en tant que ligne découpent les espaces correspondant aux modes de vies des populations locales. Avant d'être proclamée définitivement en 1968, la réserve a connu des périodes où elle a été dé proclamé et proclamées nouveau. Ceci est dû à la propagation de la mouche tsé-tsé, ce qui a impacté sur la souveraineté des autorités sur le parc. À cette période la chasse illégale s'est développée, ce qui a créé des nouveaux réseaux et laissé des traces dans l'espace du parc. En 1963, une clôture a été érigée à la frontière avec le Mozambique, cette barrière avait pour but d'éviter la contamination d'une maladie qui était répandue au Mozambique. Cependant cette barrière frontalière a pour objectif implicite de contrôler l'espace du parc à la marge frontalière.

C'est lors de la finalisation en 1968 que les populations ont officiellement été déplacées dans des zones périphériques que l'on appelle les zones tribales et des barrières sont érigées pour bloquer l'accès au parc aux communautés locales. Le parc national Gonarezhou a suivi le même modèle que le parc Kruger dans les logiques de conservation, mais les conflits entre les communautés locales et les autorités ont bloqué le développement du parc selon la vision coloniale.

L'indépendance du Mozambique et du début de la guerre civile en 1975, va être les éléments déclencheurs du passage de la génération impériale à la génération géopolitique du parc Gonarezhou. Le mouvement politique anticolonial l'Union National Africaine du Zimbabwe (ZANU) voit dans la victoire des indépendantistes mozambicains l'opportunité d'une ouverture de la frontière pour organiser des réseaux de lutte. La branche armée du ZANU, la Zimbabwe African National Liberation Army (ZANLA) va transformer le parc en zone de guerre où se localisent les affrontements entre la ZANLA et les autorités rhodésiennes. Les populations locales vont profiter de cette situation pour reprendre le contrôle de leurs terres et certains individus vont s'allier à la ZANLA dans la lutte contre le colonialisme et le racisme. Le parc devient une zone tampon entre d'un côté la frontière avec le Mozambique exploité par la ZANLA et de l'autre les barrières extérieures du parc qui marquent les délimitations de cette zone tampon. La victoire du FRELIMO au Mozambique permet aux individus de franchir la frontière pour recevoir un entraînement militaire et ensuite de pouvoir revenir affronter les autorités rhodésiennes. Dans ce contexte, les autorités rhodésiennes érigent des villages de protections à l'extérieur du parc pour protéger les communautés du conflit armé, mais ces derniers considèrent ces villages comme un autre moyen de les exclure de leurs terres.



Carte n°4

Source : Parker, AssignmentSelous Scouts. P. 47.

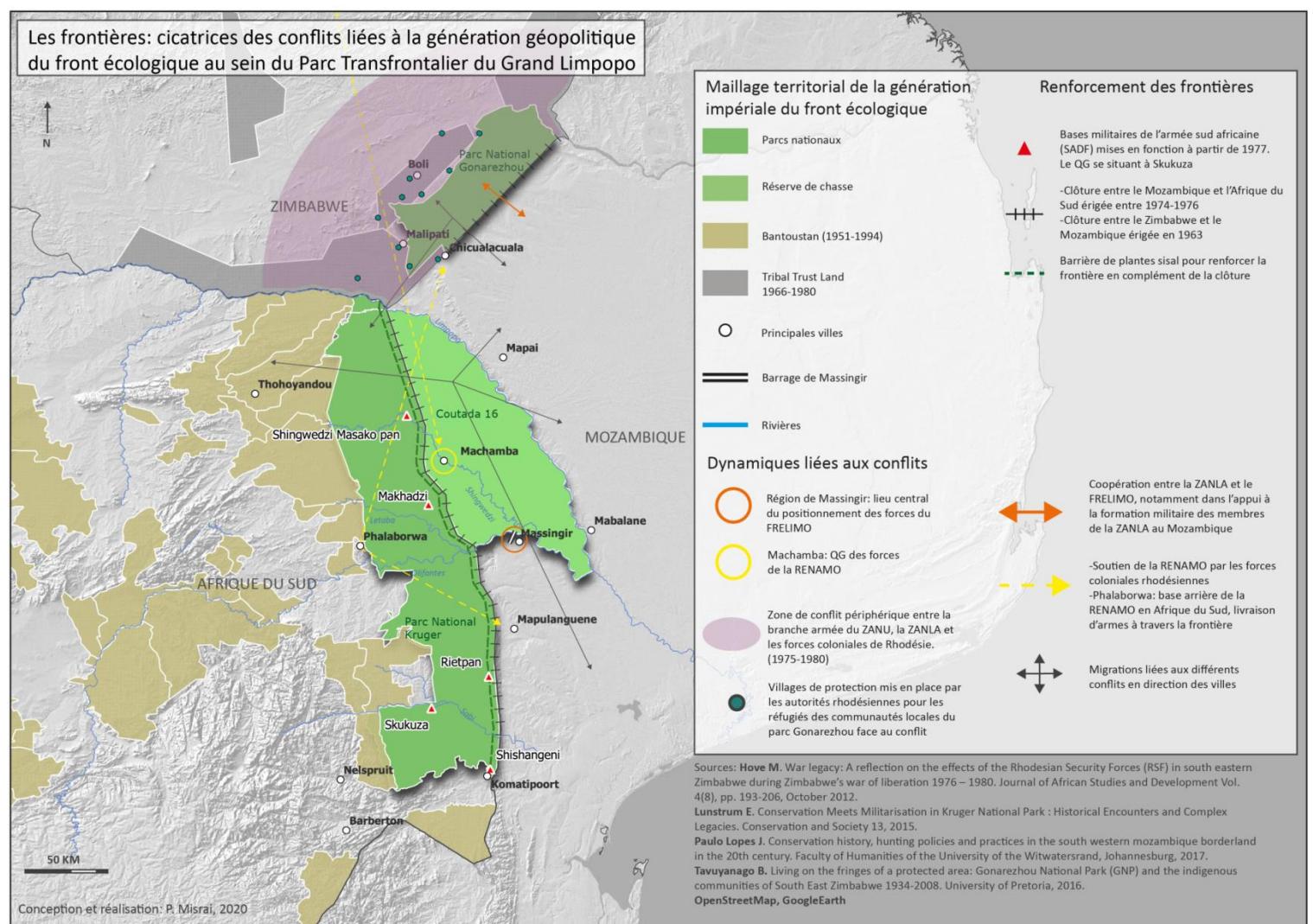
Dans Living on the fringes of a protected area: Gonarezhou National Park (GNP) and the indigenous communities of South East Zimbabwe, 1934-2008, Baxter Tavuyanago, 2016

La carte n°4 représente les différents secteurs d'action de la ZANLA. On remarque que les trois premiers secteurs intègrent le parc Gonarezhou et sont localisés dans la continuité de la frontière avec le Mozambique. La frontière et le parc prennent un tout autre sens lors de l'indépendance du Mozambique en 1975.

En 1980, lors de l'indépendance du Zimbabwe, l'attente est grande pour les communautés locales qui espèrent récupérer enfin les terres ancestrales. Le nouveau gouvernement ayant la volonté de continuer à gérer le parc en tant qu'espace naturel et voulant résoudre les conflits avec les communautés, met en place un programme dans lequel, la population serait intégrée dans la gestion du parc et notamment dans l'accès aux ressources. Ce sont les Communal Areas Management Programme for Indigenous Resources (CAMPFIRE), « The CAMPFIRE programme came about as a result of radical conservation policy alignments adopted by the Zimbabwean government during the first decade of independence. As Child explained, the core principle of the programme was: The empowerment of community members at village level to control wildlife and its revenues, the internalisation of costs and benefits at this level,

and an underlying belief that wildlife was the most sustainable land use option in many of these remote areas » (Tavuyagano, 2016). Cependant ce programme est vivement critiqué, car la gestion du parc après l’indépendance est toujours gérée par des blancs qui prônent toujours la vision coloniale des espaces naturels protégés. Le programme n’a pas les effets attendus, car les autorités en gestion du parc justifient que la réintégration des populations locales portera atteinte au potentiel économique du parc possible avec le tourisme. La réforme foncière au Zimbabwe après l’indépendance a également été critiquée. Cette réforme qui consiste à répartir les terres entre les noirs et les blancs a engendré de nouveaux conflits dans le cas du parc Gonarezhou. Les communautés locales n’ont pu récupérer qu’une partie infime des terres, car le reste des terres a été intégré au parc et est donc considéré comme une terre nationale. On peut comprendre que le parc Gonarezhou a suivi les logiques de front écologique impérial et géopolitique et a été fortement marqué par des conflits d'accès à la terre entre les autorités coloniales et les communautés locales. La résistance qui a eu lieu dans le parc est un des facteurs de son intégration dans le parc transfrontalier dans l'optique de résoudre ces conflits.

Les trois parcs ont donc été marqués par les différentes gestions selon les générations. Ces marques ont laissé des traces visibles dans l'espace. La carte n°5 représente les différentes dynamiques liées aux différents conflits au sein de l'ensemble du GLTP. Cette carte a pour objectif de démontrer l'importance des dynamiques qui ont marqué l'espace et notamment la frontière. Certaines de ces marques sont encore visibles et ont un impact dans l'organisation de l'espace. Les parcs pour la paix ont pour objectif d'effacer ces marques du passé.



Carte n°5

Source : P.Misrai, 2020

1.2. L'émergence d'un parc de la paix

En novembre 2000, un premier accord est signé par l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et le Mozambique pour créer une zone de conservation transfrontalière nommée Gaza-Kruger-Gonarezhou. Cette zone s'étend sur environ 100 000km². Cette zone comprend le parc Kruger, le parc Gonarezhou, les réserves de chasse privées, les terres dites communales, appartenant aux gouvernements et la réserve de chasse Coutada 16 au Mozambique. Les trois Etats ont conscience que les tracés des frontières postcoloniales ne prennent pas en compte les

conséquences écologiques négatives, ils reconnaissent le besoin de promouvoir la conservation de la biodiversité partagée dans des écosystèmes internationaux (Wolmer, 2003). L'idée d'une coopération transfrontalière date depuis les années 1930, mais c'est à partir des années 1990 que les premières discussions au sujet de la création d'un parc transfrontalier entre l'Afrique du Sud, le Mozambique et le Zimbabwe ont lieu. Le Dr Anton Rupert, à cette époque, préside de la branche sud-africaine du Fond mondial pour la nature (WWF) et le président du Mozambique Joaquim Chissano, a entamé des discussions sur la possible création d'une zone de conservation transfrontalière (TFCA). En 1991, des fonds provenant de la récente organisation de Fonds pour l'environnement mondial (FEM), sont accordés au gouvernement du Mozambique pour effectuer des recherches dans le cadre du projet concernant la zone de conservation transfrontalière. Ce projet est donc principalement porté par l'Afrique du Sud avec la création de la fondation des parcs de la paix (PPF) par Anton Rupert. Il réussit à s'assurer le financement de la Banque Mondiale et de la Banque Allemande de Développement. Ce projet intéresse particulièrement les acteurs du domaine du tourisme dû au potentiel économique que pourrait rapporter un parc d'une telle étendue. Au moment de la création, le parc Kruger était déjà un parc accueillant un nombre important de touristes, donc le projet du GLTP pourrait permettre de désengorger le parc Kruger et de déplacer les éléphants qui étaient en surnombre. Ces derniers points sont importants à noter dans le cadre de ce travail, car ils démontrent que dès le début, le gouvernement d'Afrique du Sud assume un rôle de leader en étant à l'initiative du projet indirectement par le biais du Dr Anton Rupert de la PPF.

1.2.1. Les changements de discours

Il est important d'analyser les discours sur la conservation et le développement en Afrique australe pour comprendre les dynamiques spatiales de territorialisation du parc transfrontalier. Dans les années 1960, le principal discours de conservation se traduit par la volonté d'instaurer des espaces qualifiés de « forteresses de conservation » (Büscher, Dietz, 2005), qui représente les discours dominants. Ces forteresses sont la matérialisation de deux visions de la nature. La première concerne le besoin de protéger la nature en voie d'extinction et donc de la séparer de la vie humaine, et la seconde concerne la dimension esthétique qui nécessite une protection. Les forteresses de conservation se caractérisent par la création d'aires protégées, au sein desquelles les populations locales vont être déplacées aux périphéries des aires et ne vont plus avoir accès à l'utilisation des ressources. C'est le cas pour le parc Kruger et le parc Gonarezhou avant leur intégration au parc transfrontalier. À la fin des années 1980, un nouveau paradigme va à l'encontre des forteresses de conservation, ce sont les espaces de conservations basés sur les communautés (CBC) (Büscher, Dietz, 2005). Ces espaces sont justifiés par le fait que priver les populations locales des ressources, qui sont essentielles à leur survie, est un objectif difficilement atteignable et contre-productif. C'est « une nouvelle approche de la conservation de la nature qui ne se fait plus « contre » les résidents, mais en concertation avec eux pour un partage des bénéfices. « Les conceptions dominantes qui se sont succédé dans les politiques de gestion des ressources naturelles en Afrique sont : la

conservation contre les populations, la conservation pour les populations, la conservation avec les populations et la conservation par les populations » (Compagnon et Constantin, 2000). Pourtant les autorités post-apartheid vont tarder à mettre en œuvre cette nouvelle philosophie. » (Guyot, 2004). Effectivement pour que les CBC soient mises en place, il faut que les objectifs soient partagés entre tous les acteurs en marge de la construction de ces espaces. Les CBC sont principalement des objets construits par des acteurs qui ont toujours la vision occidentale de la conservation de la nature (Büscher, Dietz, 2005). Le potentiel économique de la mise en tourisme de l'environnement abloqué le développement des CBC, malgré l'évolution des discours, l'apartheid vert est toujours visible dans la réalité spatiale. Il est important de préciser que malgré la volonté des États d'Afrique australe d'une approche de coopération transfrontalière, des acteurs puissants de la conservation ont gardé leur orientation en faveur des forteresses de conservation et ont influé sur le processus de territorialisation du parc. Par exemple la PPF apporte une aide financière et humaine aux organes gouvernementaux en charge de l'environnement dans le cadre du GLTP, de ce fait elle s'autorise le droit de décision (Büscher, Dietz, 2005). La PPF même si son objectif principal se rapporte plus à la vision récente d'une gestion de l'environnement en coopération avec les communautés, dans les faits il y a toujours les traces de la vision occidentale basée sur les forteresses de conservations.

Les États pour contrer cette intrusion dans la gérance du parc vont légitimer leur souveraineté dans le fait que cet espace est traversé par des frontières étatiques et que les Etats sont donc les principaux acteurs des négociations. Il serait réducteur d'associer les Etats avec la volonté de faire participer les communautés locales et d'associer les acteurs extraterritoriaux avec la volonté de prioriser la conservation. Lors de la création du GLTP, le gouvernement du Mozambique a proposé d'inclure des membres des communautés locales dans les discussions ministérielles. Le ministre de l'Environnement et du Tourisme d'Afrique du Sud Mohammed Valli Moosa refuse la participation des communautés à ces réunions, ce qui démontre que les partisans des forteresses de conservations peuvent être au sein de l'État. Ceci montre également les différences de vision entre les États. Deux critiques ont été faites à l'égard de cette situation. La première est que l'Afrique du Sud ne voit dans le projet du GLTP, qu'un moyen de relocaliser les éléphants qui sont en trop grand nombre sur son territoire et la seconde critique est que le déplacement des éléphants s'est fait sans concertation avec les populations locales de l'autre côté de la frontière. Les conflits entre populations locales et faune sauvage étant problématiques, le déplacement de la population est justifié par ce risque conflictuel, « In fact, many South African proponents of the GLTP, such as the PPF, have already suggested that, because of the dangers involved in the elephant translocations, the communities might be better off if they would settle outside the park area (University of the Witwatersrand 2002). » (Büscher, Dietz, 2005). Il y a une peur pour le Mozambique et le Zimbabwe que dans ce projet l'Afrique du Sud soit dominante et que le rapport d'égalité entre les trois États ne soit pas respecté.

Les principaux ministères intervenant dans les négociations sont les ministères de l'Environnement, des Affaires étrangères, des Affaires foncières, de l'Agriculture et les ministères de la Défense. Le GLTP étant un espace frontalier, l'Afrique du Sud porte un

intérêt particulier à la sécurité au niveau de la frontière. De ces quatre ministères l’Afrique du Sud a fortement insisté pour qu’un des ministères soit lié à la sécurité lors des négociations. L’Afrique du Sud a peur de perdre le contrôle de la frontière et que le projet augmente les migrations en provenance du Mozambique et du Zimbabwe (Büscher, Dietz, 2005). Ce point peut sembler paradoxal et démontre dès le départ le paradoxe de la volonté de sécuriser les frontières dans un projet transfrontalier.

Cette volonté des États de rester les premiers acteurs décisionnels a amené les acteurs extraterritoriaux à changer de stratégie ainsi que de se rapprocher des États. Par exemple la PPF est très proche du pouvoir en Afrique du Sud, c'est l'acteur central dans la création du GLTP, il est difficile de séparer la PPF de l'État d'Afrique du Sud. Même si les États ont démontré leur volonté d'intégrer les communautés locales dans les négociations, ce sont avec les acteurs extraétatiques tels que la PPF que les gouvernements ont le plus de liens ce qui met à l'écart les communautés locales qui n'ont pas autant de contact avec les sphères gouvernementales. C'est ce que l'on peut considérer comme la dynamique de top down du front écologique. Les interactions des Etats, majoritairement avec les acteurs extraétatiques prônant implicitement la vision de conservation des espaces naturels dits de « forteresses de conservation », influencent les décisions et donc engendrent un retour de ces mouvements conversationnistes. Les relations entre États et acteurs territoriaux ainsi que les relations entre les États eux-mêmes vont façonner l'application spatiale de cette nouvelle territorialisation.

La frontière est donc l'objet géographique qui permet aux États de se placer en tant qu'acteurs premiers dans la gestion du parc transfrontalier. La fusion des parcs en espace transfrontalier amène à l'effacement de la frontière dans les discours. Cependant les États accordent de l'importance au sujet de la frontière, comme vu précédemment dans le fait que lors des réunions la présence d'un représentant de la sécurité est indispensable. C'est un défi pour les Etats et pour leur souveraineté, car ce n'est plus la ligne frontière qu'il faut surveiller, mais des espaces surfaciques qui correspondent aux marges frontalières. De ce fait on peut comprendre les raisons qui poussent l’Afrique du Sud à orienter sa politique en faveur des discours prônant les forteresses de conservation. Outre la dimension économique avec le tourisme qui serait facilitée par ce mode de gestion, c'est aussi un moyen de rendre les espaces plus propices à la mise en place de la gestion sécuritaire. C'est le paradoxe du GLTP, il y a un fossé entre les représentations et les objectifs principaux du parc pour la paix avec la réalité territoriale.

1.2.2. Le traité de l'établissement du GLTP

Il est intéressant de se pencher sur le traité de l'établissement du GLTP, pour rendre compte des différences entre les discours implicites, les discours explicites et ce qui va être réalisé sur

le terrain. Comme l'indique le préambule du traité⁵ sur la création du GLTP, « RECOGNISING the important role of the private sector and local communities in the promotion and sustainable use of natural resources », il fait référence au mode de gestion incluant la participation de la population locale. C'est un des points importants qui va être difficilement mis en place dans le cadre de ce projet selon les volontés des différents États. Dans ce traité il est stipulé que doit être reconnue l'égalité entre les États « RECOGNISING the principle of sovereign equality and territorial integrity of their states; », c'est une des conditions essentielles, qui a pour but, sans être clairement précisé, d'éviter la domination de l'Afrique du Sud sur le Mozambique et le Zimbabwe. Au sujet des barrières présentes au sein du parc, dans l'article 4 concernant les objectifs, il est stipulé que les États doivent s'efforcer d'enlever les barrières « enhance ecosystem integrity and natural ecological processes by harmonising environmental management procedures across international boundaries and striving to remove artificial barriers impeding the natural movement of wildlife; ». Enlever les barrières au sein du parc fait partie d'un des principaux objectifs des parcs de la paix, cependant cela relève plus des représentations que de la réalité territoriale, car par exemple ce n'est qu'environ la moitié de la clôture entre le parc Kruger et le parc Limpopo qui va être détruite. L'article 7 du traité concerne la sécurité et le contrôle frontalier. Il est stipulé que « The Parties acknowledge that the Defence, Police, Security and other state agencies responsible for national border integrity are entitled to perform statutory functions of borderline protection and control as maybe permitted by domestic law. », en d'autres termes, la frontière sera toujours présente et contrôlée, c'est ce point qui démontre la symbolique d'enlever les barrières qui ne coïncident pas avec les actions. Il est également précisé que « The Parties undertake that where necessary the activities of such state agencies shall be coordinated between the Parties and will be so done with sensitivity for the areas, management objectives and eco-tourism activities in and around the areas of activity. », ce qui démontre l'importance de protéger les activités touristiques, mais il n'est pas fait mention des communautés locales. Dans le traité la ligne frontalière devra être respectée et les actions de part et d'autre devront être l'objet de coopération au préalable, dans les zones où les barriers ont été enlevées, «« Where fences have been removed from previous international boundaries, each Party undertakes to respect the sovereign rights of a bordering Party and not to allow its officials to cross into a bordering Party's territory, unless previously agreed on through either arrangement with the JMB or appropriate communication between mandated security or other designated agencies of the Parties. ». Un dernier point important de ce traité dans l'article 15 concerne l'autorité designée encas de conflit entre les États, « The appointing authority shall be the Secretary General of the Permanent Court of Arbitration in The Hague. ». La Cour Permanente d'Arbitrage de La Haye est une organisation intergouvernementale qui assure l'administration des arbitrages internationaux et donc des conflits frontaliers. Les points de ce traité qui ont été analysés démontrent l'importance de la question frontalière dans l'émergence du GLTP.

⁵Traité de 2002 sur l'établissement du Parc Transfrontalier du Grand Limpopo, disponible en annexe.

1.2.3. Derrière le tourisme, le politique

Le tourisme est le secteur économique le plus lucratif pour le parc transfrontalier. C'est donc le développement de ce dernier qui permet de générer des revenus. L'enjeu est de concilier le développement touristique et le développement communautaire. Les populations locales pourront profiter des revenus générés par le tourisme. Cependant les communautés ont été relocalisées en périphérie des parcs (Kruger et Gonarezhou), et ne vont pas être intégrées dans les projets de développement touristique. Du côté mozambicain dans le parc Limpopo, les communautés sont même dans un processus de relocalisation. Les communautés déplacées au sein du parc Limpopo se plaignent de ne pas profiter des revenus du tourisme qu'on leur a promis (évaluation filmée AFD, 2017). Ces communautés considèrent qu'elles ont été privées de leurs ressources avec de nouvelles réglementations qui limitent leurs utilisations dans un but de préservation. Au sein du parc Limpopo, les processus de relocalisation en périphérie sont commandités par la PPF, mais c'est l'Agence Française de Développement (AFD) qui est en charge du développement économique et social de ces communautés. Ce point montre que la PPF priviliege la sanctuarisation du parc pour le développement touristique.

La nature sauvage, qui attire les touristes, est un « un outil de développement, bien qu'ayant été l'un des principaux moyens de discrimination territoriale pendant la colonisation britannique et l'apartheid. » (Guyot, 2004). Ces déplacements sont justifiés par le fait que les conflits entre la faune sauvage et les communautés locales menacent les écosystèmes. Cependant la raison implicite est que les touristes ont une représentation particulière de la nature sauvage et que la présence des communautés locale ne fait pas partie de cette représentation. On peut donc assister au retour de l'« apartheid vert », mais justifié d'une autre manière. On peut penser que les discours de la conservation ont changés seulement en surface, mais que dans le fond ils ont pour vocation à perpétuer les anciens modèles. Le géographe Sylvain Guyot se pose cette question : « L'écotourisme n'est-il pas l'élegant recyclage, « version développement durable », de la politique de conservation menée depuis plus d'un siècle par les Britanniques en Afrique ? » (Guyot, 2004).

Le géographe Bram Büscher considère que les discours véhiculés par la PPF au sujet des parcs transfrontaliers sont des outils de marketing puissant (Büscher, 2010) et servent à cacher les contradictions qui ont lieu en réalité sur le territoire. Il considère même que c'est la création des parcs de la paix en Afrique australe qui est la conséquence de cette situation. L'émergence d'un espace transfrontalier, et donc qui n'est plus sous le contrôle d'un seul État a facilité l'arrivée d'acteurs extraterritoriaux appartenant au secteur du tourisme. Ces acteurs sont une opportunité économique importante, mais pour une minorité de bénéficiaires, car ces acteurs privés ne sont pas dans une optique de développement sociale avec l'intégration des populations locales. Les réserves privées par exemple deviennent des espaces fermés avec un objectif purement économique. La néolibéralisation de la nature a engendré un retour des discours des « forteresses de conservation ».

La relocalisation des communautés locales va être un des nombreux facteurs dans l'émergence en 2008 de la crise du braconnage. Ces populations qui ont été relocalisées, privées de leurs ressources économiques et qui ne profitent pas des revenus générés par le tourisme vont être tentées de s'insérer dans les réseaux de braconnage. Ce processus va donc engendrer une méfiance de la part des acteurs en gestion du parc transfrontalier envers les communautés locales. Ce qui va donc mettre à l'écart encore plus les communautés locales dans la participation au développement du parc transfrontalier. La crise du braconnage est considérée comme un tournant dans la gestion du parc, certains discours ne vont plus être implicites et avoir un impact sur le développement du parc.

Les cartes touristiques du GLTP peuvent être utilisées comme outil de domination. Effectivement la majorité des cartes que l'on peut trouver en ligne sont destinées aux touristes. La carte du GLTP réalisée par la PPF est un bon exemple de cette domination par la carte.

Le choix de représentation de la carte du GLTP réalisée par la PPF (annexe n°3)⁶ a pour but de rendre le plus invisibles possible les différences entre les parcs. Les villages et les villes sont sous-représentés à l'inverse des infrastructures dédiées au tourisme, notamment les points de vue ainsi que les accommodations pour séjourner dans les parcs. Les routes et les chemins sont également représentés de manière à ne pas rendre visible la différence d'accessibilité pour les touristes. Les nombreux hôtels en périphérie du parc Kruger ne sont pas représentés, ce qui peut être un choix fait pour ne pas montrer le déséquilibre entre les parcs. Il y a une surreprésentation des espaces touristiques et des caractéristiques naturelles, c'est une carte qui ne représente pas les projets mis en place suite aux objectifs initiaux des PP, elle est à destination principalement des touristes. Cette carte du GLTP, qui représente le parc transfrontalier comme une entité homogène participe à un impérialisme numérique, «L'impérialisme numérique est un processus par le biais duquel le contrôle de la production et de l'utilisation de données spatiales numériques augmente le pouvoir détenu par quelques acteurs, afin de mieux contrôler les sociétés, les ressources et les territoires gouvernés. L'impérialisme numérique est comparable aux formes plus conventionnelles d'impérialisme (telles que l'invasion militaire ou le contrôle économique du capital et du commerce), car il déploie un discours de « progrès », afin de masquer la force réelle et les impacts d'un pouvoir et d'une domination extérieurs. » (Alessandro-Scarpari, Elmes, Weiner, 2008). Les nombreuses cartes des parcs présentes en ligne sont similaires et ne possèdent pas de dimension politique, ce sont des cartes à vocations touristiques et de conservation. De ce fait elles influent directement sur les représentations des parcs comme des espaces touristiques exempts de conflits. Les anthropologues Marja Spierenburg et Harry Wels expliquent que ces choix de représentations cartographiques ne sont pas anodins et ont été utilisées lors de la période d'apartheid en Afrique du Sud. “However, it does not require much reflection to come to the conclusion that maps can only show a fraction of information in their two-dimensional representation of what is on the ground. In other words, “maps are [necessarily] selective representations of reality” (Monmonier, 1995, p.11). This means that it is interesting to know what a map actually does show, but equally interesting is the question

⁶ Pour des raisons de visibilité, la carte a été mise en annexe

what the mapmakers chose not to show, what Harley (1990, pp. 4, 6) called the “silences” in maps. This is especially relevant in the context of South Africa, where many—often White—South African mapmakers either completely ignored or minimized Black settlements on their maps, while even the smallest pockets of White settlement were given prominent places on the maps (Stickler, 1990) » (Spierenburg, Wels, 2006). Cette stratégie était utilisée pour éviter de donner de l’importance à communautés noires lors de l’apartheid en les rendant invisibles sur les cartes, se reproduit. Comme il est démontré précédemment, le fait de ne pas représenter certaines barrières et la localisation des communautés permet de ne pas leur donner de l’importance.

La PPF étant l’acteur central dans la création du parc transfrontalier, la légitimité de ses productions cartographiques n’est pas remise en cause ou du moins en dehors du monde de la recherche. La condition principale de la création d’un parc de la paix et l’abaissement des barrières, de la frontière concerne majoritairement les touristes et en éloigne les communautés locales. Les cartes vont permettre de mettre en invisibilité ce paradoxe, « Analyzing the PPF’s promotional materials, including the maps presented therein, it becomes clear that its stance toward local communities is ambivalent, to say the least. On one hand, the PPF indicates a will to move “beyond fences” but remains, however unintentionally, forcefully “silent” about the communities in most of its maps. Its flagship TFCA, the Great Limpopo TFCA, merges “silence” with “purity” through its policy of transforming the Mozambican part of it in a park. » (Spierenburg, Wels, 2006). La carte est donc un outil politique puissant qui est utilisé par la PPF pour territorialiser l’espace selon ses représentations.

1.3. La militarisation de l’environnement

Après avoir analysé les différents processus liés aux relations entre les États, les acteurs extraterritoriaux et le territoire, il sera pertinent de s’interroger sur les limites de ces nouvelles formes de souveraineté sur le développement social, économique et environnemental.

Les parcs de la paix, comme leurs noms l’indiquent, ont pour vocation l’instauration de la paix. Cependant même si des conflits sont résolus ou en phase de résolution grâce à la création du parc transfrontalier, certains conflits vont être accentués et de nouveau vont faire irruption au sein du GLTP. Le mode développement touristique libéral basé sur les représentations occidentales a engendré des déplacements de populations. La relocalisation des populations en marge des parcs est inégale et est sujette à des conflits. Outre les déplacements de la population, la crise du braconnage qui sévit intensément depuis 2008, a complètement bouleversé l’espace du parc. Comprendre et analyser ces conflits va pouvoir mettre en lumière les processus mis en place par les États et les différents acteurs intervenant dans l’espace du parc dans le but d’atténuer ces conflits. Ces processus, ainsi que leurs justifications, ne sont pas sans conséquence et sont intimement liés aux questions de

souveraineté. Cette partie a pour vocation à analyser les conséquences de la crise du braconnage sur les dynamiques frontalières du GLTP. La militarisation de la conservation étant une notion qui est nouvellement étudiée. La militarisation peut avoir des impacts positifs dans la lutte contre le braconnage, mais peut engendrer des conséquences négatives dans les dimensions sociales et environnementales. Dans ce travail, l'objectif est de démontrer que ce mode de gestion a des limites notamment dans un espace qui est transfrontalier et où la question de la frontière est importante à prendre en compte lorsqu'il y a une militarisation de l'espace.

La crise du braconnage de 2008 a bouleversé l'espace du GLTP, il sera pertinent d'analyser comment s'est opérée la lutte contre le braconnage. La militarisation intensive pour la lutte contre le braconnage peut avoir des effets négatifs et en même temps s'avérer utile, c'est le grand débat qui met en question la gestion militaire des espaces naturels. Pour les défenseurs de la conservation militarisée, cette dernière permettrait de réduire considérablement le braconnage et donc aboutirait à une augmentation de la population d'animaux sauvages, cependant cela met en retrait les effets négatifs. Dans un article de la revue Biological Conservation plusieurs chercheurs de différentes disciplines (géographie, sciences politiques, écologie politique, etc.) ont produit un article qui questionne la militarisation de l'environnement, cet article s'intitule « Why we must question the militarisation of conservation » (Duffy & all., 2019). Cet article a pour objectif de proposer une analyse critique de la militarisation de l'environnement, les auteurs vont développer un contrepoint face à la position qui place la militarisation comme solution pour les situations de crise, « this synthesis of critical perspectives is intended to provide reflections in order to inform conservation policy making via the development of a clear counterpoint to the more commonly articulated position that militarisation is an appropriate, proportionate and necessary response to an urgent situation » (Duffy & all, 2019).

Les représentations sont importantes à prendre en compte, car les acteurs tels que les ONG et les États représentent la militarisation de la conservation comme positive. Les travaux critiques de la conservation militarisée permettent d'analyser aussi les problèmes d'ordre sociaux concernant les communautés qui habitent en périphérie et dans les zones des parcs et l'impact de la militarisation sur leur mode de vie. Les schémas du passé peuvent être recréés notamment en Afrique australe où la population va être aliénée et la pression va être mise sur les habitants pour démanteler les réseaux de braconnage (Duffy & all, 2019). La militarisation de la conservation va faire perdurer le déplacement des populations des espaces protégés par l'usage de la force. Dans ce sens les conflits vont perdurer, et en réponse aux braconniers qui sont lourdement armés, les unités anti-braconnage vont répondre logiquement par la force, ce qui va résulter d'un conflit entre deux groupes armés.

Les unités de lutte anti braconnage ne sont pas seulement des entités étatiques, il y a une émergence importante du nombre de sociétés de sécurité privées. Ce sont des sociétés paramilitaires qui forment par exemple les rangers ou effectuent directement des missions d'appui sur le terrain. Ces sociétés permettent de générer du profit pour les fabricants de matériel militaire. Ces sociétés sont critiquées dans le sens où ces dernières manquent de

connaissance au niveau de l'environnement dans lequel ils opèrent. Une autre critique estime que les coûts importants de la militarisation réduisent les investissements dans d'autres domaines de la conservation. Les chercheurs estiment donc important d'apporter une critique constructive à l'égard des interventions militaires. La militarisation de l'espace est intimement liée aux questions de souveraineté et de frontière, c'est pour cette raison que dans ce travail nous allons nous intéresser principalement aux effets sur la frontière. Dans le cadre du GLTP, il sera pertinent d'analyser les effets la militarisation sur le statut des frontières et donc indirectement sur l'ensemble du GLTP.

1.3.1. La crise du braconnage

Le braconnage de rhinocéros en Afrique du Sud a fortement diminué dans les années 1990. En 1993, la vente de cornes de rhinocéros a été interdite dans les principaux pays consommateurs (Chine, Corée du Sud et Taiwan). Cela a abouti à la croissance de la population de rhinocéros en Afrique du Sud. Cependant au début des années 2000, la demande en provenance du Vietnam couplé d'une augmentation du pouvoir d'achat des Chinois, c'est à partir de 2008 que, ce que l'on nomme, la crise du braconnage de rhinocéros commence. Actuellement une corne de rhinocéros a une valeur qui peut aller de 25 000 à 200 000 dollars sur le marché noir selon la WWF.

Environ 80% de la population mondiale de rhinocéros se localise en Afrique du Sud, ce qui va avoir un impact considérable sur le parc Kruger qui se situe en marge frontalière.

Figure n°3

P. Misrai, 2020 Source : OpenAfrica

Année	Parc Kruger	Total AFDS	% Parc Kruger
2001	4	9	44,40%
2002	20	25	80%
2003	14	22	63,64%
2004	7	10	70%
2005	10	13	76,92%
2006	17	24	70,83%
2007	10	13	76,92%
2008	36	83	43,37%
2009	50	122	40,98%
2010	146	333	43,84%
2011	252	448	56,25%
2012	425	668	63,62%
2013	606	1004	60,36%
2014	827	1215	68,07%
2015	826	1175	70,30%

Ce tableau (figure n°3) représente l'évolution de 2001 à 2015 du nombre de rhinocéros tués par an au sein du parc Kruger et de l'Afrique du Sud. On remarque qu'en moyenne sur le total des rhinocéros tués chaque année, entre 40% et 70% le sont au sein du parc Kruger.

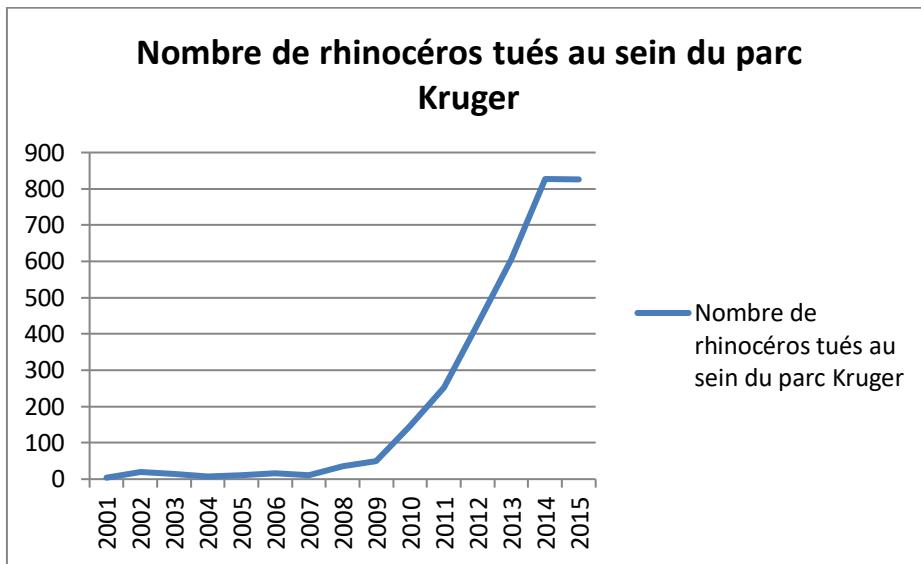


Figure n°4

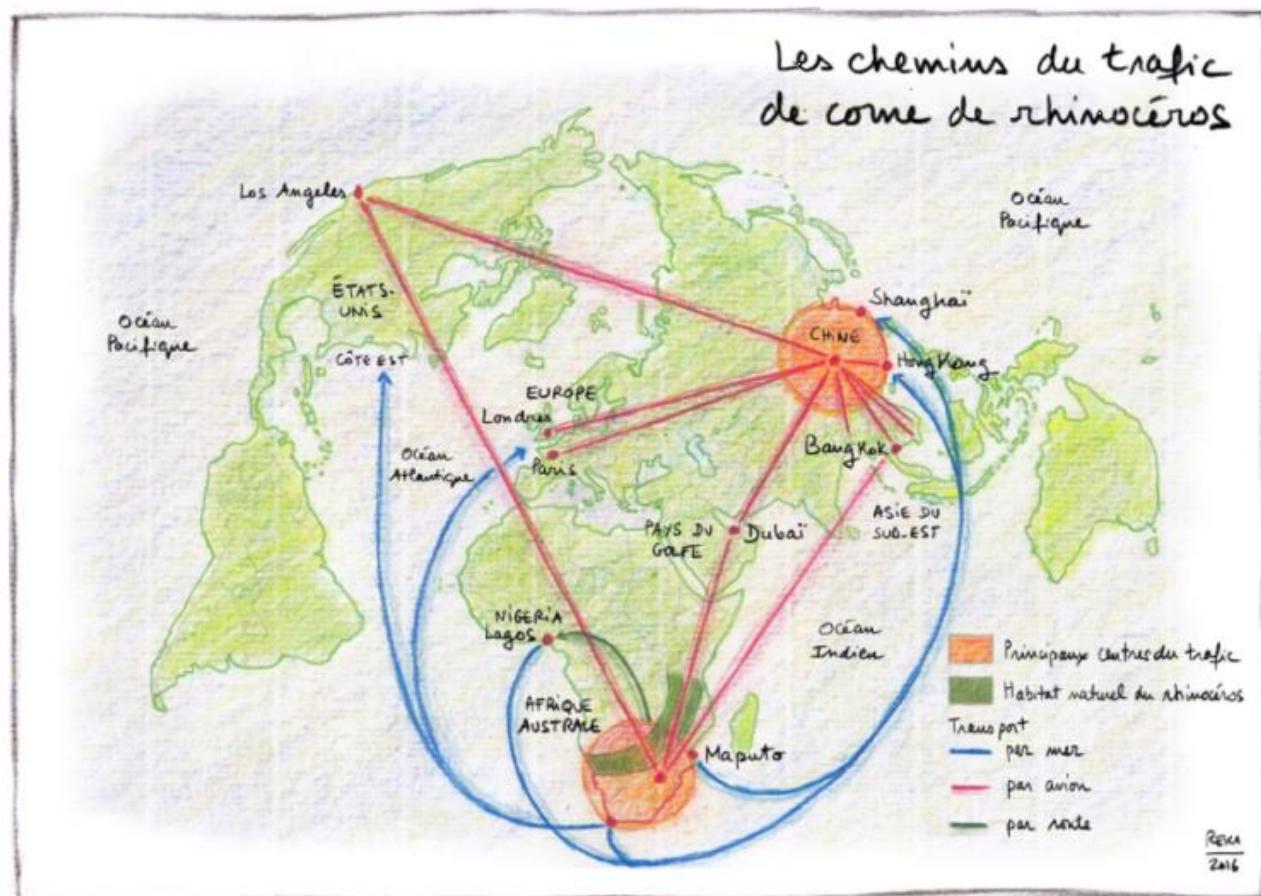
P. Misrai, 2020 Source : OpenAfrica

La courbe (figure n°4) représente bien l'augmentation brutale du braconnage de rhinocéros. En ce qui concerne le Mozambique, les derniers rhinocéros ont été abattus en 2013.

Les profils des braconniers sont variés, ce sont soit des individus provenant des communautés qui vivent aux limites des parcs ou ce peut être des individus faisant partie des rangers ou même de l'armée. Le braconnage ne concerne pas seulement les rhinocéros il concerne également les animaux de brousse qui servent à se nourrir. Certaines communautés ne profitant pas des revenus du tourisme et ayant été déplacées ont vu leurs revenus baisser, c'est pour cette raison que certains utilisent le braconnage comme moyen d'augmenter leurs revenus. Les communautés qui ont été déplacées en périphérie entrent en conflit avec les autorités qui se chargent de la lutte contre le braconnage. Ces derniers sont accusés d'abuser de la force même pour de simples infractions commises par les individus des communautés. Cette situation favorise le choix pour certains de s'opposer à cette perte de territoire et de ressources en s'adonnant à des activités de braconnage. Une des techniques des braconniers est d'acheter une partie de terre privée pour pratiquer la chasse légale et ne pas déclarer la totalité des rhinocéros qui ont été tués. Les autorités sud-africaines luttent contre cette pratique, mais certains membres de ces autorités sont impliqués dans le braconnage, c'est le paradoxe de ce conflit. Certains membres des unités en gestion des parcs sont impliqués dans le braconnage de rhinocéros, cela n'est pas nouveau, car au sein des rangers, il y a toujours eu

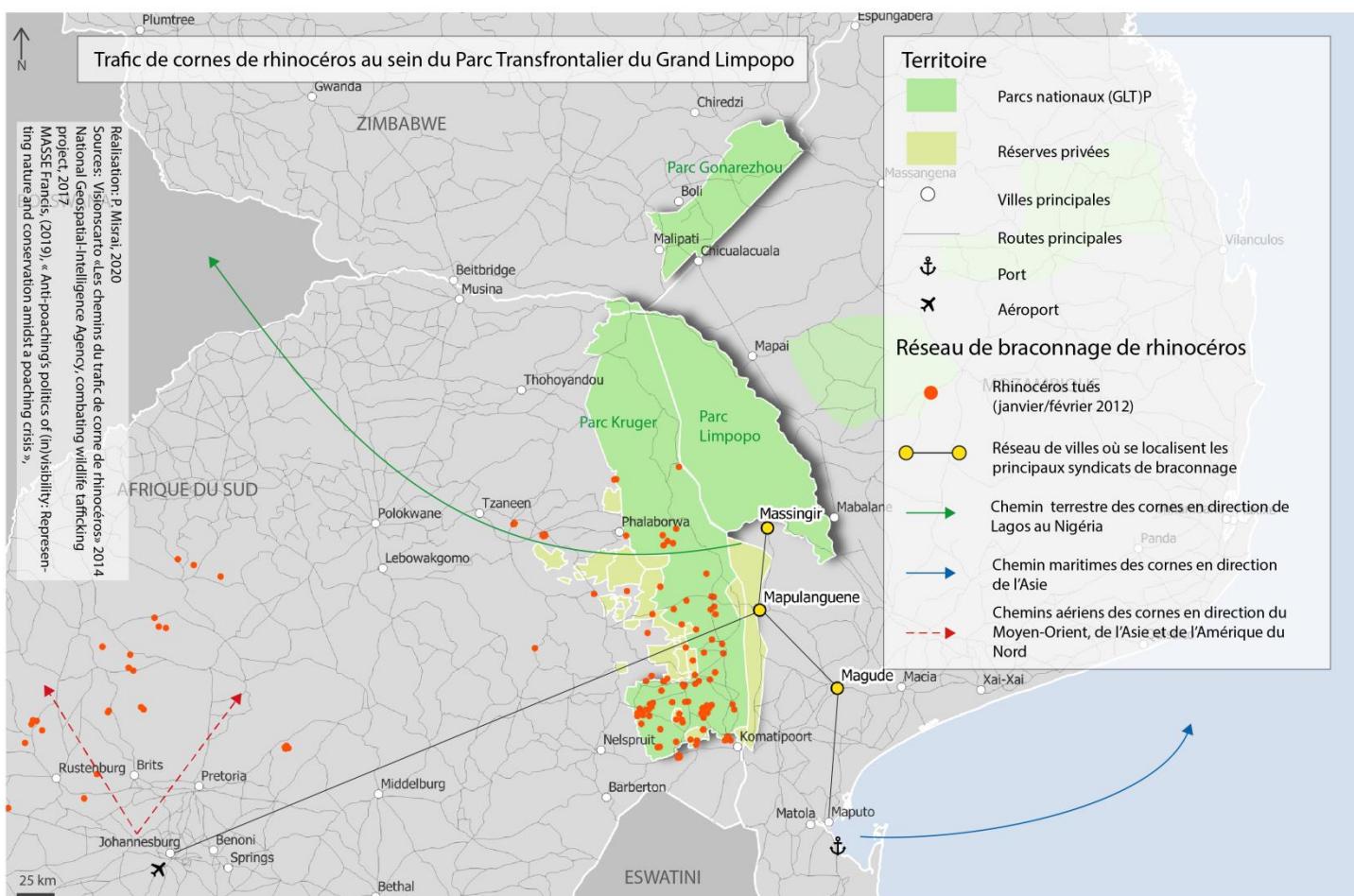
des individus impliqués dans le braconnage ou des informateurs pour les braconniers (Montesh, 2012).

Le parc Kruger étant situé à la frontière avec la Mozambique, de nombreux braconniers franchissent la frontière pour entrer dans le parc Kruger puis retournent au Mozambique pour exporter la marchandise. Ce phénomène a engendré un renforcement de la sécurité à la frontière. Le phénomène peut aussi être expliqué par les inégalités de développement entre d'un côté l'Afrique du Sud avec le parc Kruger et de l'autre côté le Mozambique avec le parc Limpopo. Les individus au Mozambique ne peuvent se reposer sur les revenus générés par le parc Limpopo, la tentation d'intégrer les réseaux de braconnage est forte. Des réseaux se sont constitués notamment du côté mozambicain. La ville de Massingir est considérée comme le lieu central des réseaux de braconnage au Mozambique, « Sur la rive sud du lac Massingir, la ville mozambicaine du même nom s'est taillé une réputation de capitale locale du braconnage. Une sorte de base arrière des syndicats du crime organisé, prêts à tout pour franchir la frontière entre le Mozambique et l'Afrique du Sud qui traverse le parc, pénétrer dans la célèbre réserve du parc Kruger sud-africain, et y tuer quelques rhinocéros. » (AFP, 2018). La ville est proche de la frontière avec le parc Kruger et donc idéalement localisée.



La carte n° 6, réalisée par le cartographe Philippe Rekacewicz, s'est appuyée sur des données de l'ONG Oxpeckers. Sur cette carte, on observe que la principale route maritime sans étape en direction de l'Asie est au départ de Maputo au Mozambique. La proximité du port de Maputo avec le parc Kruger est un des facteurs du développement des réseaux de braconnage au Mozambique. Le coût et la rareté des cornes de rhinocéros ont abouti à la création de réseaux de trafic mondiaux. Avec une concentration importante en Afrique du Sud et dans le parc national Kruger, la crise du braconnage va impacter directement le parc transfrontalier et les relations frontalières

La carte n° 7 a été réalisée dans le but de localiser l'organisation de ces réseaux à l'échelle du GLTP. Les données de ce type sont difficilement accessibles, c'est pour cette raison que les données représentent seulement les rhinocéros tués entre janvier et février 2012. Cependant ce sont des données localisées et donc pertinentes. Le nombre total de ces entités pour l'Afrique du Sud est de 174 cela est suffisant et permet de pouvoir émettre une analyse spatiale des tendances. On remarque que la majorité des actes de braconnages se localisent dans la partie sud du parc Kruger. Cela peut s'expliquer par la proximité avec la ville de Massingir au nord, de la capitale Maputo au Sud et de la ville de Johannesburg au Sud Est. C'est également la partie du parc Kruger qui n'est pas contiguë avec le parc Limpopo. Les marchandises sont ensuite acheminées soit à Maputo pour être exportées par voies maritimes ou soit à Johannesburg pour être exportées via la route vers d'autres ports ou par voies aériennes.



Carte n°7 Source : P.Misra, 2020

Ce sont majoritairement les Mozambicains qui sont accusés d'être les principaux braconniers, la pression est donc mise sur les autorités sur le contrôle des frontières. Le projet du GLTP est mis en cause dans le fait que les barrières ont été abaissées et ont permis aux réseaux informels de se développer de part et d'autre de la frontière. Cependant c'est principalement l'augmentation de la demande asiatique en corne de rhinocéros qui a enclenché ces conflits. Outre l'abaissement des barrières, la création du GLTP est un des facteurs aggravants dans le sens où il a abouti au déplacement des populations du côté mozambicain. Les revenus potentiels du braconnage permettent selon certains individus de ces communautés de compenser les pertes de revenus.

Pour le braconnage des éléphants, la situation est différente. Les prix ayant chuté et la Chine ayant interdit la vente de l'ivoire, les attaques contre les éléphants ont fortement diminué, mais n'ont pas disparu pour autant. Comme pour le cas des rhinocéros, ce sont les individus les plus pauvres qui vont se tourner vers le braconnage. Le Mozambique est un État dans lequel le braconnage est même pratiqué par les élites. Les cicatrices de la guerre civile ont accentué la pauvreté des communautés et le retard en matière de développement touristique des espaces naturels, « Mais après avoir longtemps négligé les parcs naturels, les autorités mozambicaines ont compris leur potentiel de développement touristique. *«Il y a désormais une volonté politique. Je suis persuadé que, même au plus haut niveau, ceux qui étaient impliqués ont reçu l'injonction d'arrêter»*, dit James Bampton, directeur de WCS pour le Mozambique. » (Libération, 2019). Cependant même si la volonté est présente, les États voisins se méfient du Mozambique, cette méfiance se matérialise dans la gestion des frontières notamment avec l'Afrique du Sud et du Zimbabwe.

Le braconnage est une justification de la fermeture des frontières ou du moins dans un sens. Pour la frontière entre l'Afrique du Sud et le Mozambique il semble que les dynamiques sont favorisées dans le sens de l'Afrique du Sud vers le Mozambique avec les flux touristiques et le déplacement de la faune, alors que dans le sens inverse on assiste à un blocage qui est justifié par le besoin de lutter contre le braconnage. Les dynamiques, à sens unique, vont accentuer les problèmes, car les populations vont être déplacées, ce qui va engendrer des pertes de revenu et de l'accès aux ressources, ce qui va favoriser le braconnage qui va donc être un facteur du renforcement de la militarisation de conservation et donc du renforcement de la frontière. C'est un cercle vicieux qui est entretenu par les dynamiques à sens unique. Ce point qui est démontré dans ce travail peut être un des facteurs explicatifs des difficultés de développement transfrontalier dans le cadre de ce projet.

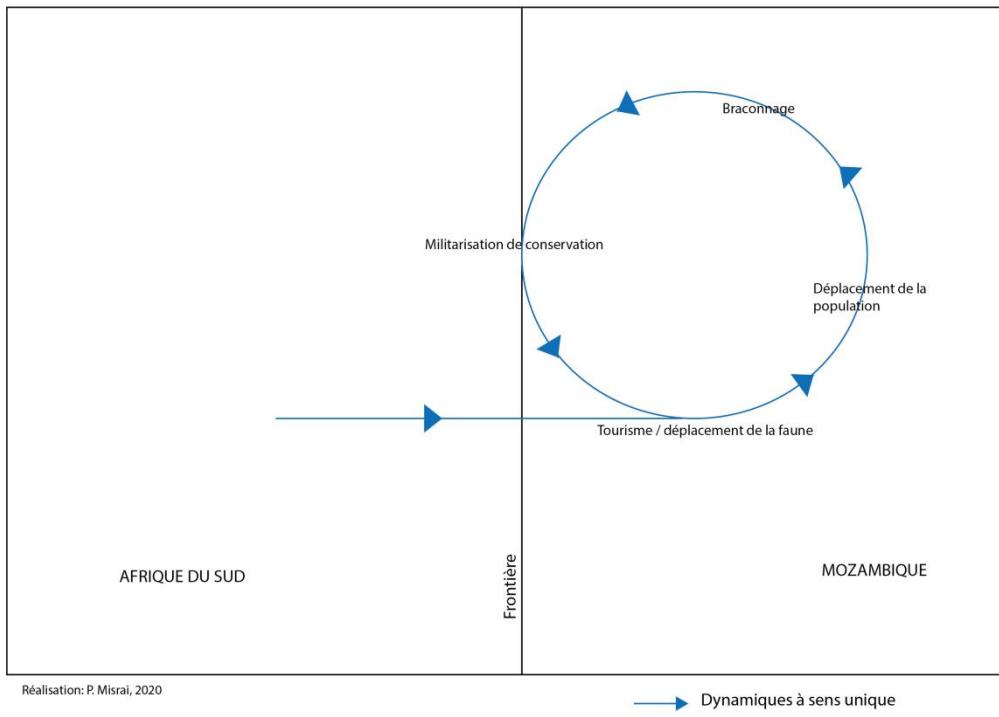


Figure n°5

Source : P.Misrai

Ce schéma permet de représenter le cercle vicieux engendré par les dynamiques à sens unique qui dans un sens franchissent la frontière et dans l'autre se retrouvent bloquées par cette dernière. L'importance de l'état de la frontière est donc un élément important à prendre en compte dans l'analyse de l'espace transfrontalier.

1.3.2. Les écoconquérants

Les représentations liées à la crise du braconnage ont un impact important dans les restructurations territoriales mises en place pour répondre à la crise. La représentation de l'espace c'est la « façon dont un sujet (un acteur) se représente le monde qui l'entoure [Weltanschauung] ». La représentation est donc l'idée que l'on se fait de quelque chose, proche ou lointaine. (Rosière, 2008). La théorie d'Henri Lefebvre est souvent utilisée pour expliquer que les représentations influent directement sur les pratiques et inversement. C'est sur ce point qu'il sera intéressant d'analyser les discours des militants au service de la lutte contre le braconnage et des représentations qu'ils ont de ce conflit. Ce qui permettra d'apporter un éclairage sur leur volonté dans l'organisation de l'espace dans le parc transfrontalier. Ce sont les représentations sociales qui ont construit la vision de ces militants face à la crise du braconnage. Les représentations sociales « correspondent à des formes de connaissances ordinaire, socialement élaborées et partagées, à visée pratique notamment dans la maîtrise de l'environnement naturel et l'adoption d'attitudes et de comportements collectifs. Elles participent en outre à la construction d'une vision commune à tous les membres d'un

collectif. » (Debarbieux, in Lévy & Lussault, 2013). Il s'agit dans ce travail « de comprendre les représentations qui motivent les pratiques de l'espace impliquées dans la production de celui-ci » (Staszak in Lévy & Lussault, 2013).

Comme vu précédemment, la « nature » peut-être au service du politique. D'une manière différente, la nature n'est pas seulement un outil réservé aux Etats pour le contrôle du territoire ou du moins de l'action sur ce dernier. Il s'agit dans cette partie d'analyser les acteurs extraétatiques (militants écologistes, ONG, médias), et leur rapport à l'espace du GLTP. Bram Büscher s'est intéressé lors d'une étude empirique, aux discours de différents acteurs du cyber espace en lien avec la problématique du braconnage de rhinocéros en Afrique du Sud et notamment l'ampleur que prend la crise dans ces discours. « The paper analyses emotive discourses and imaginaries as part of dominant online responses to the rhino-poaching crisis and found that these are predominantly espoused by whites and show a worrying penchant towards (extreme) violence. » (B. Büscher, 2016). Il est pertinent de tenter de comprendre ces actions et de quelles manières ces dernières ont eu un impact directement au sein de l'espace du GLTP et plus particulièrement sur la « fermeture » de la frontière.

Le processus de territorialisation de ces écoconquérants peut être qualifié de front de combat, qui est défini comme « groupe en rébellion ou association combative en politique ou dans l'humanitaire » (Guyot, 2017, p. 20). La traduction spatiale de ce front de combat se traduit par des réseaux réticulaires d'ONG ou d'association luttant contre le braconnage, partageant un projet territorial spécifique. Suite à la crise du braconnage qui s'est intensifiée à partir de 2008, les acteurs extraterritoriaux qui ont pour vocation de lutter contre le braconnage vont mener une lutte à l'aide de la communication ou directement sur le territoire sous forme d'action. Ces représentations majoritairement occidentalo-centrées vont avoir pour effet de mettre la pression sur les acteurs en charge directe de la gestion de la crise du braconnage dans les parcs (Büscher, 2016). Deux membres de la SANParks⁷, résume ce phénomène de pression, « Much of this public outrage was garnered by non-governmental organisations and activists to organise campaigns, raise funds and exert considerable pressure on the South African government and conservation agencies to act forcefully against rhino poachers (DEA 2010). Powerful international lobby groups in conjunction with media houses across the globe called for a variety of sanctions and actions including declaring war on rhino poachers while individual mercenaries and ex-soldiers offered their services in to kill poachers. » (Annecke, Masubelele, 2016).

Ces représentations vont dans une autre perspective permettre de légitimer la militarisation intensive de l'espace. La crise du braconnage peut être vue comme un échec de la gestion de l'État dans la conservation, ce qui met la pression sur les autorités en charge de la lutte contre le braconnage pour mettre en place des solutions. La puissance politique de la communication de ces écoconquérants n'est donc pas à ignorer de par ses effets sur le territoire. Des organisations estiment que la crise du braconnage est un des enjeux majeurs dans les problèmes liés à la conservation dans le monde. Il sera pertinent de comprendre comment ces représentations ont un impact direct sur les actions étatiques sur le territoire du GLTP.

⁷L'organe gouvernemental sud-africain en charge de la gestion des parcs nationaux.

Après une recherche sur Google en utilisant les mots clés « Rhino » et « ONG », un tableau regroupant les premiers résultats des différentes organisations et ONG impliquées dans la lutte contre le braconnage sur le territoire du GLTP a été réalisé.

Nom	Nationalité
Save The Rhino	Royaume-Uni
Helping Rhino	États-Unis
Hemmersbach Rhino Force	Allemagne/ Afrique du Sud / Zimbabwe
Rhino and Forest Fund	Allemagne
International Rhino Foundation	États-Unis
Elephants, Rhinos & Peoples	États-Unis
Veterans Empowered to Protect African Wildlife	Etats-Unis
International Anti PoachingFoundation	Etats-Unis
The Rhinos are Coming	Afrique du Sud
PoachingFacts	États-Unis
Big Life Foundation	États-Unis / Royaume-Uni / Canada

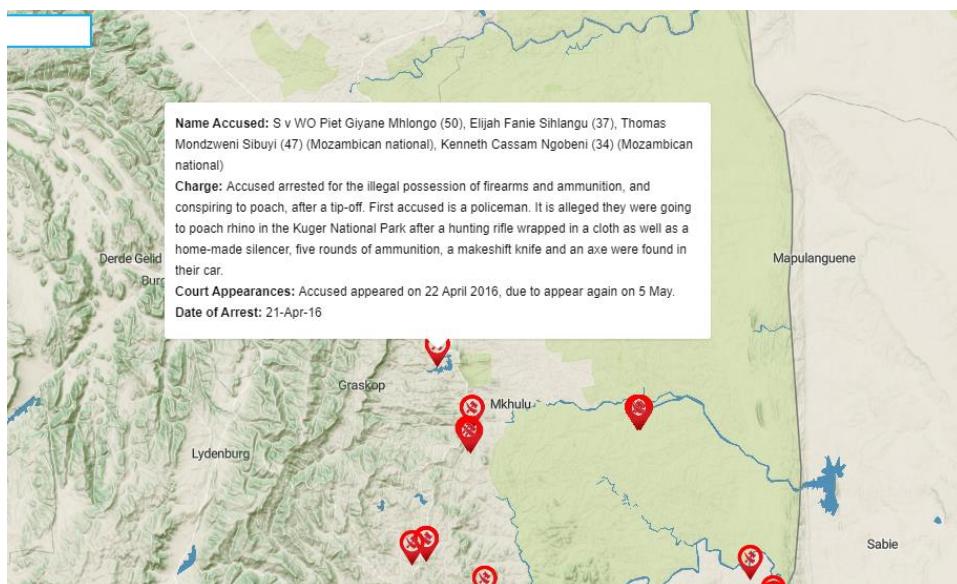
Figure n°6

Source : recherche google

On remarque que la plupart de ces organisations sont basées dans des pays occidentaux (Royaume-Uni, États-Unis, etc.). Le public visé par la communication et la recherche de fonds sont donc majoritairement les touristes et autres militants occidentaux. Le tourisme au sein du GTLP est composé majoritairement de populations venant d'Europe ou d'Amérique du Nord. Les États vont donc aller dans le sens de ces organisations en entretenant de bonnes relations pour ne pas nuire au tourisme. La militarisation intensive va avoir lieu majoritairement au sein du parc Kruger, car c'est dans ce parc que se concentre la majorité des rhinocéros. Le risque est que la militarisation s'étale sur le reste du GLTP, et notamment le parc du Limpopo qui forme un espace continu avec le parc Kruger. En suivant le modèle sud-africain, les risques pour les deux autres parcs sont d'accéder à une nouvelle étape de territorialisation sans avoir fini la précédente.

La pression exercée sur les États peut même aller jusqu'à des revendications concernant la gestion frontalière. En 2015, une pétition intitulée « Re-erect the fence along the border of the Kruger Park and Mozambique and bring in the military to guard our borders against

poachers! » (annexe n° 6) sur le site Change a été lancée par une militante⁸. Cette pétition a récolté 14 555 signatures et s'adresse au gouvernement sud-africain pour la réinstallation des barrières à la frontière avec le Mozambique au sein du parc Kruger. L'argument utilisé dans cette pétition est représentatif de la vision simplifiée qui consiste à affirmer que le braconnage des rhinocéros en provenance du Mozambique profite de l'abaissement des barrières : « We all know that most of the poachers come from Mozambique and that they have increased the poaching since the border fences were taken down. The time has now come to put these fences up again and to increase the military in this area to bring the poaching under control. ». Cependant il faut noter que des barrières sont encore présentes à la frontière et que cette dernière est de plus en plus sécurisée sur l'ensemble de l'espace transfrontalier et non uniquement le long de la ligne. De ce fait cela peut montrer le manque de connaissance d'une partie des militants et donc aboutir à des problématiques lorsqu'ils émettent une pression sur les gouvernements dans la gestion de la crise du braconnage de rhinocéros. Cet exemple reflète bien le processus de front écologique dans lequel la territorialisation est importante pour tous les acteurs même les acteurs extraterritoriaux à distance. Dans ce cas particulier, la frontière est considérée comme l'élément central dans la territorialisation des espaces par les militants là où se trouve la majorité des rhinocéros. Les discours qui remettent en cause l'« ouverture » de la frontière peuvent être véhiculés à l'aide de cartes et de données. Par exemple le centre journalistique d'investigation de l'environnement Oxpeckers, va diffuser une carte sur laquelle sont identifiés les braconniers. La nationalité des braconniers est précisée dans la description. Ces deux exemples, parmi d'autres, présentés ci-dessous, démontrent comment une simple représentation peut influer sur la question frontalière en indiquant la nationalité des braconniers qui sont pour la majorité mozambicains.



⁸ Après une recherche, la personne responsable de la pétition est une militante sud-africaine appartenant à une ONG internationale militant pour la protection des rhinocéros.

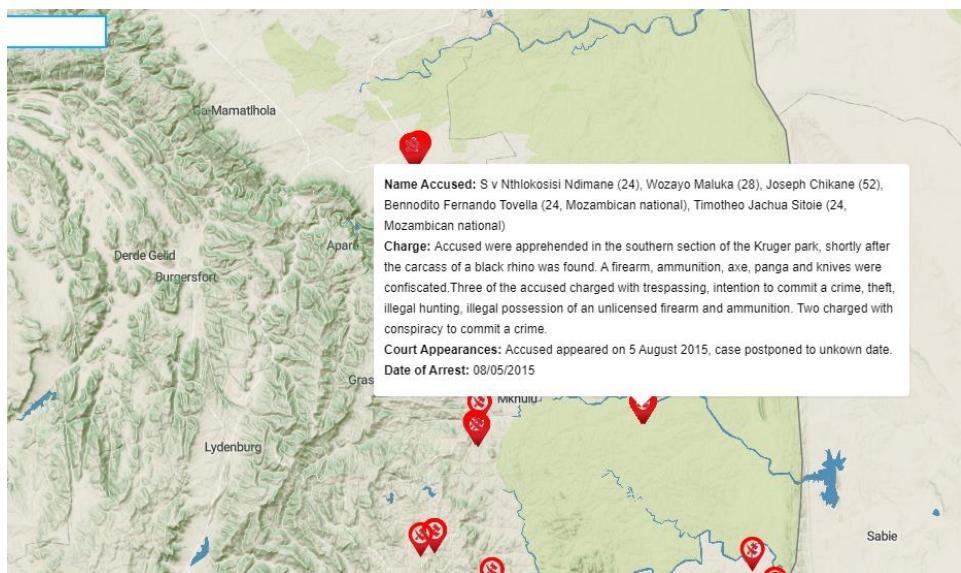


Figure n°7 : Capture d'écran carte braconnage Source : Oxpeckers.com

Ces acteurs considèrent la conservation comme apolitique (Massé, 2019). C'est pour cette raison qu'ils estiment légitime de revendiquer des modifications territoriales telles qu'une modification de la gestion frontalière relevant normalement des plus hautes entités gouvernementales. Cet exemple démontre également que les discours ont un impact sur la coopération transfrontalière. Ces discours concernant la frontière créent une scission entre le Mozambique et l'Afrique du Sud. Ce sont les schémas binaires de l'époque qui sont ravivés à une autre échelle avec ce type de discours. Pour ces militants l'Afrique du Sud est leur territoire, là où se trouvent toutes les richesses naturelles et les pays voisins reflètent l'altérité menaçante. Ces discours affaiblissent donc la volonté de développement des parcs de la paix. Cette scission s'articule donc sur deux échelles. La première, à l'échelle des parcs, concerne la mise à l'écart, des communautés locales présentées comme responsables du braconnage et la seconde à l'échelle internationale avec la volonté de fermer les frontières avec les pays voisins.

Les représentations peuvent également être véhiculées directement depuis les réserves. Le géographe Francis Massé, a effectué une étude portant sur ces représentations. Pendant plusieurs mois, il a analysé le processus par lequel les informations concernant le braconnage sont publiées en ligne pour alimenter les discours portant sur la lutte contre le braconnage. Il s'est rendu dans une des réserves privées du Greater Lembobo Conservancy au sud du parc Limpopo au Mozambique à la frontière avec l'Afrique du Sud pour mener cette étude. Il explique que dans les réserves privées, le soutien financier des militants permet d'investir dans la militarisation. Pour obtenir ce soutien financier, les événements qui ont lieu au sein de

la réserve, telle que le braconnage d'un rhinocéros ou une altercation violente entre braconnier et ranger, vont être utilisés pour alimenter le sentiment de crise. Selon Francis Massé, les informations et les photos sont choisies de manière à représenter les événements les plus dramatiques, c'est le marchandage des représentations. Cette méthode utilisée notamment dans les réserves privées permet le financement de la création de véritables forteresses.

Bram Büscher déduit que les militants en ligne sont majoritairement des blancs qui pensent que l'État n'arrive pas à gérer la crise « Many whites seem to believe that the rhino-poaching crisis shows that control over important conservation spaces is lacking in the post-apartheid era and that the current state fails miserably in this role. » (Büscher, 2016). Ces militants ont une volonté de se réapproprier l'espace et utilisent les représentations de la crise pour justifier le besoin de sécuriser l'espace. L'exemple de la pétition concernant la frontière montre bien cette volonté de récupérer l'espace qui a été perdu à cause de la mise en place d'un parc transfrontalier. Cette situation met en lumière l'importance des territoires qui sont mis en connexion lors d'une coopération transfrontalière. Les militants sont donc logiquement contre la coopération transfrontalière qui met en connexion deux territoires différents, ils veulent protéger le territoire du côté de l'Afrique du Sud face au Mozambique qui est moins développé et d'où selon eux la menace provient. Même s'ils sont une minorité, ces militants se font entendre et cela a un impact sur les politiques territoriales. Les militants sont donc majoritairement des individus blancs luttant contre le braconnage de rhinocéros. Derrière la lutte contre le braconnage se cachent des revendications plus larges telles que la volonté de récupérer le contrôle de certains territoires perdus depuis la fin de l'apartheid. La critique et la pression émises, à l'encontre de la gestion de la crise par les autorités gouvernementales, affectent les modifications du territoire et notamment rendent légitime la militarisation de l'espace. Les effets, de ces actions, sont aussi déterminants dans le projet du GLTP, car les revendications territoriales sont liées avec les limites étatiques. Le parc national Kruger étant déjà un haut lieu touristique pour les Occidentaux, et abritant une grande partie de la population de rhinocéros, les militants vont avoir des revendications territoriales concernant la fermeture de la frontière avec le Mozambique. La crise du braconnage a pu légitimer les revendications des acteurs extraterritoriaux militant pour la conservation et de ce fait donner de l'importance à leurs représentations en tant qu'outil de poids dans l'organisation de l'espace transfrontalier.

1.3.3. Parc de la paix ou un « war park » ?

Les parcs de la paix ont été considérés lors de leurs mises en place comme des modèles de conservation par excellence. La PPF considère même ces parcs comme la « solution globale », mais ils vont être mis sous pression par la crise du braconnage (Büscher, Ramutsindela, 2015). Selon Bram Büscher et Maano Ramutsindela, la crise du braconnage a défait le travail de la PPF, et que paradoxalement, le fait de vouloir sauver les parcs de la paix en Afrique australe augmente la violence. Ces auteurs mettent également en évidence que la

peur face à la crise du braconnage amène les acteurs à utiliser la violence pour sauver les parcs ce qui va à l'encontre de la volonté de l'instauration d'espace de paix. La faune sauvage est selon ces acteurs ce qui fait que les parcs de la paix existent, leur extinction mettrait en péril ces initiatives.

Un autre paradoxe réside dans le fait que la création du GLTP a entraîné des déplacements de population notamment du côté mozambicain. La géographe Elizabeth Lunstrum a observé que certaines villes accueillant les communautés déplacées sont considérées comme les foyers du braconnage. Selon l'AFD, les déplacements de la population au sein du parc Limpopo sont lents, car il y a un manque de ressources humaines pour mettre à bien ce processus. La crise du braconnage a ralenti encore plus ces déplacements et l'attention portée au développement social en général, car les financements concernant la militarisation ont été favorisés. Il est donc intéressant de comprendre que la PPF a des priorités et a indirectement accentué la crise du braconnage. La PPF est donc souvent critiquée par les chercheurs qui estiment qu'en voulant sauver le GLTP, la PPF accentue les conflits. Cela est dû à la vision de la conservation de la PPF et des différents acteurs qui agissent dans le développement du parc. La crise du braconnage entraîne des changements importants dans l'espace du parc, les parcs de la paix deviennent des « parcs de la guerre », « Therefore, rhino poaching and its consequences not only threaten the GLTP but also potentially the entire peace parks project in the region, as peace parks are sliding into ‘warparks’. » (Büscher, Ramutsindela, 2015).

Un des problèmes mis en évidence réside dans le fait que dès sa création, le GLTP s'est tout de suite orienté vers un développement apolitique, touristique, de paix et de coopération, cependant il n'y a pas eu d'initiative concernant les marques des conflits du passé colonial et de l'apartheid. La crise du braconnage adonc fait réapparaître les marques du passé avec notamment la dichotomie entre les blancs d'Afrique du Sud considérés comme les protecteurs de la nature opposés aux noirs du Mozambique considérés comme braconnier. Cette représentation date de l'époque coloniale lorsque la chasse était réglementée. Les blancs étaient considérés comme des sportifs alors que les noirs étaient considérés comme des chasseurs dans l'illégalité et donc des braconniers (Massé, 2019). Ce terme était donc, à l'origine, racial et l'est toujours en partie actuellement. C'est ce point qui accentue l'ampleur que l'on donne à la crise du braconnage, « Thus the peace parks story, because of its location within the regional context, means that the impact of the rhino crisis represents not just a crisis of a species but also a crisis of the dreams of white belonging in and to Africa. » (Büscher, Ramutsindela, 2015). Cette citation met donc en évidence les raisons pour lesquelles la crise du braconnage prend de grandes proportions au sein des communautés de militants occidentaux.

Ces discours et ces changements territoriaux sont importants dans l'analyse du GLTP, ils permettent de comprendre que la frontière est un élément de lutte, car pour certains acteurs de la conservation, cette frontière doit être matérialisée le plus durement possible pour que la lutte soit efficace. De l'autre côté, la PPF veut sauver son projet, même si ses orientations se situent plutôt du côté de la conservation de forteresse pour le développement touristique. La PPF ne peut pas se résoudre à militer pour la matérialisation de la frontière, ce qui irait à l'encontre de ses objectifs initiaux d'abaissement des barrières. La PPF veut démontrer que

grâce au projet des parcs de la paix, la coopération transfrontalière peut avoir lieu entre les unités anti braconnages des deux côtés de la frontière et que cela est possible grâce à l'abaissement des barrières.

Conclusion première partie

Le Parc Transfrontalier du Grand Limpopo s'est construit à une époque où la prise de conscience mondiale de l'importance de protéger les espaces naturels est dominante. Les espaces naturels selon cette pensée ne doivent pas être discontinue, la gestion ne doit pas être sous le contrôle d'un seul État, mais doit dépasser les frontières. De ces discours le parc GLTP prend forme. Il englobe trois parcs nationaux différents dans leur composition et leur histoire. Le parc national Kruger est pionnier en matière de parc naturel, le parc du Gonarezhou lui aurait pu suivre le même développement, mais la direction prise en matière de gestion de l'environnement au Zimbabwe a fait que le parc n'a pas suivi les mêmes dynamiques que le parc Kruger. Pour le parc du Limpopo la transition tardive a été plus rapide et prise en charge directement par les acteurs responsables du projet du GLTP. Nous avons vu comment s'est articulé le passage de la génération géopolitique à la génération globale de front écologique en Afrique du Sud, de cette articulation il en ressort que l'État a gardé la main mise sur la gestion territoriale des espaces naturels. Le fait est que dans ce processus les acteurs extraterritoriaux tels que les ONG, sont implicitement liées aux autorités étatiques, telles que la WWF, ou encore la Wildlife and Environmental Society of South Africa (WESSA) la plus ancienne ONG environnementale d'Afrique du Sud créée en 1926. L'Afrique du Sud et plus particulièrement le parc Kruger était donc préparé pour l'avènement d'un parc transfrontalier. Cette différence entre les trois parcs est visible lors de l'organisation de l'espace frontalier, notamment sur les questions de frontières. À la suite de cette partie ayant présenté les parcs du GLTP et les logiques politiques qu'induit le projet, il sera pertinent dans une seconde partie de s'interroger sur les dynamiques spatiales liées à la territorialisation des États sur cet espace. Comme nous l'avons vu dans cette partie, la « nature » est un outil utilisé par les différents acteurs pour justifier leurs actions sur l'espace. Ce sont principalement les acteurs en charge de la gestion du parc qui ont la capacité à agir sur le territoire. Ces acteurs extra ou infraétatiques (gouvernements, ONG, Sociétés privées) produisent le territoire du parc transfrontalier du grand Limpopo. La mise en place d'un parc transfrontalier va impulser de nouvelles dynamiques territoriales. Pour les trois parcs, ces nouvelles dynamiques vont concerner principalement la mise sous cloche, la mise en tourisme et la militarisation des parcs. La mise en place d'un projet transfrontalier va aussi avoir un impact important sur la souveraineté des États et notamment sur les questions de frontières.

2. Dynamiques spatiales frontalières et souveraineté territoriale

2.1. La naissance d'un espace transfrontalier

Après avoir présenté les évolutions dans le temps des différents parcs nationaux qui composent le GLTP, il convient de décrire les dynamiques du parc transfrontalier. D'une manière théorique en associant des notions essentielles liées à la mise en place projet du GLTP et de faire un retour sur les objectifs et les représentations et d'une manière à rendre compte des dynamiques spatiales qui ont accompagné le processus de création du parc. Il s'agira également de faire état de la mobilité des limites spatiales qui ont redéfinies territoires.

2.1.1. De la frontière à l'espace transfrontalier

Le GLTP est articulé autour de trois dyades⁹, celle entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, celle entre le Zimbabwe et le Mozambique et une infime partie de celle entre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. Il est également articulé autour d'un tripoint¹⁰, du nom de Crooks Corner où le célèbre braconnier Cecil Barnard se serait caché. Ce dernier s'est servi de cette particularité géographique pour échapper aux autorités. Le tracé de la frontière entre l'Afrique du Sud et le Mozambique s'étend sur 491 km. La frontière sépare le parc national Kruger et le parc national Limpopo sur environ 180 km, la partie sud du parc Kruger continue de longer la frontière sur une distance d'environ 160 km. En 1975 une barrière de 120 km, matérialisée par des grillages électrifiés et des barbelés a été érigée au sein du parc Kruger à la limite avec le Mozambique, actuellement il est en déconstruction, il reste environ une cinquantaine de kilomètres de clôture et de nouvelles ont été construites depuis pour la lutte contre le braconnage.

Le tracé de la frontière entre le Mozambique et le Zimbabwe s'étend sur 1231 km. Le parc national Gonarezhou longe la frontière du côté zimbabwéen sur environ 115 km. Les frontières du Mozambique sont donc au contact des trois parcs nationaux qui composent le GLTP. Cependant le parc national du Gonarezhou, n'étant pas en contact avec un des autres parcs nationaux, un corridor a été créé pour le relier au parc Kruger en longeant la ligne de frontière. Cependant ce corridor relie le parc Gonarezhou avec le parc Kruger en Afrique du Sud de manière indirecte, car ce corridor correspond à la réserve Sengwe qui n'est pas un parc national.

⁹ Terme utilisé par le géographe Michel Foucher pour désigner un segment de tracé frontalier séparant deux États.

¹⁰ Point sur lequel se croisent trois limites étatiques de même niveau, dans le cas présent ce sont les frontières internationales.

Les notions de frontière et d'espace transfrontalier, qui n'ont pas été présentées en introduction, méritent de l'être dans cette partie. Comme son nom l'indique le GLTP, est un parc transfrontalier, ce qui implique qu'il y a une articulation autour de l'objet frontière. De la ligne, en découle un espace surfacique que l'on qualifie de transfrontalier.

La définition de la frontière du géographe Michel Foucher : « Les frontières sont des structures spatiales élémentaires, de forme linéaire, à fonction de discontinuité géopolitique et de marquage, de repère, sur les trois registres du réel, du symbolique et de l'imaginaire. » (Foucher, 1991), permet de comprendre que ces lignes forment une discontinuité entre les trois parcs. L'un des objectifs principaux dans la création d'un parc de la paix et de gommer la discontinuité induite par ces lignes frontalières.

Selon le géographe Stéphane Rosière, « La notion de frontière dispose de plusieurs acceptations et constitue un type particulier de limite, terme que l'on peut considérer comme plus englobant dans ses interprétations. » (Rosière, 2008). Dans sa définition de *la frontière comme tracé*, il est cité « Si la frontière internationale est, typiquement, une discontinuité linéaire, la ligne est loin d'en constituer sa seule expression : la limite s'exprime aussi dans l'interface et dans les dynamiques zonales qu'elle induit. Les espaces frontaliers élargissent la frontière au-delà de sa réalité juridique et théorique. » (Rosière, 2008). Il paraît pertinent d'insister sur le fait que cette ligne est loin de constituer la seule expression de la frontière internationale. C'est sur ce point qu'il sera pertinent d'étudier les nouvelles limites induites par la dimension zonale du GLTP, car ces dernières constituent les limites du parc qui implicitement correspondent à la continuité de la frontière internationale.

Ces nouvelles limites peuvent être légitimées par le fait que ces espaces aient servi de zone tampon durant les conflits du passé. Ces « nouvelles » limites étaient déjà présentes dans l'espace, mais c'est la dimension juridique, de ces limites dues au projet du GLTP, qui peut être questionné. La nouvelle dimension, que l'on donne à ces limites, est intrinsèquement liée aux dynamiques associées à la volonté des acteurs.

La géographe Anne-Laure Amilhat-Szary estime au sujet de l'objet frontière que « L'institution liminale peut en effet se traduire par le gel de l'accès, dans l'idée que les « espaces tampons » (ou *buffer zones*) réduiront la conflictualité en maintenant les parties prenantes à distance. Sur le temps long, quand le stigmate peut enfin être retourné, le fait que l'accès aux espaces de la frontière ait été restreint pendant de longues années finit par produire des périmètres écologiques remarquables. » (Amilhat-Szary, 2015). Elle ajoute que « Paradoxalement, ces zones périphériques mises en réserve par les militaires peuvent être facilement réinvesties pour être insérées rapidement dans la globalisation, notamment par des formes de mise en valeur croisée, avec des circuits touristiques transfrontaliers. » (Amilhat-Szary, 2015).

De ces deux citations d'Anne-Laure Amilhat-Szay, deux points essentiels sont à retenir. Le premier concerne la production de périmètres écologiques remarquables. Ces périmètres étaient déjà présents avant la mise en tampon des parcs. La mise en tampon a probablement accentué le côté « remarquable » de ces périmètres écologiques et sert donc d'outil de justification pour conserver ces périmètres. Le deuxième point concerne le réinvestissement

de ces zones dans la globalisation notamment par des circuits touristiques. Pour le cas du GLTP la mise en tourisme de l'espace est justifiée par le fait que ce soit des périmètres écologiques remarquables. Cet enchaînement de l'utilisation de l'espace permet donc de se rendre compte de la volonté de certains acteurs dans la démarche de front écologique, d'utiliser l'outil qu'est la nature pour justifier la mise en sanctuarisation de ces espaces dans le projet d'un parc transfrontalier.

La notion de frontière est donc centrale pour comprendre l'espace transfrontalier. « Ce qui semble changer, c'est le fait que la frontière soit désormais perçue moins comme un frein que comme un levier du développement. D'un symbole de la mise à distance, elle devient une des expressions de la proximité ». (Amilhat-Szary, Fourny et alii, 2006). En effet, par exemple le parc national Kruger et le parc national Limpopo qui sont des espaces semblables (dans leurs caractéristiques physiques), ont été mis à distance par la frontière. C'est l'utilisation de cette même frontière dans le cadre d'un projet transfrontalier qui va permettre d'accentuer la proximité de ces espaces. « L'ouverture de la frontière d'État marque donc non la fin de la frontière, mais la fin d'un type d'organisation du passage à l'altérité. [...] La coopération transfrontalière, elle aussi, participe de ce rapport dialectique entre proche et lointain. Elle représente d'abord une action qui redéfinit le territoire qu'elle se donne pour objet d'intervention » (Fourny, 2005). Au sujet de l'espace transfrontalier du GLTP, il est important de se questionner sur l'ouverture de la frontière et à qui elle profite. La frontière n'est « ouverte » que dans le parc, ce qui ne signifie pas que les trois dyades entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, entre le Mozambique et le Zimbabwe et entre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, soit ouvertes sur la totalité de leurs tracés.

À la suite de cette présentation théorique des concepts liés à l'espace transfrontalier, qui mettent en lumière des questionnements essentiels, il s'agira de présenter de quelle manière s'est articulée la création du GLTP. Et ainsi de répondre à ces questionnements.

2.1.2. La coopération transfrontalière

Les frontières, même si historiquement « constituent un attribut de l'État, géré par le gouvernement central » (Leloup, Gagnol, 2017), peuvent être utilisées à des fins de coopération, pour réunir des territoires qui étaient discontinus avec la présence de la frontière. Dans le cadre de la coopération environnementale, la ligne de frontière se transforme en structure environnementale aréolaire (Fourny, 2005), ce qui consiste en une zone naturelle pour séparer les États. La présence du pouvoir va être représentée d'une manière différente par le biais d'une territorialisation et d'une institutionnalisation de l'espace qu'il n'y avait pas avant la coopération. Pour le parc Gonarezhou et le parc Kruger cela relève plus de la modification alors que pour le parc du Limpopo cela relève d'une institutionnalisation nouvelle. Si en général « Les politiques d'alliance demandent alors de repenser la spécificité des territoires en présence, de mettre en exergue des similarités et des communautés là où les identités se définissaient dans leur opposition respective, par la différenciation irréductible de

l'appartenance nationale ; et redessinent ainsi les cadres de l'appartenance et de l'intérêt communs.» (Fourny, 2005), pour le cas du GLTP, il faut noter que les frontières postcoloniales possèdent une dimension différente quant au cas du sentiment de nationalité. Les frontières entre les États du GLTP ne sont pas des lignes qui opposent des populations (principalement dans l'espace transfrontalier) ayant un sentiment d'appartenance nationale important. Pour justifier la mise en place d'une coopération, la nature est perçue comme un environnement qui dépasse les frontières. C'est un lieu commun qui selon les représentations qui sont faites de cet espace, ne doit pas appartenir seulement aux États et ne doit pas être séparé par des frontières. Dans le cas du GLTP, les parcs naturels sont la matérialisation de l'institutionnalisation de ces espaces. Le projet d'une coopération transfrontalière permet d'étendre ces espaces. Des avantages sont notables dans la transformation de la ligne en espace transfrontalier « Celui-ci permet la valorisation économique des espaces de nature, à laquelle l'unification transfrontalière confère plus d'efficacité grâce à des surfaces plus étendues, mais apporte aussi la plus-value symbolique de la frontière ». (Fourny, 2005). La frontière dans la coopération transfrontalière est également un outil cartographique des représentations. En effaçant la frontière des représentations ou du moins en limitant et modifiant sa visibilité et son sens en ne laissant que les « symboles graphiques attestant de son existence » (Fourny, 2005), cela permet de montrer la volonté d'une unification de l'espace environnementale. La frontière ne représente pas seulement la limite entre deux Etats elle est symbole de fragmentation spatiale. Dans les Peaces Parks, les barrières ne doivent plus être, ou du moins dans les représentations, du fait de la symbolique qui leur est associée, « The discourse of the border-as-fence in peaceparks is not free floating, but is grounded on ecological problems such as fragmented landscapes, habitats and ecological systems that could be resolved in part by removing the fence. » (Ramutsindela, 2016). Ce sont donc les valeurs environnementales universelles qui facilitent la création des Peaces Parks, et procèdent à des changements politiques.

La création des PP, de par leur dimension environnementale, modifie les politiques frontalières et territoriales. Un PP est un espace que l'on peut qualifier de « micro-régional » (Ramutsindela, 2016), qui modifie l'espace transfrontalier dans le but d'atteindre les objectifs environnementaux, politiques et économique. Ces parcs transfrontaliers permettent, en s'appuyant sur l'histoire des frontières africaines, de faire émerger une nouvelle hégémonie de l'espace via le processus de dénationalisation de la nature. Le géographe Maano Ramutsindela démontre que les rapports à la frontière diffèrent selon les représentations. Dans l'Afrique précoloniale, les frontières n'étaient pas des lignes, mais plutôt des zones frontalières, qui prenaient trois formes : frontières de contact, frontières de séparation et frontières de transition. Dans la littérature de la conservation sur le thème de l'histoire des frontières africaines, d'un point de vue occidental, ces dernières sont considérées comme des lignes. De cette vision, la ligne de frontière postcoloniale est considérée comme poreuse et donc le signe de la faiblesse des États. Les acteurs en charge de la création des Peaces Parks vont s'appuyer sur ce point pour justifier la mise en place de projets transnationaux. Cependant certaines études (Ramutsindela, 2016) vont à l'encontre de ces représentations, en démontrant que les frontières tracées par les empires coloniaux ont paradoxalement accentué les identités

transnationales. Cela est dû à la partition des ethnies par les frontières artificielles et l'absence d'une identité nationale forte. D'un symbole de la mise à distance, la frontière devient donc une des expressions de la proximité (Amilhat-Szary, Fourny et *alii*, 2006). Les frontières africaines sont donc marginalisées dans les études frontaliers occidentales de par leur caractère particulier, ce qui a pour conséquence de renforcer le courant de pensée panafricain dans la société africaine pour s'affranchir des frontières coloniales. Cette dichotomie liée aux représentations de l'histoire des frontières africaines selon la vision occidentale et de l'autre côté la volonté d'effacer les frontières coloniales, va permettre l'avènement des PP. Si l'on dépasse la dimension ethnique, il est pertinent de comprendre que l'écologie politique joue un rôle important dans la mobilité des frontières dans le cadre des PP. Maano Ramutsindela utilise le terme de « political ecology of the border » pour designer ce processus, « It is instead constitutive of borders politics and human-environnement dynamics, and it is driven by an environmental logic that largely hinges on certain endowed or presumed attributes of borders and borderlands » (Ramutsindela, 2016). Un des premiers objectifs pour la mise en place du projet est d'effacer les traces du colonialisme en abaissant les barrières. Les lobbys de la conservation vont s'appuyer sur cette vision politique, pour convaincre les leaders africains d'instaurer un parc de la paix, pour mettre fins conflits sociaux et politiques. Le GLTP suit donc les logiques classiques des parcs transfrontaliers, mais est accentué par la nature des frontières qui le compose.

2.1.3. Les nouvelles limites

De nouvelles limites vont être matérialisées pour remplacer la frontière dans l'espace du GLTP. Avant de s'intéresser aux limites qui concernent le parc transfrontalier, il faut comprendre quels sont les rapports frontaliers qu'entretiennent les trois États. Ceci permettra d'identifier certains paradoxes.

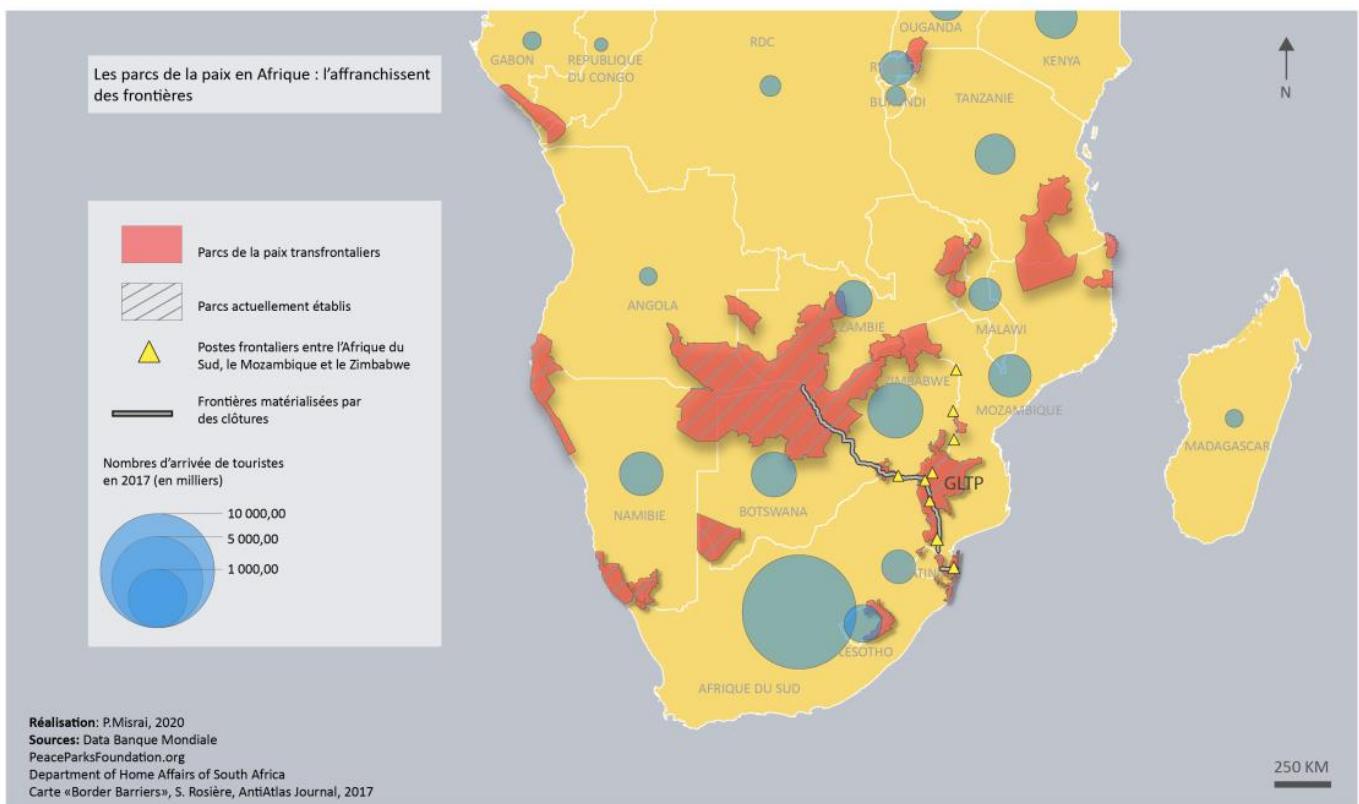
Comme vu précédemment la frontière permet de matérialiser la souveraineté d'un État sur le territoire. Si cette dernière est contestée ou sujette à des tensions (migrations, etc.), cela peut nuire à la légitimation de la souveraineté de l'État sur le territoire. La matérialisation de la frontière sous forme de barrières permet de « contrôler un environnement qui est perçu comme menaçant ou qui est caractérisé par des problèmes de sécurités (Vallet, 2014). Ils peuvent être considérés comme des outils pour la réaffirmation de la souveraineté des États (Brown, 2009). » (Rosière, 2017). À l'inverse les États peuvent mettre en place une coopération transfrontalière qui permet d'effacer, du moins des représentations, cette limite et de la placer dans un nouveau cadre qui rendrait légitime d'une autre manière la souveraineté de l'État sur le territoire. Il faut donc noter que face à cette problématique de souveraineté territoriale l'État peut opter paradoxalement pour un renforcement des barrières ou un effacement des barrières dans le cadre d'une coopération transfrontalière.

Ce qui peut sembler paradoxal pour le cas du GLTP, ce sont les relations frontalières notamment de l’Afrique du Sud avec ses deux voisins, le Mozambique et le Zimbabwe. Ces deux dyades sont considérées comme des « frontières barrières ». Ce type de frontière peut prendre la forme d’un mur ou d’une clôture par exemple. La raison du contrôle important aux frontières de l’Afrique du Sud est due à l’attraction économique de cet État pour les migrants des pays voisins. Les migrants vont tenter de trouver des stratégies pour s’affranchir des frontières, ce qui va avoir pour résultat la mise en place de politiques frontalières matérialisées par un renforcement des barrières. Autre fait marquant concerne l’absence du Mozambique et du Zimbabwe dans l’Union Douanière d’Afrique australe qui comprend le Botswana, la Namibie, le Lesotho, l’Eswatini et l’Afrique du Sud. Même si une union douanière n’est pas synonyme de coopération transfrontalière, l’absence du Mozambique et du Zimbabwe est révélatrice d’une tension frontalière avec l’Afrique du Sud.

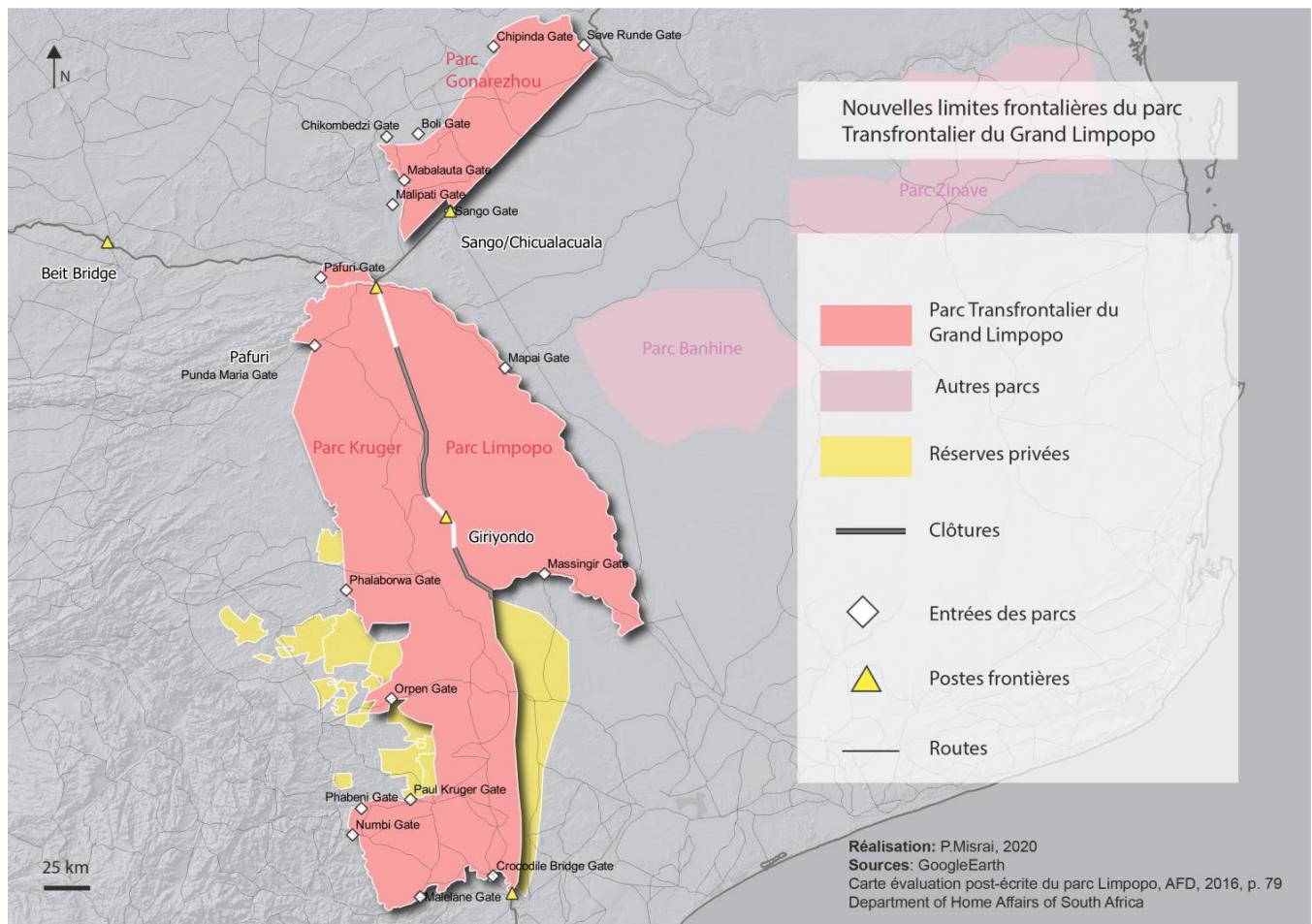
Selon le géographe Stéphane Rosière, les frontières barrières se dématérialisent en s’étalant, mais en gardant le même objectif explicite de contrôle par l’utilisation de nouvelles technologies. Il faut comprendre que dans le cas du GLTP, la différence est dans les représentations, il y a cette volonté d’effacer la frontière et non d’en garder le contrôle même si celle-ci se dématérialise. Dans les faits, si l’on analyse la partie de la frontière entre les parcs, les représentations généralement véhiculées d’un tel projet ne se traduisent pas de la même manière sur le territoire. La frontière n’a donc pas disparu, ce sont les contrôles qui ont été déplacés et qui ne se localisent plus sur la ligne¹¹. La frontière est diluée dans l’espace, sa dématérialisation se fait par un étalement (Rosière, 2017), et est donc délinéarisée. De ce fait il sera pertinent de comprendre comme s’opère la délinéarisation de la limite entre les parcs. Comme le cite la géographe Anne-Laure Amilhat-Szary au sujet de la mobilité de la frontière, « La frontière mobile doit en effet assurer des fonctions de filtre afin de contribuer à « fluidifier » la globalisation.» (Amilhat-Szary, 2015). Dans le cadre du GLTP, le tourisme correspond à cette globalisation. Cette ouverture pour fluidifier la globalisation va révéler des inégalités quant à la circulation des individus.

La carte n° 8 représente la localisation des parcs de la paix en Afrique. On observe que l’Afrique du Sud est impliquée dans de nombreux projets de parcs transfrontaliers cela s’explique par le fait que la PPF est une ONG sud-africaine et que les premiers parcs de la paix ont été érigés depuis l’Afrique du Sud. On observe également que ses frontières avec le Mozambique et le Zimbabwe sont deux des trois frontières matérialisées par des clôtures (la troisième correspond à celle entre le Zimbabwe et le Botswana). L’Afrique du Sud est donc un État qui s’ouvre par le biais des parcs transfrontaliers de la paix et dans un même temps un État aux frontières fermées. Ce paradoxe de l’Afrique du Sud peut s’expliquer par le potentiel touristique des parcs de la paix transfrontaliers. L’Afrique du Sud est l’État d’Afrique australe le plus touristique, le développement des parcs transfrontaliers permet d’augmenter le développement de ce secteur. De ce constat, il semble pertinent de se questionner sur les dynamiques liées à l’ouverture des frontières au sein du GLTP.

¹¹Pour le cas du GLTP des contrôles sont encore présents sur la ligne frontalière, mais leur particularité sera analysée.



Carte n° 8 Source : P.Misrai, 2020



Carte n° 9 Source : P.Misrai, 2020

En changeant d'échelle, la carte n°9 permet de représenter les différentes limites du GLTP. La frontière entre le Mozambique et le Zimbabwe reste inchangée dans le cadre du projet transfrontalier, alors que des changements ont lieu à la frontière entre l'Afrique du Sud et le Mozambique entre les parcs. Les clôtures ont été ouvertes, mais seulement à certains endroits pour faciliter les migrations de la faune. Mais la plupart des clôtures sont encore présentes dans le but de stopper les migrations illégales et de lutter contre le braconnage. Les postes frontaliers sont localisés aux endroits où les clôtures sont ouvertes. Les portes d'entrée peuvent être considérées comme de nouvelles limites, car il faut se soumettre à un contrôle pour les franchir. Il est pertinent d'observer et de comparer les différents postes-frontière en fonction de leur localité, c'est-à-dire s'ils se situent au sein ou hors du GLTP, il est également pertinent d'intégrer les points d'entrées du parc à cette comparaison. Ces points d'entrées permettent de matérialiser l'étalement de la frontière : « les frontières sont, en effet, parfois ouvertes et librement franchissables au sein même du parc. Plus précisément, les postes-frontière sont déplacés à la périphérie du parc, les visiteurs n'ayant pas besoin de visa pour circuler sur l'intégralité du territoire du parc, sauf à vouloir sortir du parc par un point d'accès national situé dans un autre État que celui par lequel ils sont entrés. » (Geslin, 2012)¹².



Poste frontière Giriyondo



Porte Massingir (Limpopo)



Porte Malelane (Kurger)



Porte Paul Kruger (Kruger)

Figure n°8 Source : Capture d'écran GoogleEarth et GoogleImages

¹² Il faut préciser que le passage à la frontière est dans tous les cas contrôlé et il faut s'acquitter des droits de douane et justifier de sa présence au moins une nuit dans l'un des parcs.

Une première observation (figure n°6) peut être faite concernant les similitudes entre le poste-frontière Giriyondo et les entrées du parc Paul Kruger et Malelane côté Afrique du Sud et Massingir côté Mozambique (pour la localisation cf. carte n° 9). Ce poste-frontière a été inauguré en 2006 dans le but de faciliter la circulation des touristes. La configuration, entre le poste-frontière et les entrées du parc, est similaire, ainsi que l'architecture des bâtiments. Dans les deux cas, le passage est contrôlé, pour passer il faut se présenter aux autorités. Pour l'entrée dans le parc il faut s'acquitter de droit d'entrée et préciser la durée du séjour. Pour le passage à la frontière au sein du parc il faut s'acquitter des droits de douane et il faut justifier de la réservation d'au moins une nuit dans l'un des deux parcs. Le poste de Beitbridge entre l'Afrique du Sud et le Mozambique est bien différent du poste-frontière du Giriyondo, on observe une matérialisation de la frontière dans sa forme plus classique.



Poste frontière de Beitbridge



Poste frontière de Sango/Chicualacuala

Figure n°9 Source : Capture d'écran GoogleEarth et GoogleImages

Il est compréhensible que selon sa localisation, le poste-frontière n'ait pas la même fonction. Effectivement au sein du parc, le poste-frontière s'adresse aux touristes, c'est pour cette raison que le poste est similaire aux entrées du parc. Ce sont des stratégies qui démontrent de quelle manière ont lieu les changements au niveau de la frontière dans le cadre d'un projet transfrontalier. Comme le précise le philosophe Olivier Razac, « L'enjeu tactique des délimitations de l'espace comme contrôle différentiel est donc d'ajuster le coefficient de perméabilité d'un lieu en fonction de la rencontre, chaque fois différente, entre ses besoins fonctionnels et la nature des entrées/sorties. Ce réglage se fait aussi bien au niveau symbolique qu'opérationnel. Au niveau symbolique, une délimitation peut être trop voyante ou trop brutale compte tenu de sa fonction et de ceux à qui elle s'adresse, elle peut alors devenir contre-productive. » (Razac, 2013). Ce propos illustre parfaitement la stratégie mise en place d'une délimitation la moins brutale possible au sein du parc pour présenter l'espace transfrontalier comme harmonieux pour les touristes. Il faut noter que ce besoin, de réduire la brutalité du poste frontière est permise par le déplacement des contrôles aux portes d'entrées

du parc. Ces dernières représentent en quelque sorte la continuité de la frontière et la matérialisation d'un nouveau mode de séparation qui s'apparente à une zone plutôt qu'à une ligne. En ce sens le passage semble être facilité pour les touristes qui franchissent la frontière au sein du parc, le but est que ces derniers aient le sentiment de rester dans un espace homogène qui est la nature sous forme de parc et non de franchir une frontière étatique. Pour les communautés locales cependant l'effet frontière s'amplifie. Les communautés du parc Limpopo qui ont été déplacées en périphérie vont être éloignées de la frontière et ne vont plus avoir accès facilement aux routes migratoires. De nombreux individus avaient pour habitude de franchir la frontière pour aller travailler en Afrique du Sud. Le but est de rendre la frontière le plus invisible possible pour les touristes et de donner le sentiment que le parc Kruger et le parc Limpopo sont compris dans un ensemble homogène.

Le problème est que les touristes vont être imprégnés par ces représentations et être perturbés par la réalité du terrain et les inégalités de développement entre les deux parcs lors du franchissement de la frontière. Une recherche sur le site de référencement touristique TripAdvisor permet d'en rendre compte (annexe n° 7). Un avis laissé par une internaute (Cathy B), « We travelled through this park from Mozambique to the KNP in January, this is the second time we've done the trip, and I think there are more people settled in the park than the last time we went there!! If Moz (and the people living in and around the park) want to see the benefits from tourism, they need to look next door at the Kruger, and start with relocating everyone - and their livestock. You can't have both, unfortunately. » démontre deux points importants à noter. Le premier concerne la méconnaissance des projets en cours au sein du parc Limpopo concernant la relocalisation des communautés locales et le second démontre l'imprégnation des discours occidentaux de la conservation dans lesquels les communautés locales ne doivent pas être en coprésence avec la biodiversité. Cette vision touristique est largement dominante, ce qui va influer directement les actions en charge de la gestion pour satisfaire les besoins touristiques qui sont synonymes de développement économique.

Cependant, même si le passage frontalier au sein du parc est en majeure partie franchi par les touristes, il reste un point de contrôle stratégique, car les portes d'entrée du parc Limpopo de l'autre côté de la frontière ne sont pas aussi nombreuses que du côté du parc Kruger, ce qui rend ses limites plus perméables. Il faut noter que la porte d'entrée Massingir, une des deux entrées principales du parc Limpopo, est construite sur le même modèle que ceux présents du côté du parc Kruger.

En ce qui concerne le lien entre le parc Gonarezhou et les deux autres parcs, la situation est différente. Les terres communales de Sengwe (SCL) qui font partie du GLTP sont comprises entre les limites du parc Gonarezhou au Sud Est et les limites du parc Kruger à la frontière internationale. Dans le projet d'origine, un pont devait être construit au niveau de la frontière entre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe pour franchir le fleuve Limpopo pour accéder au parc Gonarezhou par ce que l'on nomme le Sengwe Corridor. Cependant le pont, étant seulement resté en projet, les touristes doivent passer par le poste-frontière de Pafuri puis longer la frontière avec le Mozambique jusqu'au poste-frontière de Sango/Chicualacuala pour pouvoir

passer au Zimbabwe depuis le Mozambique et donc accéder au parc Gonarezhou. Cette route est cependant difficilement accessible lors de la saison humide. Les touristes doivent donc emprunter une autre route pour passer au Zimbabwe en empruntant le poste-frontière de Beitbridge qui est l'unique passage entre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe et donc sortir du cadre de l'aire protégée transfrontalière. Il est pertinent de se questionner sur ce point pour connaître les raisons de l'annulation du projet d'un nouveau passage frontalier.

Cela peut être dû à une volonté de l'Afrique du Sud de ne pas ouvrir un nouveau passage qui rendrait possible de nouvelles routes migratoires pour les individus venant à la fois du Zimbabwe et du Mozambique. Récemment dû à la crise liée à l'épidémie de Covid 19, un projet a été proposé par le gouvernement d'Afrique du Sud pour installer des barrières à 20km de part et d'autres du poste frontière Beitbridge. Ce qui signifie que la coopération transfrontalière ne s'opère pas sur l'ensemble des marges frontalières, et que ces dernières n'appartenant pas à l'espace du GLTP peuvent suivre des dynamiques totalement opposées à celle de l'espace transfrontalier. Le parc du Gonarezhou se retrouve à l'écart, son accès étant compliqué. On observe donc que le poste-frontière de Beitbridge et le poste-frontière de Sango/Chicualacuala ne sont pas des postes-frontière aménagés pour le passage des touristes.

Cette difficulté d'accéder au parc Gonarezhou par l'Afrique du Sud en passant par des chemins qui sortent des sentiers du parc, annule ce sentiment de libre circulation au sein de la nature et peut être rédhibitoire pour les touristes. Le poste de contrôle frontalier de Sango/Chicualacuala même si il sert de porte d'entrée au parc Gonarezhou, il est surtout franchit par les Zimbabwéens souhaitant accéder au Mozambique pour importer des marchandises telles que de la nourriture ou des vêtements. Comme cité dans un quotidien zimbabwéen au sujet du poste-frontière de Sango/Chicualacuala, « Cross-border traders and other stakeholders are calling for the modernisation of the border post, coupled with infrastructural development, so that it can facilitate business with Mozambique.

They point to the low usage of the border a result of the backwardness of investment or the willpower to invest in this little outpost. » (The Herald, 2012), il y a une volonté d'investir dans le poste-frontière venant de la part des commerçants transfrontaliers. On est bien loin des mêmes logiques que le poste-frontière Giriyondo.

Cette démonstration permet de comprendre que l'espace du parc transfrontalier reste un espace discontinu. Le but, d'abaisser les barrières frontalières en Afrique en référence à la pensée panafricaine peut-être remis en cause pour le GLTP. Les frontières étatiques sont toujours présentes à l'intérieur du parc, c'est la nature de ces limites qui a changé. La frontière s'est étalée au lieu de disparaître, cependant elle est devenue plus perméable pour les touristes au sein du parc. Le geste symbolique de cette coopération transfrontalière concerne l'ouverture physique de la clôture à la frontière entre le Mozambique et l'Afrique du Sud par Nelson Mandela le 4 octobre 2001 au sein du parc. De cette clôture de 120km de long, seulement une partie a été enlevée et quelques années après d'autres clôtures ont été érigées entre les deux États pour répondre à la crise liée au braconnage. Il est important de comparer la dimension symbolique et les représentations véhiculées du parc transfrontalier avec la réalité de l'organisation spatiale qui résulte d'un tel projet.

Schéma des dynamiques liées à la délinéarisation de la frontière dans le cadre d'un parc transfrontalier*.

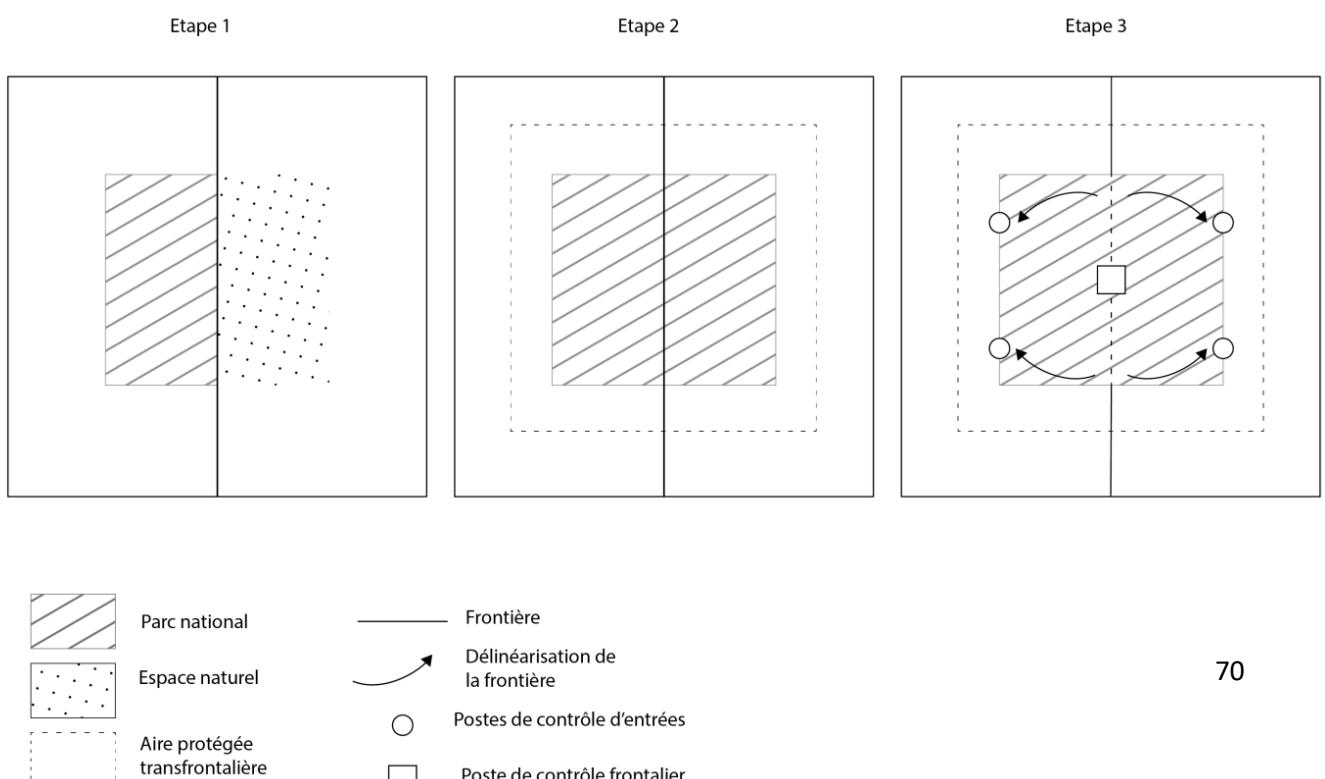


Figure n°10

Le schéma synthétique ci-dessus (figure n° 8)a pour vocation à modéliser le processus de changement qui s'opère au niveau de la frontière dans le cadre du GLTP. Le modèle est basé sur la frontière entre le parc Kruger et le parc Limpopo. L'indisponibilité de données concernant la matérialisation des postes de contrôle à l'entrée du parc Gonarezhou, ainsi que sa situation frontalière « inchangée », le choix a été fait de ne pas l'intégrer dans ce schéma. Ce choix peut être révélateur d'une fracture dans l'homogénéisation du GLTP. Les limites du parc Gonarezhou ne sont pas ouvertes de la même manière que celles entre le parc Kruger et le parc du Limpopo, cela démontre qu'encore actuellement, le Zimbabwe reste en retrait dans ce projet par rapport aux deux autres États. Le Mozambique a quasiment laissé la gestion de la question frontalière à l'Afrique du Sud et va se calquer sur le modèle du parc Kruger pour le développement du parc Limpopo.

2.2. Le renforcement de la sécurité à la frontière

On assiste en quelque sorte à un retour dans le passé, avec un retour aux discours qui prônent les « forteresses de conservation », ce qui peut freiner le développement. Les discours tenant de ce mode de gestion de la nature n'avaient pas disparu durant le début du XXI^e siècle, mais ils étaient moins visibles, car jugés immoraux et pouvant nuire à l'image des États et même des acteurs extraterritoriaux en charge des parcs. La crise du braconnage de rhinocéros a permis à ces discours de refaire surface s'appuyant sur une justification fondée sur l'importance de la lutte contre le braconnage. Ce mode de discours a un effet direct sur les frontières au sein du GLTP et principalement la frontière entre le parc Kruger et le parc Limpopo. Dans la seconde partie, il a été démontré que la frontière s'est délinéarisé dans le cadre du projet transfrontalier sans pour autant complètement s'ouvrir. La crise du braconnage de rhinocéros a bouleversé ce nouveau mode de gestion frontalière et la frontière va encore connaître des changements. La sécurisation à la frontière s'est renforcée, et s'est superposée avec la zone frontalière qui s'était étalée dans la volonté de s'engager dans une coopération

transfrontalière. Cette superposition a accentué la fermeture des frontières, ce qui est paradoxal dans un projet transfrontalier.

2.2.1. Frontières contemporaines

Il est intéressant de se pencher sur la définition de la frontière par la géographe Anne-Laure Amilhat-Szary dans le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Cette définition met en lumière les enjeux des frontières contemporaines, et peut servir d'outil de compréhension pour les enjeux liés au GLTP.

« Cet objet spatial est tout autant une construction sociale qu'une institution. Cela implique que les acteurs de la frontière soient aussi bien ceux qui la font ou la remettent en cause politiquement, à savoir les Etats, que tous ceux, qui, au quotidien, agissent autour et en fonction d'elle. La frontière marque ainsi le point de différenciation d'avec l'autre, elle matérialise l'altérité : toute frontière introduit « de la distance dans la proximité » (Arbaret-Schulz, 2002) » (Amilhat-Szary in Levy & Lussault, 2013), cette première partie de définition permet de comprendre le phénomène inverse qui se produit à la suite de la sécurisation intensive. La frontière qui au début du GLTP était utilisée comme outil pour établir de la proximité va devenir un outil qui va créer de la distance dans sa forme militarisée. Une autre partie de cette définition peut amener à réfléchir la mobilité de la frontière d'un autre angle. « Cette dimension ontologique participe de la compréhension des enjeux qui en font un objet en mutation. La frontière est en effet l'expression du rapport du pouvoir à l'espace. Or, d'un côté, les pouvoirs étatiques sont mis à l'épreuve par la mondialisation, les ententes supranationales, les « devoirs d'ingérence » ou les problématiques écologiques planétaires. Et, de l'autre côté, l'organisation de l'espace se transforme sous l'effet des flux et des réseaux. L'inscription spatiale de la frontière devient ainsi de plus en plus difficile à établir, jusqu'à permettre de la qualifier de « mobile » (Amilhat-Szary in Levy & Lussault, 2013). La frontière est l'expression du rapport du pouvoir à l'espace et les États sont mis à l'épreuve de la mondialisation et des problématiques internationales, qui dans ce cas se matérialisent par le tourisme et la volonté de préserver la nature. Cette situation amène à rendre l'inscription spatiale de la frontière plus difficile. Il est pertinent de se demander si la sécurisation intensive dans le GLTP notamment aux frontières n'est pas seulement le résultat de la réponse à la crise de braconnage de rhinocéros, mais est aussi un moyen des États de réaffirmer leur souveraineté territoriale au niveau des frontières qui sont de plus en plus difficiles à inscrire spatialement. La crise du braconnage comme facteur de justification peut cacher en fait une peur de perte du contrôle du territoire, ce qui semble logique à la suite de ce qui a été démontré dans ce travail au sujet du rapport entre États, frontières et souveraineté.

Il faut comprendre que la mobilité de la frontière est un des facteurs qui amène les États à vouloir reprendre le contrôle. « Comment bouge la frontière ? Il existe bel et bien des

frontières qui s'ouvrent. Autour des dyades faciles à traverser, des territoires transfrontaliers peuvent se construire, et constituer des espaces identitaires spécifiques, où la limite devient potentiellement créatrice de lien et se fait interface. » (Amilhat-Szary in Lévy & Lussault, 2013). La limite qui devient créatrice de lien fait référence à l'objectif initial des parcs de la paix et donc du GLTP, mais la militarisation intensive à empêcher le développement transfrontalier. C'est d'abord la frontière entre le parc Kruger et le parc Limpopo qui s'est ouverte, les deux dyades du Zimbabwe cependant sont restées en projet d'ouverture dans l'attente d'évaluer les résultats de la première ouverture. La crise du braconnage de rhinocéros a abouti donc au renforcement et au renfermement.

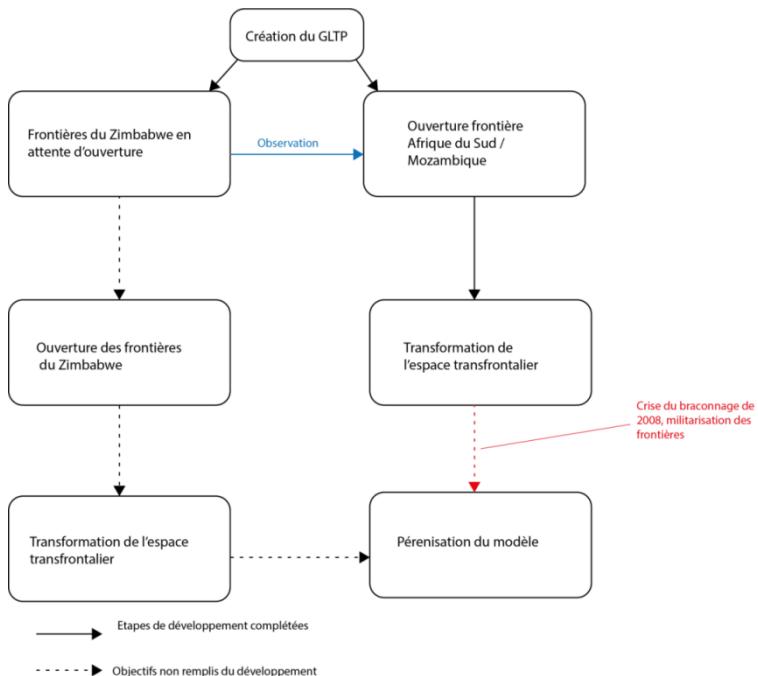


Figure n°11

Source : P.Misrai, 2020

Ce schéma représente ce qui est démontré et principalement les aléas (crise du braconnage de 2008) qui viennent perturber des modèles fragiles. Ce schéma se base principalement sur ce que devrait être un parc de la paix selon les objectifs initiaux et non selon la méthode de la conservation dite de « forteresse » provenant des discours des acteurs occidentaux. Ce schéma montre l'importance des modifications liées à la frontière pour un développement transfrontalier. Il ne peut s'opérer de coopération efficace si les dynamiques de franchissement ne sont pas modifiées, c'est pour cette raison que le parc Gonarezhou au Zimbabwe ne s'est pas intégré dans les dynamiques du GLTP de la même manière que les deux autres parcs.

Derrière cette fermeture il faut comprendre que certaines dimensions transfrontalières sont favorisées, « Dans le même temps, des processus de plus en plus fréquents de fermetures nouvelles sont à l'œuvre, dont témoigne la recrudescence paradoxale des murs depuis la chute de celui de Berlin (22 000 km de murs construits et en projet). Celle-ci questionne profondément la pensée géopolitique dans un monde de flux, mettant en évidence leur

traitement différencié (capitaux vs marchandises, idée vs individus). (Amilhat-Szary in Lévy & Lussault, 2013). Pour le cas du GLTP, le franchissement de la frontière est favorisé pour les touristes face à une frontière ultra sécurisée pour les autres individus.

La question de l'ouverture et de la fermeture est fondamentale dans le cadre du GLTP : « Les deux processus d'ouverture et de fermeture (« debordering-rebordering ») ne sont plus antagonistes, mais agissent simultanément pour trier, en même temps et au même lieu, les personnes et les biens. Les frontières sont donc marquées par des processus constants de déterritorialisation-reterritorialisation qui les sélectionnent, les hiérarchisent, mais aussi qui les rendent plus diverses dans leurs formes et leurs matérialisations et justifient l'expression de « frontière mobile ». » (Amilhat-Szary in Lévy & Lussault, 2013). Cette partie de la définition résume parfaitement le cas du GLTP avec d'un côté une frontière qui devient mobile et qui se referme avec la militarisation, mais sans sa matérialisation avec des barrières et est donc considérée comme ouverte selon les représentations.

La décortication de cette définition permet de mettre en évidence les liens complexes entre la frontière et le développement du GLTP. Même si le parc transfrontalier est un espace vaste, la frontière est l'objet géographique central autour duquel s'articulent les relations. La situation de la frontière est censée être le résultat de l'état des relations transfrontalières, cependant en effaçant cette dernière des représentations dans le cadre d'un parc pour la paix, les changements qui ont lieu à la frontière ne sont plus considérés comme déterminant dans l'avenir des relations transfrontalières. Dans ce travail, il est donc démontré que la frontière, en tant qu'objet géographique, est pertinente à analyser dans le cadre du parc transfrontalier. Cette démonstration permet de mettre en évidence la pertinence de l'étude de ces frontières qui sont souvent délaissées à l'instar des études sur l'espace frontalier en général.

2.2.2. La sécurisation transfrontalière

La sécurisation intensive à la frontière entre le parc Kruger et le parc Limpopo paradoxalement permet une nouvelle forme de coopération sécuritaire. En 2013, dans le cadre du GLTP, une opération de coopération est mise en place. L'opération Capricorn a pour but de mettre en place un programme de formation conjoint pour les acteurs en charge de la sécurité des deux côtés de la frontière. Les programmes portent sur l'amélioration de la coopération transfrontalière lors des missions et le développement de la communication (Peace Parks Foundation, 2014). Cette opération se focalise sur le long de la frontière entre le parc Kruger et le parc Limpopo, elle a permis d'améliorer la sécurité du côté mozambicain. Dans un article de 2018, de la PPF, titré « Borders are barriers no more. », qui signifie que les frontières ne sont plus des barrières (Peace Parks Foundation, 2018), il est expliqué que les unités anti-braconnage sud-africaines ont pu franchir la frontière pour continuer la chasse des braconniers lors d'une opération en coopération avec les unités mozambicaines. Le titre de cet

article représente la volonté de la PPF de continuer d'appuyer sa communication sur le fait que les barrières s'abaissent dans l'espace du GLTP et en même temps montrer que c'est grâce à l'abaissement des barrières que la lutte contre le braconnage est possible. C'est une des stratégies des représentations utilisées par la PPF en réponse aux nombreux discours prônant la fermeture des frontières comme solution à la crise du braconnage. Cependant il faut noter que cette coopération n'est pas synonyme d'un abaissement des barrières, c'est paradoxalement la militarisation intensive qui renforce la dureté de la frontière. Il est pertinent de se questionner sur la domination de l'Afrique du Sud dans cette opération, qui en apportant le soutien financier et logistique aux unités mozambicaines, s'autorise à étendre son action militaire au-delà de la frontière.

La sécurisation se renforce plus l'on se rapproche de la frontière entre le parc Kruger et le parc Limpopo. Au sein du parc Limpopo, une unité spéciale a été créée pour renforcer la sécurisation de la frontière.



Carte n°10 Source : AFD, 2016

La carte n° 10 montre qu'une zone de protection intensive est instituée tout le long de la frontière. C'est dans cette zone que l'unité spéciale opère, « Une équipe spéciale de rangers a été créée pour assurer la protection dans cette zone. Elle est constituée d'une trentaine de rangers qui ont été recrutés selon un processus très sélectif et qui ont suivi des formations avancées identiques aux formations suivies par les rangers du PNK. » (AFD, 2016). C'est une zone stratégique où se localisent la faune, le braconnage et les corridors par lesquels les braconniers circulent entre le parc Kruger et le parc Limpopo. Le but de cette unité est donc de coopérer avec les rangers de l'autre côté de la frontière au sein du parc Kruger. L'unité dirigée par un ancien des forces spéciales portugaises démontre la militarisation des rangers. Cette unité possède des véhicules de qualité (Land Cruisers) et un équipement militaire avancé par rapport aux autres rangers. De l'importance est donnée particulièrement à la sécurité de la frontière, cela permet à l'État d'affirmer sa souveraineté sur cette partie du territoire. Ces informations permettent de comprendre l'organisation spatiale du parc Limpopo qui se calque sur celle du parc Kruger. Ce processus en ajout avec le déplacement des communautés locales en périphérie va accentuer l'effet tampon du parc. Cette organisation rappelle celle mise en place lors de la génération géopolitique du front écologique. La différence serait dans le fait que dans le cas actuel, cette organisation spatiale semble légitime pour lutter contre le braconnage.

En ce qui concerne le parc Gonarezhou au Zimbabwe, la situation est différente. Le dernier rhinocéros aurait été tué entre les années 1930 et 1940 (Gonarezhou Park, 2019), et un programme de faisabilité est en cours pour évaluer la possibilité de réintroduire le rhinocéros au sein du parc. Dans cette optique les besoins sont de renforcer la sécurité dans la lutte contre le braconnage et notamment au niveau de la frontière avec le Mozambique. Ce projet n'est pas seulement la cause de la militarisation au sein du parc Gonarezhou. La population d'éléphants est stable, mais les autorités du parc ont renforcé la sécurité, car les braconniers situés au Mozambique ont commencé à s'intéresser au parc Gonarezhou. En 2014, l'unité des frontières du Mozambique a été déployée au sein du parc et les patrouilles sont quotidiennes le long de la frontière. Un camp d'entraînement pour former les rangers à la lutte contre le braconnage ainsi que deux bases sont mis en place près de la frontière en 2015 (Greatlimpopo, 2016). Actuellement c'est environ 130 gardes qui sont employés, le plus grand nombre de l'histoire du parc. La tendance est donc comme pour le parc du Kruger et du Limpopo à l'intensification de moyens logistiques et humains pour la sécurité. Même si le parc Gonarezhou n'est pas directement impliqué dans la crise qui a lieu au sein du parc Kruger et du parc Limpopo, sa proximité l'incite logiquement à renforcer la sécurité aux frontières du parc. Dans le projet du GLTP, le parc Gonarezhou était déjà mis à l'écart de par sa position géographique, mais également par les problèmes liés aux conflits d'accès à la terre et aux ressources des communautés du parc. Comme vu précédemment, le parc Gonarezhou était déjà établi avant la création du GLTP, le projet d'un corridor au sein de la réserve de Sengwe entre les deux parcs (Gonarezhou et Kruger), avait pour but de rapprocher l'Afrique du Sud et le Zimbabwe dans la coopération transfrontalière dans le cadre du GLTP, cependant les frontières sont restées fermées.

2.3. La souveraineté des États sur le territoire

Les parcs qui composent le parc transfrontalier du grand Limpopo se trouvent aux frontières et donc en périphérie par rapport aux centres de décision des États qui sont généralement les capitales. La situation périphérique de ces espaces diminue la capacité d'action sur le territoire pour certains États. La création de parcs permet aux États d'appliquer une réglementation sur le territoire. Rappelons que la définition de parc naturel en tant qu' « espace délimité sur lequel s'applique une réglementation publique destinée à garantir la protection de ses paysages et de son environnement naturel. » (Debarbieux in Lévy, Lussault, 2013), permet de comprendre que l'espace est régi par une réglementation publique, ce qui signifie que cette réglementation est définie par l'État sur lequel sur trouve le parc naturel. L'instauration d'une réglementation publique va pouvoir donner à l'État la possibilité d'accroître son pouvoir d'action sur le territoire. Le Parc transfrontalier du Grand Limpopo, est sujet à controverse en ce qui concerne son effet sur la souveraineté des États. Dans ce projet, de nombreux acteurs extraterritoriaux ont une capacité de décision dans l'aménagement et l'organisation du parc transfrontalier. Ce projet est donc considéré comme une menace sur la souveraineté de l'État du fait de l'implication de nombreux acteurs extraterritoriaux, on peut donc considérer le parc comme un lieu commun. La géographe canadienne Elizabeth Lunstrum s'est intéressée à ce thème pour l'État du Mozambique. Elle utilise le concept d' « articulatedsovereignty » (souveraineté articulée), qui nous allons définir puis tenter d'en appliquer les principaux points pour le Zimbabwe et la République d'Afrique du Sud (l'étude d'Elizabeth Lunstrum portant sur le cas du Mozambique). Il semble tout de même nécessaire de définir la notion de souveraineté pour comprendre la définition de souveraineté articulée. La définition proposée dans le dictionnaire de l'espace politique de Stephane Rosière, la souveraineté est définie tel que : « La souveraineté peut être considérée comme une norme juridique et une capacité. En tant que norme juridique, depuis les traités de Westphalie (1648) la souveraineté est comprise comme la capacité d'un Etat à être souverain, c'est-à-dire indépendant ou libre de son devenir. Dans le système international contemporain, la souveraineté est conférée aux seuls États qui ont pleine autorité sur leur territoire et leur population. Moins juridiquement, on peut considérer la souveraineté comme une *capacité* [Jakson, 1990] auquel cas la souveraineté est bien plus une capacité à exercer son autorité. Dans ce cas, on doit reconnaître que beaucoup d'États structurellement anémiés ne sont pas souverains dans la mesure où ils ne contrôlent pas l'ensemble de leur territoire et de leur population. » (Rosière, 2009). Cette définition est importante pour la suite de la compréhension de ce travail. En effet la souveraineté en tant que capacité peut être remise en question pour des États tels que le Mozambique qui ont été affaiblis par les conflits. La souveraineté en tant que capacité n'est pas la même aux périphéries de l'État et donc du parc national du Limpopo par exemple. Pour le concept de souveraineté articulée développé par la géographe Elizabeth Lunstrum, il faut comprendre la souveraineté comme un ensemble de pouvoirs articulés par des interactions entre l'Etat et les acteurs extraterritoriaux. De ces interactions il résulte un renforcement du pouvoir étatique sur le territoire, cela vaut

principalement pour les Etats pour lesquels la souveraineté territoriale était affaiblie. Cette théorie va à l'encontre du schéma classique qui consiste à affirmer que la présence, d'acteurs extraterritoriaux, affaiblit la souveraineté étatique. Pour les États dont la souveraineté est limitée sur une partie du territoire, la présence d'acteurs extraterritoriaux peut donc favoriser indirectement le pouvoir de l'État. La géographe Elizabeth Lunstrum applique ce concept pour mettre en lumière la place de l'État du Mozambique dans l'émergence et la gestion du parc national du Limpopo depuis sa création dans le but d'une intégration au GLTP. À partir de la compréhension du cas du parc national du Limpopo, nous pourrons appliquer ce concept pour le cas du parc national Kruger et du parc national Gonarezhou, ce qui permettra de mettre en avant les similitudes et les différences de l'implication étatique au sein des différents parcs.

2.3.1. La souveraineté articulée

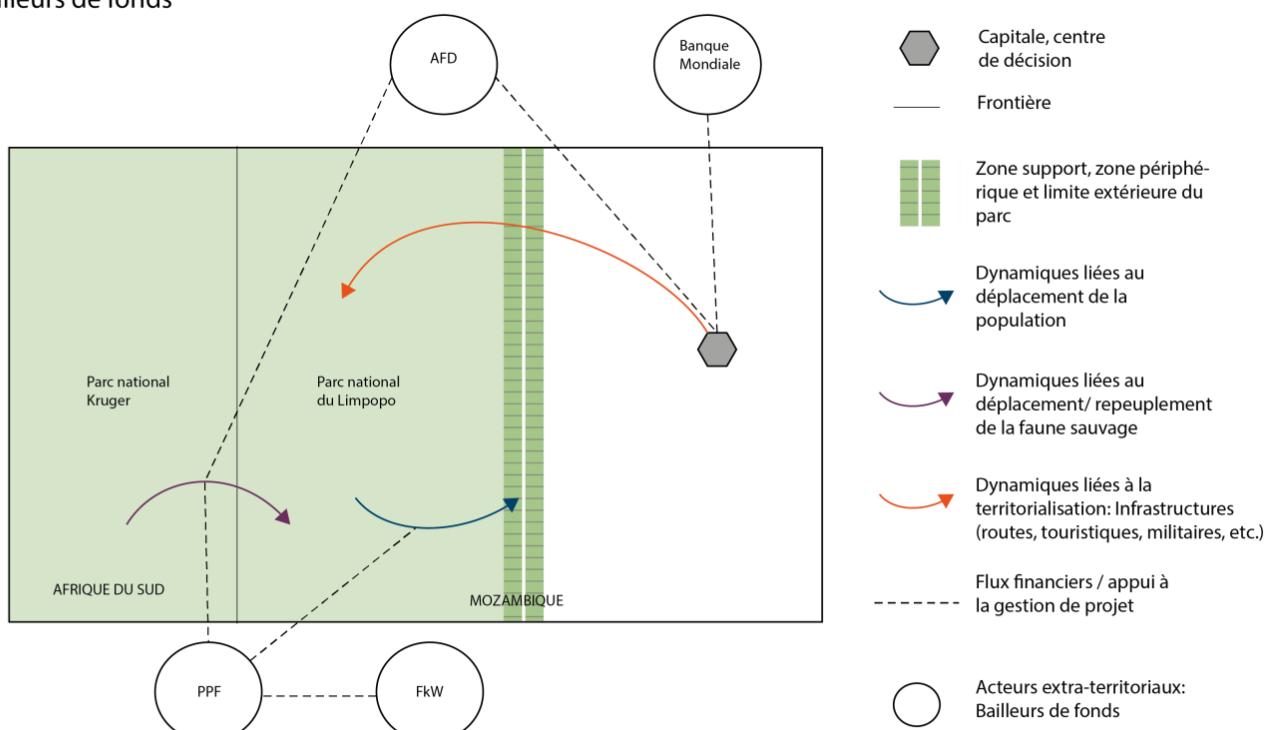
En 2002 sous l'impulsion du projet de la création du GLTP, le parc national du Limpopo est décrété, il remplace ainsi la réserve de chasse. À la suite de la guerre civile mozambicaine, l'État ne possède pas les moyens nécessaires pour la création du parc. C'est donc par le biais de différents bailleurs de fonds que le parc peut prendre naissance. Les principaux bailleurs sont l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque de Développement Allemande (KfW) et la Banque Mondiale. La KfW est présente depuis le début du projet, l'AFD est présente depuis 2007 et ce jusqu'en 2015. Ce projet fait suite à la volonté du gouvernement du Mozambique de s'impliquer dans l'effort global de conservation. La création du parc à une signification importante pour le Mozambique, car il a été créé après l'indépendance, alors que les autres parcs présents au Mozambique ont été mis en place par les colons portugais. Ce n'est pas seulement l'État qui est à l'origine du projet c'est principalement la Fondation des Parcs pour la Paix (PPF), qui est une ONG sud-africaine, l'objectif de la PPF était le déplacement des éléphants qui étaient en trop grand nombre au sein du parc Kruger vers le Mozambique. Au Mozambique 70% de la population active travaille dans l'agriculture, le pays en est dépendant. La création du parc est donc une opportunité de développer un nouveau secteur économique qu'est le tourisme. Beaucoup d'enjeux sont présents dans la réinvention de l'espace du parc, cependant l'État place le secteur du tourisme comme l'élément central du développement économique. En prenant en compte ces différents points, nous pourrons démontrer de quelle manière la souveraineté articulée permet le renforcement de l'État.

La souveraineté articulée permet donc de démontrer que l'interaction de l'État avec des acteurs extraterritoriaux permet de renforcer et dans un même temps affaiblit la souveraineté de l'État. « « More specifically, articulated sovereignty helps us grasp that the extraterritorial partnerships through which the park is created may simultaneously threaten sovereignty on some registers, especially the ability to exclude foreign influence, and shore up the power of the Mozambican state on other registers, including the power over territory, as well as populations, and ultimately the ability to (re)invent territory. »(Lunstrum, 2013), de cette

définition, ce sont les partenariats avec l'AFD et la KfW qui sont visés. Les mécanismes mis en place par l'AFD ont eu implicitement pour objectif de renforcer le pouvoir de l'État, à la différence de la KfW qui opère d'une manière différente dans la gestion des financements. L'AFD a créé une cellule de suivis de projet à l'intérieur de l'administration mozambicaine, c'est-à-dire que les financements de l'AFD étaient directement à destination de l'administration. De ce fait, plus de liberté et d'autonomie est accordée à l'État dans la gestion du projet. En ce qui concerne la KfW, le financement est versé à la PPF, et l'objectif principal de ces financements ont pour objectif le déplacement des populations, présentent au sein du parc en périphérie, c'est-à-dire dans ce que l'on nomme zone support. C'est une zone périphérique entre les limites extérieures et le centre du parc. De ce fait l'on peut penser que le financement de la KfW à destination de la PPF, qui est une ONG sud-africaine, a pour conséquence d'affaiblir la souveraineté de l'État du Mozambique sur le territoire du parc national du Limpopo. En effet le déplacement de la population est justifié par le fait que les conflits entre la population et la faune sauvage perturbent la pérennité de l'espace et donc la possibilité d'instaurer une activité touristique durable. En cela le déplacement de la population et l'ouverture de la frontière dans le projet du GLTP, permettrait l'extension implicite du parc national Kruger. Ce sont ces démonstrations qui amènent à penser un affaiblissement de l'Etat de par la présence d'acteurs extraterritoriaux. Baldeu Chande, administrateur du parc Limpopo entre 2008 et 2012, est porté par cette vision : « Le parc ou le gouvernement mozambicain avaient plus de pouvoir à travers le financement de l'AFD, alors que le financement de la KfW donnait plus de pouvoir à la PPF qu'il n'aurait dû. » (AFD, 2017). Néanmoins, les tensions liées à la présence d'acteurs extraterritoriaux qui semblent menacer le pouvoir de l'État peuvent être paradoxalement bénéfiques. C'est en cela que le concept de souveraineté articulée permet de par l'analyse des interactions de mettre en lumière ce paradoxe : « a tension has emerged, with some critics suggesting these projects violate or otherwise threaten sovereignty of the member states, and others arguing the seeming opposite: that they shore up state power. Building from both perspectives and the concept of articulated sovereignty, I show that it is precisely through many of the partnerships that are thought to threaten state power that the Mozambican state has been able to extend its control over the LNP and, more broadly, reinvent itself and territory, i.e., a national park. » (Lunstum, 2013). Si l'on analyse précisément les effets liés à ces interactions, il est possible de comprendre qu'indirectement le déplacement des populations permet un renforcement du pouvoir de l'État sur le territoire. Un espace vide de vie humaine et notamment des communautés loin du pouvoir central, permet à l'Etat de reprendre le contrôle du territoire et donc de la transformer en parc national et dans le cas du parc Limpopo en parc transfrontalier. Sur 26 000 habitants du parc, 6000 sont présents au cœur du parc, leurs déplacements dans la zone support permettent à l'État de reprendre le contrôle du territoire, la zone support étant réglementée, l'État reprend également le contrôle de la population. Cette population possédait avant plus d'autonomie du au manque de contrôle étatique sur cette partie du territoire. Indirectement la présence de la KfW par le biais de la PPF menace et renforce en même temps la souveraineté. La présence de l'AFD cependant, de par le mécanisme de mise en place d'une cellule au sein de l'administration mozambicaine, a permis de contribuer au renforcement de l'Etat sur cette partie du territoire. L'AFD et la Banque Mondiale sont les principaux bailleurs de fonds en ce qui concerne les aménagements territoriaux. La mise en place d'infrastructure, et notamment

des routes, dans ces zones frontalières permises grâce au projet du GLTP, facilite l'accès sur cette partie du territoire. La zone frontalière des parcs étant une zone peu contrôlée, les activités illégales telles que le braconnage ou les migrations frontalières étaient facilitées. La présence d'infrastructures permet donc à l'État de réglementer et occuper l'espace pour faire face à ces activités illicites. Le projet d'un parc transfrontalier permet donc d'attirer des bailleurs de fonds, qui en interagissant avec l'État vont permettre son renforcement. Les partenariats ne sont pas sans condition, ce qui réduit la capacité de décision de l'État. (Lunstrum, 2013). C'est ce paradoxe lié à la souveraineté qui démontre l'importance des interactions avec les acteurs extraterritoriaux. Il est essentiel pour les Etats de respecter ces conditions pour continuer à pouvoir bénéficier de l'aide apportée par les acteurs extraterritoriaux. En acceptant, l'État perd une partie de sa souveraineté, mais en gagne une autre par la même occasion. Par exemple la KfW a, un moment donné, stoppé le processus de relocalisation de la population, car le gouvernement mozambicain n'a pas respecté ses engagements en termes d'infrastructures prévus pour l'aménagement des nouveaux villages. Cet échange de souveraineté montre donc les limites de ces partenariats. Même si la souveraineté a été renforcée grâce aux partenariats avec des acteurs extraétatiques, ces derniers participent à la modélisation du territoire selon leurs intérêts. On peut considérer que la souveraineté est partagée et que les acteurs de ces partenariats y trouvent leur compte, sans forcément qu'il y ait des rapports de forces entre ces derniers. Les dynamiques liées à la création du parc national du Limpopo peuvent être mises en schéma qui pourra servir de base à la création d'un modèle de parc transfrontalier se basant sur cet exemple. Le schéma (figure n°10) ci-dessous renvoie au processus de front écologique, en se concentrant principalement sur la territorialisation par l'État et les bailleurs de fonds.

Front écologique: Les dynamiques liées à la territorialisation par l'Etat et les bailleurs de fonds



Ce schéma représente spatialement les dynamiques évoquées précédemment. On remarque que la volonté de l'État s'accorde avec celle des bailleurs de fonds, ce qui résulte d'une sanctuarisation et d'un contrôle de l'État dans l'espace du parc. La population est éloignée de la ligne de frontière pour se concentrer dans un espace qui est réglementé et qui se trouve plus proche du centre de décision. La réintroduction de la faune sauvage permet la justification de cette sanctuarisation et du déplacement de la population. Le territoire est réinventé, par des dynamiques de déplacement (population et faune sauvage) et par des dynamiques de contrôle du territoire par l'État, qui spatialement se dirigent dans des directions opposées.

L'exemple du parc Limpopo a permis de comprendre comment s'applique le concept de souveraineté articulée. Pour comprendre les dynamiques de souveraineté étatique sur l'ensemble du projet du GLTP, il est pertinent de tenter d'appliquer ce concept pour le cas du parc Kruger et du parc Gonarezhou. La géographe Elizabeth Lunstrum a été questionnée à ce sujet et selon elle: «As for Kruger, the situation is quite different given how powerful South Africa is in relation to the other states. But the articulated sovereignty framework might still be relevant in terms of SA's relationship to other actors, particular paramilitary actors around its fight against rhino poaching, which has radically transformed the GLTP over the last few years. »¹³.

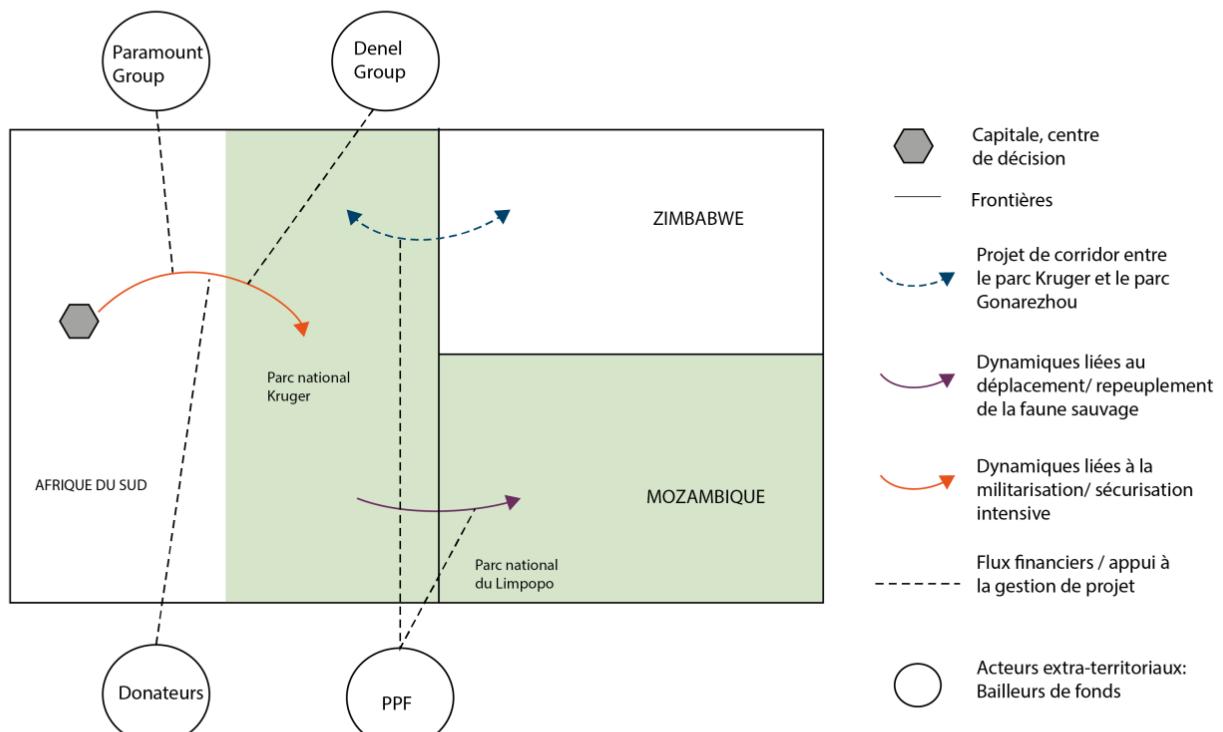
L'ancienneté du parc Kruger et la puissance non négligeable de l'État d'Afrique du Sud font que l'analyse de la souveraineté va être appréhendée d'une manière différente par rapport à l'exemple précédent. La réponse qui m'a été donnée me permet d'orienter mes recherches directement sur les relations entre l'Afrique du Sud et les acteurs paramilitaires. Le parc Kruger étant par rapport au parc du Limpopo déjà établi depuis un siècle, les dynamiques vont être différentes dans les interactions entre l'État et les acteurs extraterritoriaux qui ont un effet sur la souveraineté. En Afrique du Sud, le South African National Parks (SANParks) est l'organe gouvernemental en charge de la gestion des parcs nationaux, il est rattaché au ministère de l'Environnement. Cet organe est présent depuis 1926, en cela l'étape de territorialisation du parc en un espace touristique est largement terminée. Cette étape étant terminée, il semble pertinent de se questionner sur les ambitions étatiques de l'Afrique du Sud au sujet du GLTP. Ce projet d'un parc transfrontalier pourrait permettre l'expansion territoriale du parc Kruger sur le parc du Limpopo et celui du Gonarezhou. Il s'agira dans cette logique de tenter de comprendre les ambitions territoriales de l'Afrique du Sud au sujet du GLTP. Le concept précédemment utilisé de souveraineté articulée sera étudié à l'échelle du GLTP pour mettre en lumière les résultats des interactions qu'entretiennent l'Afrique du Sud avec les acteurs extraterritoriaux en charge du développement du GLTP. À l'échelle du pays, il sera pertinent d'analyser les interactions avec les acteurs extraterritoriaux, notamment des acteurs économiques. Dans la littérature portant sur le thème mettant en lien le capitalisme avec la nature, ces acteurs sont perçus comme menaçants pour la souveraineté de l'État. Le concept de souveraineté articulée pourra permettre de démontrer que les interactions avec ces acteurs peuvent être bénéfiques pour la souveraineté territoriale. Le tourisme et l'organisation

¹³Réponse à la suite d'un échange par e-mail

spatiale des infrastructures et de la population étant établis, de nouveaux enjeux sont à résoudre au sein du parc Kruger. Ces enjeux concernent la crise du braconnage depuis 2008, due à la forte demande de cornes de rhinocéros en Asie, « Growth in rhino horn demand is tied to the Asian economic boom, where wealthier consumers have been able to afford a previously unattainable commodity. » (Lunstrum, 2017). La lutte contre le braconnage s'est intensifiée, il est donc pertinent de comprendre comment l'État se place et quelles relations il entretient avec les différents acteurs participants à cette lutte. De nombreux acteurs extraterritoriaux sont impliqués dans cette lutte, ce sont principalement des acteurs paramilitaires. En 2010, Ivor Ichikowitz fonde la Ichikowitz Family Foundation, le but de cette fondation est de préserver l'héritage africain par la conservation. Cette fondation est engagée en Afrique du Sud au sein du parc Kruger, les ressources en matériel de défense sont fournies par le groupe Paramount. Le groupe Paramount est une société appartenant également à Ivor Ichikowitz, elle est spécialisée dans l'industrie de la défense notamment dans la fabrication d'avions et de véhicules blindés. Il y a également la société Denel qui est affiliée au gouvernement sud-africain et qui fournit l'armée sud-africaine en matériel de défense. Des donateurs permettent le financement de cette militarisation du parc. Par exemple Howard G. Buffer a donné environ 23 millions de dollars à l'État d'Afrique du Sud pour financer la lutte contre le braconnage dans le parc Kruger. Ces financements ont pour but de créer une zone de protection intensive avec des équipements militaires de derniers cris. En finançant la protection du parc Kruger, cela renvoie encore à une distinction faite entre les parcs du GLTP qui ne sont pas perçus comme un ensemble homogène et donc cela va renforcer l'État par rapport à la PPF. L'État est « vitalisé » par la présence de ces acteurs extraterritoriaux, ils permettent la militarisation du territoire au nom de la protection de la nature, dans le cadre de la militarisation de la conservation. Ce phénomène profite à l'État dans le sens où l'espace devient le plus sécurisé possible et donc légitime sa puissance par rapport aux autres États dans le cadre du projet du GLTP. Ce qui peut sembler paradoxal avec le projet d'un parc transfrontalier pour la paix ce qui résulte de l'intensification de la militarisation au sein du parc Kruger, et donc logiquement de la frontière avec le Mozambique. Le projet du GLTP avait pour but l'effacement des frontières pour un lieu commun. Cette sécurisation intensive montre les failles d'un tel projet, la frontière n'est pas la même pour les animaux, pour les touristes et pour les communautés locales.

Le schéma ci-dessous (figure n° 11) représente les dynamiques de front écologique liées à la souveraineté de l'État. On observe que les dynamiques se dirigent principalement vers le parc Limpopo au Mozambique. Et que les dynamiques au sein du parc Kruger ont pour objectif de sécuriser l'espace.

Front écologique: Les dynamiques liées à la territorialisation par l'Etat



Conception et réalisation: Pierre Misrai, 2020

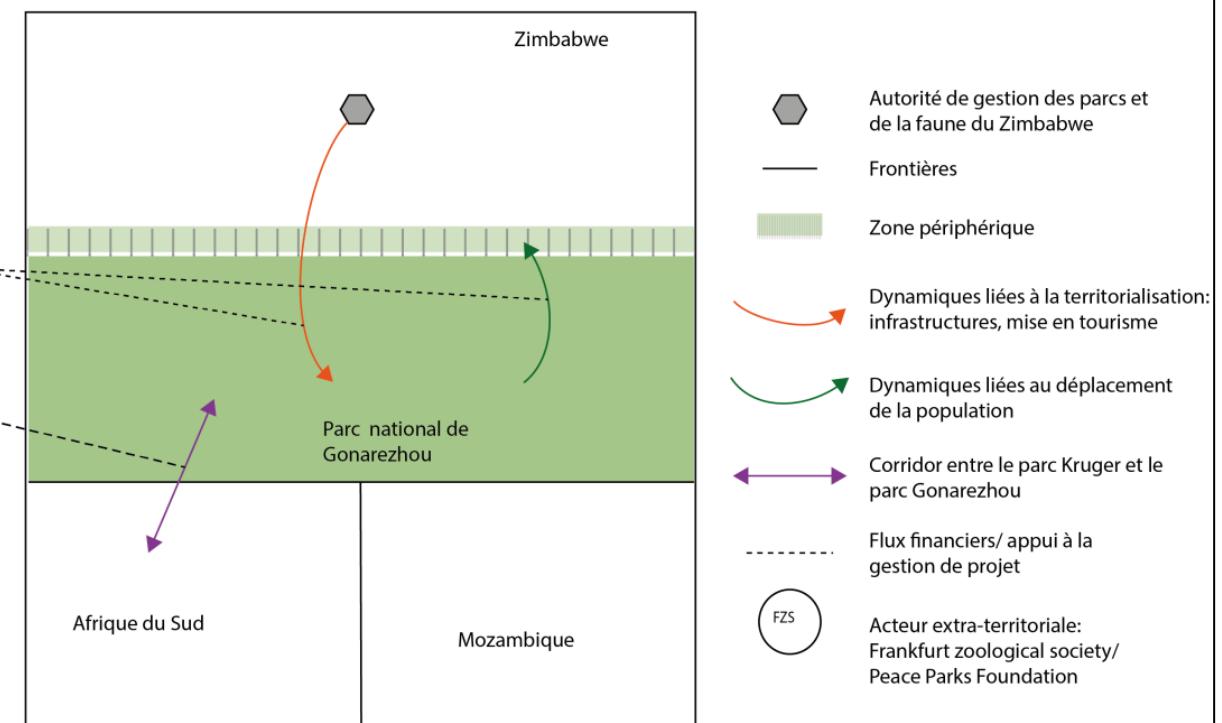
Figure n°13

Le parc national du Gonarezhou au Zimbabwe a été décrété parc national en 1975, avant l'indépendance sous le gouvernement de Rodhésie du Sud. C'est au même moment qu'est établie la branche gouvernementale en charge de la gestion des parcs, The Zimbabwe Parks and Wildlife Management Authority (ZPWMA) lors du Parks and Wild Life Act de 1975. L'acte délègue la gestion d'environ 13% du territoire du pays à cette autorité qui va être en charge de la gestion de la biodiversité, « An Act to establish a Parks and Wild Life Board ; to confer functions and impose duties on the Board ; to provide for the establishment of national parks, botanical reserves, botanical gardens, sanctuaries, safari areas and recreational parks ; to make provision for the preservation, conservation, propagation or control of the wild life, fish and plants of Zimbabwe and the protection of her natural landscape and scenery ; to confer privileges on owners or occupiers of alienated land as custodians of wild life, fish and plants ; to give certain powers to intensive conservation area committees ; and to provide for matters incidental to or connected with the foregoing. » (Parks and Wild Life Act, Chapter 20 :14, 1975). Dans un sens on peut penser que ce parc localisé dans un État au passé colonial aurait pu suivre les mêmes logiques que pour le parc Kruger, cependant, la mise en tourisme a largement été freinée par les conflits encore persistants entre les acteurs gouvernementaux et les populations locales. L'État à une volonté de sanctuariser le parc du Gonarezhou pour pouvoir développer le tourisme. Selon les acteurs de la conservation, cette mise en tourisme

ne peut avoir lieu si les populations locales utilisent les ressources naturelles du parc. Des stratégies sont quand même mises en place pour tenter d'associer le développement avec la conservation. Des programmes ont été mis en place tels que les Communal Areas Management Program for Indigenous Resources(CAMPFIRE). Ces programmes ont été établis ne 1989 par la ZPWMA (Mandudzo,2019). En ce sens des efforts sont faits pour réduire les conflits et trouver le moyen de développer le territoire. Le parc est géré par la ZPWMA qui est la branche gouvernementale et également par la Frankfurt Zoological Society (FZS). Cette dernière est une organisation internationale de conservation. Le point de blocage du développement du parc pourrait être dû au manque d'acteurs extraétatiques, seule la présence d'une organisation de conservation s'est engagée dans le projet de développement du parc. Comme vu précédemment pour le parc du Limpopo, la présence de l'AFD et de la KfW a permis d'engager des projets de développement communautaires et le déplacement des populations. Dans son rapport final de projet, l'AFD précise qu'un des problèmes du développement du parc du Limpopo réside dans le fait du nombre trop important de spécialistes de la conservation au sein de la branche gouvernementale par rapport à celui de spécialiste du développement économique et social. Ce serait pour cette raison qu'à titre de comparaison avec le parc du Limpopo, le développement du parc Gonarezhou connaît un processus plus lent concernant les questions socio-économiques. Le manque d'acteurs extraterritoriaux ou du moins d'acteurs spécialisés dans le développement économique et social peut en ce sens être la conséquence d'un affaiblissement de la souveraineté de l'État sur le territoire du parc et donc le développement d'infrastructures touristiques et d'aménagements pour les populations locales. Cependant même si la FZS est une organisation de conservation, l'objectif du projet reste de trouver un modèle de développement dans lequel la population locale resterait en harmonie avec la nature. Le concept de souveraineté articulée démontre bien l'importance des effets qui découlent de l'interaction entre l'État et les acteurs extraterritoriaux. Même si des lois sont mises en place par l'Etat pour contrôler le territoire, le conflit persiste par manque de solutions.

Sur le schéma (figure n° 12) des dynamiques liées à la territorialisation de l'État au sein du parc Gonarezhou, il est intéressant de noter que l'unique dynamique transfrontalière concerne le corridor avec le parc Kruger. Ce corridor n'a pas d'utilité dans le GLTP, car les frontières sont restées fermées. Comme démontré tout au long de ce travail, on peut comprendre que le parc Gonarezhou est resté à l'écart dans le projet du GLTP. On peut se demander si le GLTP n'est qu'une vitrine permettant au parc de rayonner internationalement.

Front écologique: Les dynamiques liées à la territorialisation de l'Etat au sein du parc Gonarezhou



Réalisation: P. Misrai, 2020

Figure n°14

En ce qui concerne l'ensemble du parc transfrontalier, la question frontalière est un point important dans l'analyse de la souveraineté. Les États ont signé des traités pour la création du GLTP. En signant, ils s'engagent à perdre une partie de leur souveraineté sur le territoire transfrontalier. Il est pertinent de comprendre que ces frontières comme vues précédemment ont été le théâtre de conflits entre ces États. Avant la création du GLTP, les tensions sont encore présentes. Pour que la souveraineté d'un État soit reconnue, les frontières doivent être validées. Une frontière « disputée » en général est synonyme d'un manque de souveraineté total du territoire. Les frontières, entre ces trois états, n'étaient plus disputées au sens propre, mais des tensions, relatives aux récents conflits, étaient encore présentes. La création d'un parc transfrontalier permet donc l'effacement de la frontière dans les représentations. En acceptant la création d'un espace transfrontalier, les États valident une nouvelle forme de limites territoriales remplaçant la frontière. Le parc de la paix va donc permettre par le biais de cette « validation » d'accroître la souveraineté des États sur le territoire (Ramutsindela, 2016). Ces démonstrations de la souveraineté des États sur le parc que ce soit à l'échelle nationale ou à l'échelle du GLTP ont mis en avant le paradoxe de l'intervention extraétatique dans ce type de projet régional. La souveraineté est menacée et en même temps renforcée. Il serait plus judicieux plutôt que d'utiliser le terme de paradoxe, d'estimer que ce sont de nouvelles formes de souveraineté territoriales qui sont mises en place par la création d'un PP

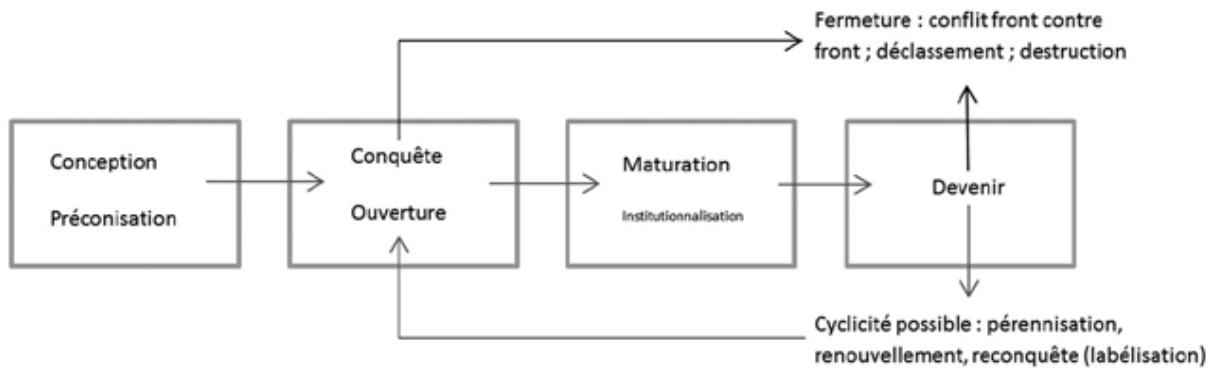
et plus particulièrement par des nouvelles logiques de développement. Les États ont une place centrale dans la gestion territoriale du GLTP. Il convient donc de dépasser les représentations classiques de lieu commun dépourvu d'action étatique. Les États adoptent des stratégies pour s'insérer dans ce système de capitalisme écologique dans le but d'atteindre des objectifs de développement et d'une nouvelle forme de contrôle. Ces changements de souveraineté sur les territoires sont avantageux pour les acteurs extraétatiques et pour les États. Ce compromis et les logiques qui en découlent démontrent que le couple territoire/État est indissociable même dans des projets de cette envergure à vocation supra-étatique sur des parties de territoire en marge. Dans les représentations, cette forme de souveraineté, qui s'affranchit des frontières et intègre des acteurs extraterritoriaux, est logiquement vue comme une solution au développement. La compréhension, de cette nouvelle forme de souveraineté étatique, permettra de comprendre ses effets réels sur le développement par rapport aux représentations véhiculées.

2.3.2. Les rapports de forces entre les États membres

Le géographe Sylvain Guyot utilise le terme de domination pour démontrer les inégalités dans les rapports de force entre les États membres du projet du GLTP, « Cette domination est politique, économique, mais aussi touristique et « environnementale » : les TPP sont aussi un moyen de cette domination dans la mesure où ils renforcent le rôle central de l'Afrique du Sud. Les touristes internationaux, arrivant à Johannesburg, pourront visiter les principaux parcs naturels des pays voisins tout en restant basé en Afrique du Sud. L'arrière-pays touristique a simplement été étendu à une partie des pays voisins. Dans le cas du Mozambique, cette annexion s'explique aussi par la quasi-absence d'organisation gestionnaire des parcs ou de sa profonde décrépitude. » (Guyot, 2006)¹⁴. Cela s'explique en partie par les inégalités de développement des différents parcs. Le GLTP est une occasion pour étendre le territoire du parc Kruger sur les autres parcs. Un des avantages que possède l'Afrique du Sud par rapport à ses voisins dans ce projet et le fait que les touristes arrivent par l'Afrique du Sud. C'est un avantage considérable qui place le parc Kruger comme « porte d'entrée » de l'aire transfrontalière. C'est également dans cette direction que les dynamiques de territorialisation sont orientées.

De ce qui a été démontré, les parcs peuvent être classés selon les différentes étapes dans les dynamiques spatio-temporelles du front écologique. La figure ci-dessous démontre ces étapes.

¹⁴ Il faut cependant noter que pour accéder au parc Gonarezhou, depuis le parc Kruger, il faut passer par le parc Limpopo et donc par la frontière mozambicaine. D'un point de vue logique, c'est donc depuis le Mozambique qu'il est le plus facile d'accéder aux trois parcs qui composent le GLTP. Ce que le géographe Sylvain Guyot explique, c'est en fait que la grande majorité des touristes arrivent par l'Afrique du Sud, qui est largement développé et réputé pour ses infrastructures d'accueil touristique par rapport au Mozambique.



Source : S. Guyot, 2017, p.33

Figure n°15

Les trois parcs ont passé la première phase de conception/préconisation qui consiste à préparer le projet selon des objectifs et des stratégies, « cette phase permet en général de définir la spatialité du front écologique et de positionner les acteurs en présence » (Guyot, 2017, p.34). La seconde phase de conquête/ouverture est l'action de territorialiser l'espace, par exemple pour en faire une aire protégée, « le front écologique implique alors des processus de remplacement de logiques non soutenables par des logiques (pseudo)-écologistes. (S. Guyot, 2017 p.34). La troisième étape, la phase de maturation, « est en général une phase d'institutionnalisation où le caractère pionnier cède sa place à un processus normatif et à une volonté de légitimation auprès de tous les acteurs. » S. Guyot, 2017 p.35). Le parc du Gonarezhou serait entre la seconde et la troisième étape. La mise en tourisme se développe, mais les conflits internes entre le gouvernement et les populations locales sur la gestion des terres bloquent le développement. Le parc du Limpopo se situerait également entre ces deux étapes, mais tendrait plus facilement à se diriger vers la troisième étape. Le parc Kruger se situe à la troisième étape, la question du devenir peut donc être posée. Selon Sylvain Guyot, « La cyclicité ou non d'un front écologique se résume dans sa capacité à se renouveler dans le temps et dans l'espace. Ce renouvellement s'effectue grâce à l'irruption d'un « nouveau » sous-processus venant repositionner les enjeux écologiques et politiques et reconfigurer les systèmes d'acteurs (nouvelles échelles, spatialités, systèmes de gestion, etc.). (S. Guyot, 2017, p.37). Ce renouvellement peut donc être considéré par la mise en place du GLTP et donc du changement d'échelles. Le passage de l'échelle nationale à l'échelle régionale va permettre de créer un nouveau front écologique. À l'échelle nationale, ce processus de peut permettre pour le cas du parc Kruger un renouvellement d'un système déjà pérennisé avec de nouveaux objectifs, alors que pour le parc du Gonarezhou et le parc du Limpopo ce projet a pour objectif d'accélérer le processus de front écologique à l'échelle nationale. Le GLTP est donc un front écologique qui englobe trois fronts écologiques distincts. Un schéma englobant les trois modèles précédents pour chaque parc peut être réalisé pour représenter les dynamiques liées au GLTP.

Front écologique: Les dynamiques liées à la territorialisation par l'Etat pour le Parc Transfrontalier du Grand Limpopo

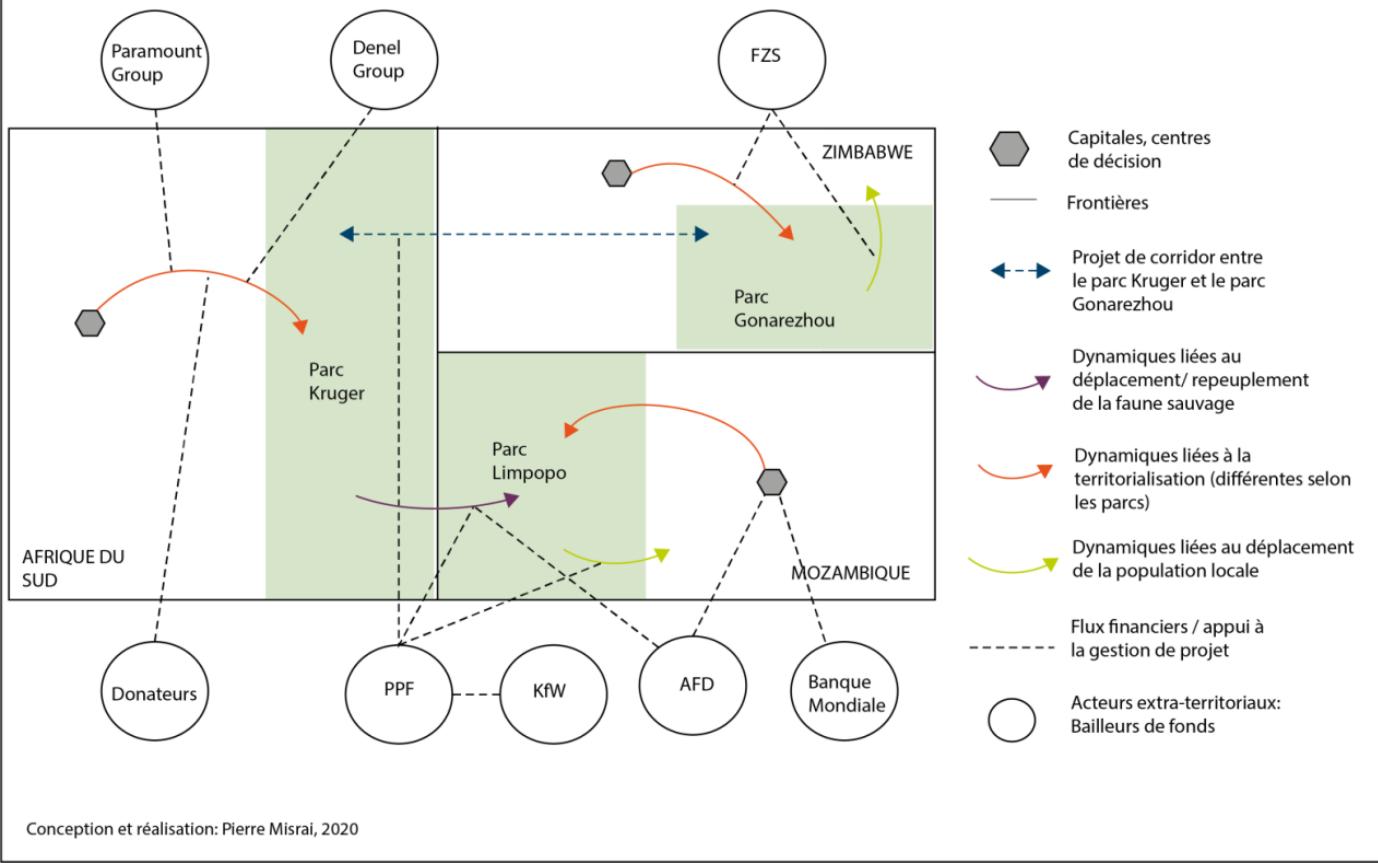


Figure n°16

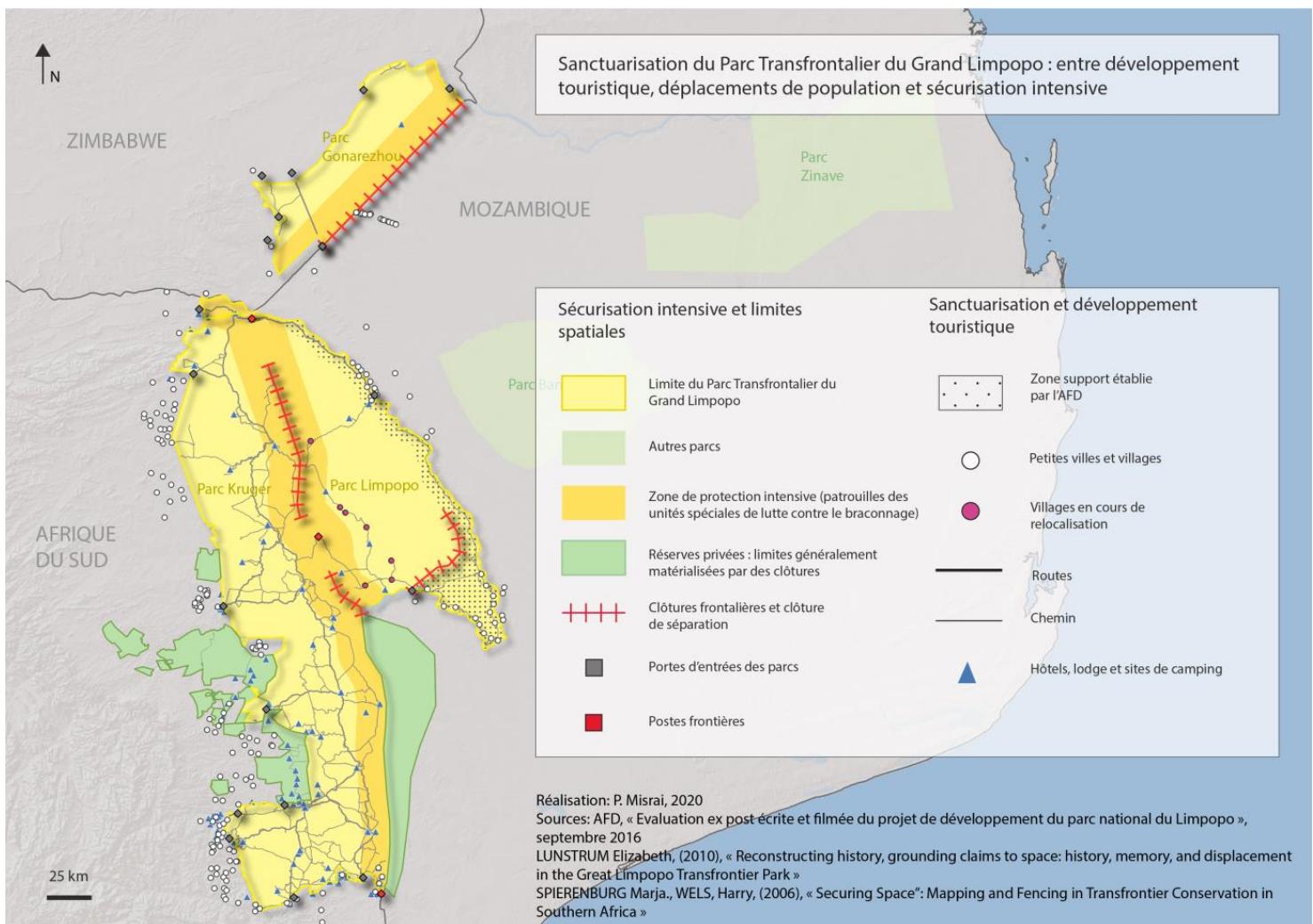
Cependant le schéma est quasiment similaire à celui réalisé pour le cas du Kruger parc au niveau des dynamiques transfrontalières. Ce point est révélateur de la domination de l'Afrique du Sud par rapport au Mozambique et au Zimbabwe dans le cadre du GLTP. On remarque également l'absence de dynamiques spatiales entre le Mozambique et le Zimbabwe, ce qui accentue la démonstration concernant la domination de l'Afrique du Sud. Il faut noter que dans cette démonstration le choix a été fait de se concentrer sur les dynamiques liées à l'État, un modèle représentant tous les acteurs intervenant dans le cadre du GLTP serait différent.

Conclusion seconde partie

Cette partie a permis de montrer les différents processus de territorialisation et comment ces derniers s'articulent dans l'espace du GLTP. Un décalage important existe entre les discours et la réalité sur les questions de frontières. Les frontières se renforcent en s'étalant et en filtrant leur franchissement. De cette situation, on remarque que la frontière s'est ouverte seulement pour les touristes qui sont synonymes de développement économique pour les Etats. Le contrôle des espaces frontalier permet d'asseoir la souveraineté des Etats. En

interagissant avec les acteurs extraterritoriaux, les Etats peuvent parvenir à cet objectif et en même temps permettre le développement économique. Les espaces transfrontaliers sont complexes et sont modelés par ces nombreuses interactions. Le développement entre les différents parcs est inégal, on observe que les dynamiques spatiales de territorialisation vont dans le sens de l’Afrique du Sud vers le Mozambique. On peut observer une domination de l’Afrique du Sud sur les deux autres Etats qui composent le GLTP. Le Mozambique est moins développé et va donc calquer son modèle de développement sur celui de l’Afrique du Sud en matière de gestion des parcs naturels. Cependant, la coopération avec le Zimbabwe ne s’est pas développée et le projet du corridor entre le parc Kruger et le parc Gonarezhou a été annulé. Les dynamiques transfrontalières entre le parc Gonarezhou et les deux autres parcs sont moindres. Suite à cette partie il est pertinent de se demander si le but principal de l’Afrique du Sud est d’étendre le territoire du parc Kruger vers le Mozambique par le biais du parc transfrontalier.

Conclusion générale



Carte n°11 Source : P.Misrai, 2020

Le parc transfrontalier du grand Limpopo est un objet d'étude pertinent dans la compréhension spatiale des phénomènes politiques liés aux discours de la conservation. Le GLTP a émergé dans un contexte particulier, après les indépendances et la fin de l'apartheid. Le but premier était de créer un espace qui s'affranchit des frontières et qui avait pour vocation l'instauration de la paix par le biais du développement économique, social et environnemental. Cependant ce modèle de parc repose sur des espaces marqués par des conflits. Les nombreuses marques du passé permettent de comprendre dans quel but les espaces naturels localisés aux frontières ont été accaparés. Le processus de territorialisation, qu'est le front écologique, permet d'analyser de quelle manière se sont façonnés ces territoires et quelles sont les marques toujours présentes. Ces marques sont le résultat des discours de la

conservation en Afrique australe et des différents conflits liés à la période coloniale. Pour effacer ces marques, le GLTP est érigé dans l'optique de changer de paradigme dans les discours et la gestion de la nature.

Deux décennies plus tard, le développement du GLTP, qui est considéré comme le modèle par excellence du parc de la paix, est remis en cause. La crise du braconnage va avoir un impact important sur l'organisation spatiale et notamment sur la question des frontières. La création d'un parc transfrontalier repose sur le principe de l'abaissement des barrières et l'ouverture des frontières. Il est donc problématique qu'un événement, en l'occurrence la crise du braconnage, vienne perturber ce principe. Ce dernier point met en évidence la fragilité des parcs de la paix. On assiste à une militarisation intensive en réponse à la crise du braconnage ce qui va à l'encontre du principe même des parcs pour la paix. La militarisation intensive va engendrer involontairement une montée de la violence, car les deux camps opposés vont s'armer de plus en plus lourdement. Le Parc Transfrontalier du Grand Limpopo se transforme en « war park » (Bücher, Ramutsindela, 2016). C'est tout un modèle qui est remis en cause. La PPF présentait les parcs de la paix comme le modèle de gestion par excellence de la conservation. Cependant pour comprendre la remise en cause de ce modèle il faut analyser en profondeur les discours et les représentations. La crise du braconnage n'est pas le facteur unique de déstabilisation, les marques du passé et les discours ont influé sur le développement du parc transfrontalier. Les chercheurs ont montré que les actions et les discours, de la PPF notamment, ne sont pas en adéquation.

Les États se sont positionnés en tant qu'acteurs principaux dans l'administration du GLTP, car le projet implique des modifications frontalières qui relèvent de la gestion des États. De ce fait la PPF s'est rapprochée des gouvernements, au sein desquels certains discours sur la conservation rappellent les anciens discours des forteresses de conservation. Ces discours sont liés aux représentations occidentales de la nature et semblent mieux adapter pour la pérennisation du tourisme. Un nouveau mode de gestion avec l'intégration des communautés locales peut avoir un impact négatif sur le tourisme en bouleversant les représentations que les touristes se font de ces espaces naturels selon les discours de forteresses de conservation. C'est donc de ce paradoxe que résulte une situation dans laquelle les actions sur le territoire ne sont pas en adéquation avec les objectifs de développement initiaux des parcs de la paix. Par exemple la relocalisation des communautés locales en périphérie, ce qui rappelle les méthodes de ségrégations utilisées par le régime d'apartheid, et que l'on nomme l'« apartheid vert » (Guyot, 2006), vont à l'encontre de la volonté d'intégrer les communautés dans les processus de développement touristiques. Le parc transfrontalier devient donc un espace sanctuarisé à vocation touristique.

Il y a derrière ces processus une volonté de souveraineté étatique qui va implicitement se matérialiser sur le territoire. La sanctuarisation de l'espace va permettre à l'État indirectement d'accroître sa souveraineté sur cette partie du territoire. Les populations vont être déplacées (cf. carte n°11) depuis les frontières en direction de limites extérieures des parcs, ce qui permet aux États de « reprendre » le contrôle sur les populations. Les changements au niveau de la frontière et notamment son étalement lié à sa délinéarisation, permettent indirectement de rendre l'espace frontalier moins perméable et plus aisément contrôlable. Cette perméabilité n'est

pas ressentie de la même façon pour tous les individus notamment pour les touristes. Effectivement les États voient dans le tourisme une opportunité économique importante. Des stratégies sont donc mises en place pour procéder à une ouverture des frontières dans l'objectif du développement touristique et en même temps un renforcement de la frontière. Par exemple le franchissement de la frontière entre l'Afrique du Sud et le Mozambique au sein du parc est facilité, mais seulement pour les touristes, car il faut d'abord passer les contrôles aux portes d'entrée des parcs qui sont les nouvelles limites de la frontière. La militarisation en réponse à la crise du braconnage va durcir les frontières, les principales interactions transfrontalières vont concerner la coopération entre les unités armées de la lutte contre le braconnage, ce qui est paradoxal pour un parc de la paix.

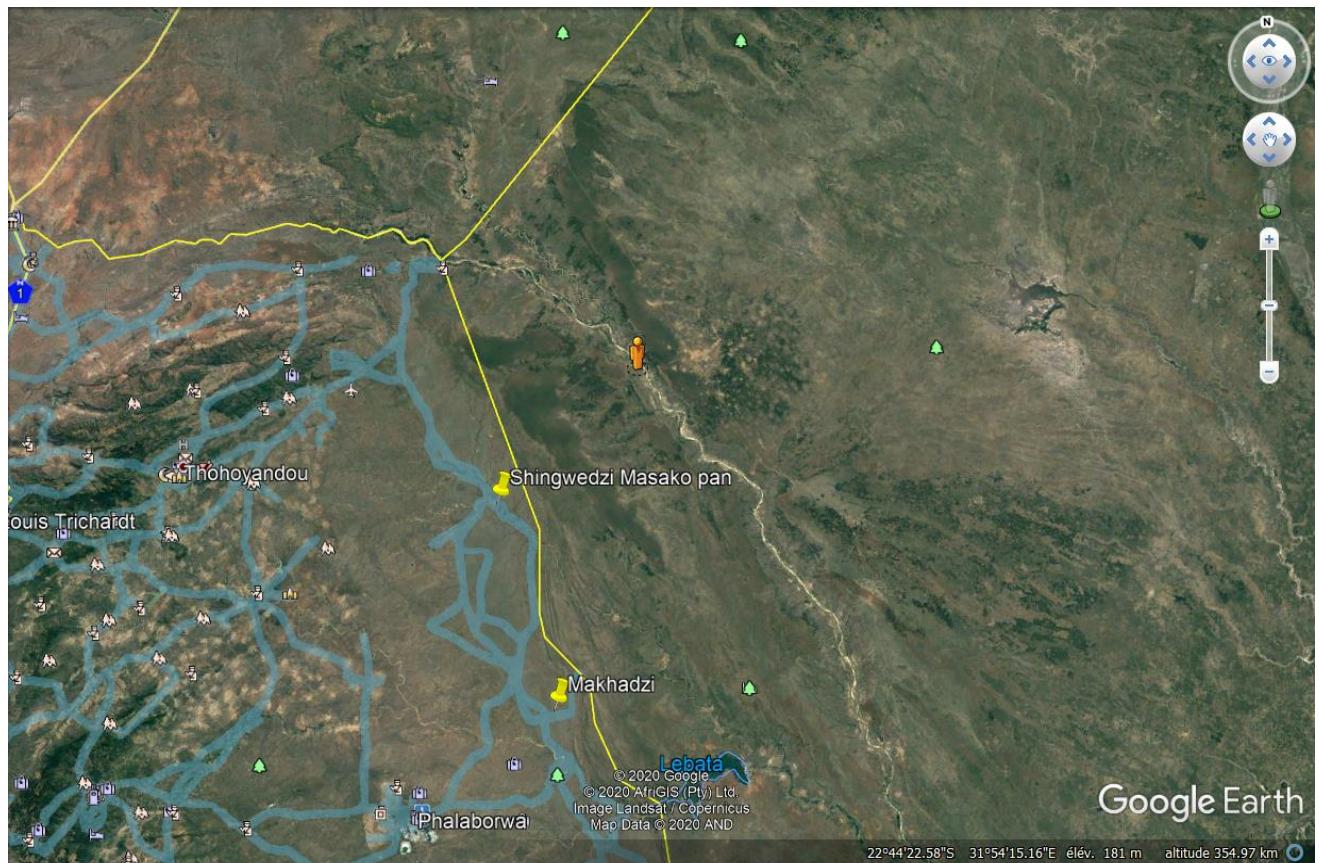
Les discours en faveur de la conservation ainsi que la volonté de souveraineté des États ont abouti à une territorialisation qui sanctuarise l'espace du parc transfrontalier. La crise du braconnage a mise en lumière l'importance qu'ont ces discours sur l'organisation territoriale. La militarisation intensive est présentée comme la solution pour répondre à cette crise. Effectivement, l'augmentation de moyens logistiques et humains a permis de lutter efficacement contre le braconnage. Cependant, cette militarisation est amplifiée par les discours et la volonté de souveraineté des Etats, elle permet de justifier la sanctuarisation du parc. Cela va avoir un impact négatif sur le développement du parc, avec une dégradation environnementale. Premièrement, car les acteurs en charge de la militarisation ne sont pas de spécialistes de la conservation. La sécurisation intensive est coûteuse, ce qui va réduire les investissements dans les autres secteurs. La crise du braconnage a affecté le développement du parc. Quelles sont donc les solutions envisageables pour sortir de la crise ? Il serait aisément de répondre qu'une diminution de la demande asiatique en cornes de rhinocéros soit la solution la plus efficace pour sortir de la crise du braconnage. Cependant à l'échelle du parc d'autres solutions peuvent être envisagées.

Les communautés locales sont ciblées par les acteurs dans la lutte contre le braconnage. Les déplacements ont engendré des pertes de revenue, et il y a un manque également de redistribution des bénéfices générés par le tourisme aux communautés locales (AFD 2016). Ces deux facteurs amènent certains individus à intégrer les réseaux de braconnage pour compenser les pertes de revenus. Il est pertinent de préciser que plus l'espace est sanctuarisé et sauvage, plus les actes de braconnage sont nombreux, cela s'explique par le fait que la présence humaine (touristes, communautés locales) fait fuir les braconniers. L'intégration des communautés locales dans le tourisme et des projets pour le développement économiques et sociale permettrait de compenser les pertes de revenus et d'accroître la présence humaine au sein du parc. Sur la carte n°11, on observe que c'est la méthode utilisée par l'AFD pour le parc du Limpopo. Le déplacement de la population est géré par la PPF, mais l'AFD s'est chargé d'établir une zone support comprise à l'intérieur du parc dans l'objectif de mettre en place des projets de développement socio-économique.

Ce mode de développement pourrait sur le long terme s'avérer efficace, mais pour qu'un modèle stable se mette en place, il faudrait assister à l'émergence de nouveaux discours qui prendraient le dessus sur les discours de conservation de force. Dans les faits, cela renvoie aux objectifs de départ des parcs pour la paix.

Annexes

Annexe n°1



Cette capture d'écran montre les limites rencontrées lors des recherches à l'aide de GoogleEarth. Les routes en bleu sont les routes sur lesquels il est possible de basculer en « street view ». Cette méthode a permis de pouvoir observer les différentes portes d'entrée du parc Kruger et les postes frontières au sein du parc. Cependant la possibilité de basculer en « street view » s'arrête aux frontières, il est seulement possible d'utiliser cette méthode pour les routes en Afrique du Sud. Il a fallu utiliser d'autre méthode pour obtenir des informations visuelles sur les autres portes d'entrée.

Annexe n°2

The screenshot shows a Google Scholar search results page. The search query 'Gonarezhou park' has been entered into the search bar. The results are filtered by 'Articles' and show approximately 18,500 results found in 0.06 seconds. The results are listed in descending order of relevance.

Search Query: Gonarezhou park

Filter: Articles (Environ 18 500 résultats (0,06 s))

Refinement Options:

- Date indifférente
- Depuis 2020
- Depuis 2019
- Depuis 2016
- Période spécifique...
- Trier par pertinence
- Trier par date
- Toutes les langues
- Rechercher les pages en Français
- inclure les brevets
- inclure les citations
- Créer l'alerte

Search Results:

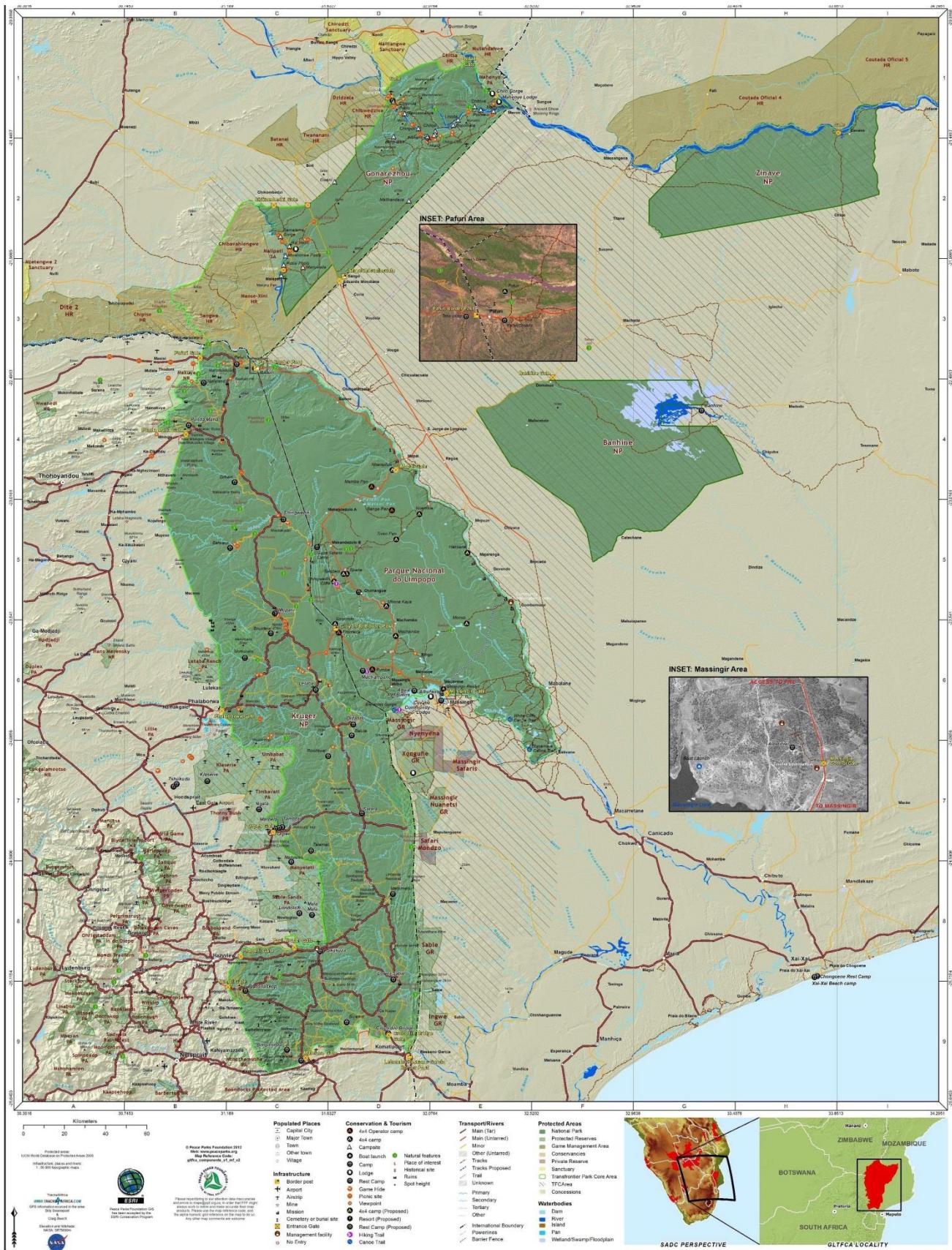
- Transboundary conservation: the politics of ecological integrity in the Great Limpopo Transfrontier Park** [PDF] psu.edu
W Wolmer - Journal of Southern African Studies, 2003 - Taylor & Francis
... Zimbabwe). The 'core protected areas' are Kruger National Park in South Africa, Gonarezhou National Park in Zimbabwe, and Zinave and Banhine National Parks and the Coutada 16 Wildlife Utilisation Area in Mozambique. It ...
☆ 99 Cité 328 fois Autres articles Les 10 versions
- Induced volition: Resettlement from the Limpopo National Park, Mozambique** [PDF] orphansoftheland.org
J Milgroom, M Spierenburg - Journal of Contemporary African ..., 2008 - Taylor & Francis
... Originally, the concept of the Great Limpopo was that it would become a vast conservation area, including the Kruger National Park in South Africa, Gonarezhou National Park in Zimbabwe, Banhine and Zinave National Parks and Coutada 16 in Mozambique – then a private ...
☆ 99 Cité 116 fois Autres articles Les 13 versions
- Tourism in the Great Limpopo Transfrontier Park** [PDF] researchgate.net
A Spenceley - Development Southern Africa, 2006 - Taylor & Francis
... In comparison to national parks, TFCAs have the potential to conserve a greater diversity of species within larger geographical areas and to ... In 2001 a smaller area containing the 'core protected areas' of the Kruger National Park in South Africa, Gonarezhou National Park ...
☆ 99 Cité 83 fois Autres articles Les 11 versions
- Parks-people conflicts: the case of Gonarezhou National Park and the Chitsa community in south-east Zimbabwe** [PDF] core.ac.uk
S Mombeshora, S Le Bel - Biodiversity and Conservation, 2009 - Springer
National parks have been the centre piece of international conservation strategies in developing countries. The expansion in the network of national parks has enabled the conservation of biodiversity and habitats but the acquisition of vast areas into the park ...
☆ 99 Cité 74 fois Autres articles Les 16 versions

Associated Searches:

- gonarezhou national park
- great limpopo transfrontier park
- northern gonarezhou national park contested area
- south-east gonarezhou national park

Cette capture d'écran montre une recherche effectuée sur le moteur de recherche Google Scholar. Ce n'est pas l'unique moyen de recherche pour les articles scientifiques mais cette capture d'écran démontre le manque de travaux sur le thème du parc Gonarezhou. Le premier article concernant seulement le parc Gonarezhou arrive en quatrième position. La plupart des résultats sont des articles traitants du GLPT ou des autres parcs et où le parc Gonarezhou est seulement mentionné.

Annexe n°3



Qualité PDF de la carte du GLTP réalisé par la PPF

Annexe n°4



Captures d'écran et photos (google) qui correspondent aux portes d'entrées et aux postes frontaliers.

Annexe n°5



Carte provenant de l'article (2017) de Stephane Rosière dans le journal AntiAtlas. Carte qui à permis de se questionner sur la perméabilité des frontières de l'Afrique du Sud avec le Mozambique et le Zimbabwe.

Annexe n°6

change.org

Lancer une pétition Mes pétitions Parcourir les pétitions Nous soutenir



Se connecter

Pétition Commentaires Mises à jour

Re-erect the fence along the border of the Kruger Park and Mozambique and bring in the military to guard our borders against poachers!

Pétition fermée

Cette pétition avait 14 555 signataires



President Jacob Zuma: Re-erect the fence along the border of the...

Partager sur Facebook

Partager via Messenger

Envoyer un e-mail aux ami.e.s

Partager sur Twitter

Copier le lien



Sabine Anderson a lancé cette pétition adressée à President Jacob Zuma (Private Office of the President) et à 11 autres

Copier le lien



Sabine Anderson a lancé cette pétition adressée à President Jacob Zuma (Private Office of the President) et à 11 autres

After hearing Jacob Zuma say in his New Years Speech, that 2013 would be the year to tackle Rhino poaching and we lost 1004 Rhinos in this year alone, it does not feel as though the government is doing enough to stop this horrendous, cruel and senseless slaughtering of our beautiful and much loved Rhinos. They are one of the big 5 and part of our South African heritage, do we really want to see our Big 5 become our Big 4? I love our wildlife too much to just sit here and watch them become extinct because people in the East think that the Rhino horn has medicinal values when they could just aswell be chewing their own nails! I find the poaching extremely cruel and very heartless! We really need to do everything in our power to preserve these beautiful animals.

We all know that most of the poachers come from Mozambique and that they have increased the poaching since the border fences were taken down. The time has now come to put these fences up again and to increase the military in this area to bring the poaching under control.

Mises à jour

Mises à jour

Happy New Year.....

The Rhinos and I want to wish all our supporters a very happy,prosperous, healthy and absolutely magical new year! I have just re-opened my petition as I just won't give up until President Jacob Zuma and his government will...



Sabine Anderson
il y a 5 ans

Voir toutes les mises à jour



Commentaires



Craig Van Rensburg · il y a 7 ans

TO prevent extinction of an iconic species

♡ 5 · Signaler



steve blacklock · il y a 7 ans

Animals have no voice?....I HAVE!! :-)

♡ 4 · Signaler

Capture d'écran de la pétition qui avait été lancée pour le retour des barrières à la frontière entre l'Afrique du Sud et le Mozambique au sein du GLTP.

Annexe n°7



Potential Is there but needs development

[Google Traduction](#)

We were due to spend two nights in LNP on an overland from Kruger to Vilanculos and booked into Sandalo and Nhampfule Camps for some wilderness camping but mostly this was just a way to drive from KNP to the coast. We knew we would not see much game after we crossed the border...

Plus ▾

Date de l'expérience : septembre 2019

 Utile  Partager

 **Sharon S** a écrit un avis (mars 2019)
Phalaborwa, Afrique du Sud • 18 contributions • 9 votes utiles



via Girlyondo Border Post

[Google Traduction](#)

I would not recommend this route. The roads are badly corrugated, and entry to the park is expensive. R225 per vehicle, R225 per trailer, R150 per person, plus compulsory overnight camping fee of R150 per person. To utilize the route you are required to pay for camping in either...

Plus ▾

Date de l'expérience : février 2019

 Utile  Partager

 **Gregory G** a écrit un avis (nov. 2018)
Afrique du Sud • 39 contributions • 7 votes utiles



Transit

[Google Traduction](#)

Desolate with no 1 animal sighting. Roads poorly maintained and no signage. Avoid this park unless you are in transit! Very disappointing to say the least.

Plus ▾

Date de l'expérience : septembre 2018

 Utile  Partager

 **pietuys** a écrit un avis (juil. 2018)
Johannesburg, Afrique du Sud • 372 contributions • 57 votes utiles



Non Existant

[Google Traduction](#)

Going through the border at Gyrlionda and traveling to Massingr you pass through about 30/40km of park. NOTHING dont expect any sighting

Plus ▾

Date de l'expérience : juin 2018

 Ciska O a écrit un avis (avr. 2018)
Windhoek, Namibie • 69 contributions • 9 votes utiles

•••

●●●○○
different

[Google Traduction](#)

There is no doubt the Mozambican friendliness. The border was a breeze and by just showing a bit of courtesy by greeting them in Portuguese, they are even more friendly and helpful. The road for 40km or so after the border post toward Massingir is still a bit rough, but hey,...

[Plus ▾](#)

Date de l'expérience : mars 2018

 Utile  Partager

 Cathy B a écrit un avis (févr. 2017)
Johannesburg, Afrique du Sud • 26 contributions • 16 votes utiles

•••

●●○○○
This park needs a new plan!

[Google Traduction](#)

We travelled through this park from Mozambique to the KNP in January, this is the second time we've done the trip, and I think there are more people settled in the park than the last time we went there!! If Moz (and the people living in and around the park) want to see the...

[Plus ▾](#)

 Molopo123 a écrit un avis (juil. 2016)
New York, État de New York • 1 contribution • 2 votes utiles

•••

●○○○○
Going to Limpopo National Park? Not so fast.Very few birds

[Google Traduction](#)

Well, it took 90 minutes to get through the Moz side of the Giriyondo entrance, It cost me nearly R1000 for visa. I had to pay for car, trailer, and me. About R450, I think. I was asked how much food I had in Rand and said R1000..not more than R1500. They put down R2000 and...

[Plus ▾](#)

Date de l'expérience : juin 2016

 Utile  Partager

 Fimacd1511 a écrit un avis (mai 2016)
Tzaneen, Afrique du Sud • 17 contributions • 4 votes utiles

•••

●●●○○
Good way of getting to Mozambique

[Google Traduction](#)

Road a bit corrugated in places, but generally quiet and a good drive. Nice to see a bit more game and less cattle.

[Plus ▾](#)

Date de l'expérience : mai 2016

Captures d'écran d'avis publiés au sujet du parc national Limpopo sur TripAdvisor. On observe qu'une partie des touristes soulignent le manque de développement du parc, ce qui peut montrer les attentes des touristes en matière de parc naturel.

Bibliographie

Références scientifiques

AMILHAT-ZARY Anne-Laure, FOURNY Marie-Christine, collectif (2006), *Après les frontières, avec la frontière : Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 169 p.

AMILHAT-SZARY Anne-Laure (2015), « La frontière ressource », in AMILHAT-SZARY (sous la direction de), *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?* Presses Universitaires de France, pp. 61-102.

URL : <https://www.cairn.info/qu-est-ce-qu-une-frontiere-aujourd-hui--9782130651635-page61.htm>

AMILHAT-SZARY Anne-Laure, CATTARUZZA Amaël, (2017), « Frontières de guerre, frontières de paix : nouvelles explorations des espaces et temporalités des conflits », *L'Espace Politique*, vol. 3, n°33.

URL : <https://journals.openedition.org/espacepolitique/4403>

ANNECKE Wendy, MASUBELELE Mmoto, (2016) « A Review of the Impact of Militarisation: The Case of Rhino Poaching in Kruger National Park, South Africa », *Conservation & Society*, vol.14, Issue 3, pp. 195-204.

URL :<http://www.conservationsociety.org/article.asp?issn=0972-4923;year=2016;volume=14;issue=3;spage=195;epage=204;aulast=Annecke>

BORIA Edoardo, (2013), « Geographers and Maps: a Relationship in Crisis », *L'Espace Politique*, vol. 3, n°21.

URL : <https://journals.openedition.org/espacepolitique/2802>

BUSCHER Bram, DIETZ Ton, (2005) « Conjunctions of Governance: the State and the conservation-development nexus in Southern Africa », *Journal of Transdisciplinary Environmental Studies*, Vol. 4, Issue 2, pp. 1-15.

URL : <https://repub.eur.nl/pub/32289/>

BUSCHER Bram, (2010), « Seeking ‘Telos’ in the ‘Transfrontier’? Neoliberalism and the Transcending of Community Conservation in Southern Africa » *Environment and Planning A : Economy and Space*, Vol. 42, Issue 3, pp. 644-660.

URL :<https://journals.sagepub.com/doi/10.1068/a42140#articleCitationDownloadContainer>

BUSCHER Bram, (2016), « Rhino poaching is out of control!’ Violence, race and the politics of hysteria in online conservation », *Environment and Planning A: Economy and Space*, Vol. 48, Issue 5, pp. 979-998.

URL :<https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0308518X16630988#articleCitationDownloadContainer>

BUSCHER Bram, RAMUTSINDELA Maano, (2016), « Green violence: Rhino poaching and the war to save Southern Africa's peace parks », *African Affairs*, Vol. 115, Issue 458, pp. 1-22
URL : <https://academic.oup.com/afraf/article-abstract/115/458/1/2195193>

D'ALESSANDRO-SCARPARI Cristina, ELMES Gregory et WEINER Daniel, (2008), « L'impérialisme numérique. Une réflexion sur les Peace Parks en Afrique australe », *Géocarrefour*, Vol. 83, n°1, pp.35-4.
URL :<https://journals.openedition.org/geocarrefour/5032>

DUFFY Rosaleen, (2016), « War, by Conservation », *Geoforum*, Vol. 69, pp. 238-248
URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0016718515002675>

DUFFY Rosaleen, MASSE Francis, SMIDT Emile, MARIJNEN Esther, BUSCHER Bram, Verweijen Judith, RAMUTSINDELA Maano, SIMLAI Trishant, JOANNY Laure, LUNSTRUM Elizabeth, (2019), « Why we must question the militarisation of conservation », *Biological Conservation*, Vol. 232, pp. 66-73.
URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320718313454>

FOUCHER Michel, (1991), *Fronts et frontières : un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 690 p.

FOURNY Marie-Christine, (2005), « La frontière, objet d'intermédiation territoriale », *Peuples & Monde* pp. 10.
URL :<https://www.researchgate.net/publication/278772004> La frontiere objet d'intermediation territoriale

GESLIN Albane, (2013), « Aires protégées transfrontalières et parcs pour la paix : entre géopolitique des conflits et protection transnationale de la diversité bio-culturelle », in A. AILINÇAI et S. LAVOREL (dir.), Exploitation des ressources naturelles et protection des droits de l'homme, Pedone.
URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00764260/document>

GIRAUT, Frédéric, GUYOT Sylvain, et HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, (2005), « La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 60, n°4, pp. 695-717.
URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-2005-4-page-695.htm?contenu=article>

GUYOT, Sylvain, (2004), « Derrière l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du sud », *Revue Tiers Monde*, vol. 178, no°2, pp. 341-363.
URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-2-page-341.htm>

GUYOT, Sylvain., (2006), « Géopolitique des parcs (trans) frontaliers en Afrique Australe », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 234, n°2, pp. 215-232.

URL :https://journals.openedition.org/com/75#xd_co_f=ZTFIZmQzNDctZWRINS00YTMxLTkwZT_YtMzk2MGFiYzAxMzIy~

GUYOT Sylvain, (2009), « Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) » », *Cybergeo : European Journal of Geography*, vol. 471.

URL :<https://journals.openedition.org/cybergeo/22651>

GUYOT Sylvain, (2017), La Nature, L'autre «frontière»: Fronts écologiques Au Sud (Afrique du Sud, Argentine, Chili), Bern, Peter Lang, 314 p.

LASLAZ Lionel (2017), « Jalons pour une géographie politique de l'environnement », *L'Espace Politique*, Vol. 32, n° 2.

URL :<https://journals.openedition.org/espacepolitique/4344#tocto1n2>

LELOUP, Fabienne, GAGNOL Laurent, (2017), « Présentation. De la barrière à la coopération transfrontalière : frontière, développement et gouvernance de l'environnement », *Mondes en développement*, vol. 177, n°1, pp. 7-12.

URL :<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2017-1-page-7.htm>

LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, (2013), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034 p.

LUNSTRUM Elizabeth, (2010), « Reconstructing history, grounding claims to space: history, memory, and displacement in the Great Limpopo Transfrontier Park », *South African Geographical Journal* Vol. 92, N° 2, pp. 129–143.

URL :https://www.researchgate.net/publication/233260670_Reconstructing_history_grounding_claims_to_space_History_memory_and_displacement_in_the_Great_Limpopo_Transfrontier_Park

LUNSTRUM Elizabeth, (2013), « Articulated sovereignty: Extending Mozambican state power through the Great Limpopo Transfrontier Park », *Political Geography* Vol. 36, pp.1-11.

URL :<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0962629813000413>

LUNSTRUM E. Conservation Meets Militarisation in Kruger National Park : Historical Encounters and Complex Legacies. Conservat Soc 2015.

URL :<http://www.conservationandsociety.org/article.asp?issn=0972-4923;year=2015;volume=13;issue=4;spage=356;epage=369;aulast=LUNSTRUM>

LUNSTRUM Elizabeth, (2018), « Capitalism, Wealth, and Conservation in the Age of Security: The Vitalization of the State », *Annals of the American Association of Geographers*, Vol. 108 Issue 4 pp. 1022-1037.
URL :<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/24694452.2017.1407629?src=recsys&journalCode=raag21&>

MASSE Francis, (2019), « Anti-poaching's politics of (in)visibility: Representing nature and conservation amidst a poaching crisis », *Geoforum*, Vol 98, pp. 1-14.
URL :<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0016718518302707>

PAULO LOPES José, (2017), « Conservation history, hunting policies and practices in the South Western Mozambique borderland in the 20th century », Thèse, Faculty of Humanities of the University of the Witwatersrand, Johannesburg, 267 p.
URL :<http://wiredspace.wits.ac.za/bitstream/handle/10539/24451/Paulo%20Lopes%20%20Jose%20thesis%20Conservation%20History%20submitted%20to%20Faculty%20of%20%20Humanities%20WITS%20110817%20Final.pdf?sequence=2>

RAMUTSINDELA Maano, (2017), « Greening Africa's borderlands: The symbiotic politics of land and borders in peace parks », *Political Geography* Vol. 56, pp. 106-113.
URL :<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0962629816302323>

RAMUTSINDELA Maano, GUYOT Sylvain, Boillat Sébastien, Giraut Frédéric, Bottazzi Patrick, (2020), « The Geopolitics of Protected Areas ». *Geopolitics*, Vol. 25, Issue 1, pp. 240-266.
URL :<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02331098/document>

RAZAC Olivier, (2013), « La gestion de la perméabilité », *L'Espace Politique* Vol. 20, n°2.
URL :<https://journals.openedition.org/espacepolitique/2711>

ROSIERE Stéphane, (2007), « Comprendre l'espace politique », *L'Espace Politique*, Vol. 1, n°1.
URL :<https://journals.openedition.org/espacepolitique/223>

ROSIÈRE Stéphane, (sous la direction de), (2008), *Dictionnaire de l'espace politique – géographie politique et géopolitique*, Paris, Armand Colin, 320 p.

SPIERENBURG Marja., WELS, Harry, (2006), « Securing Space”: Mapping and Fencing in Transfrontier Conservation in Southern Africa », *Space and Culture*, Vol. 9, Issue 3, pp. 294-312.
URL :<https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1206331206289018#articleCitationDownloadContainer>

TAVUYANAGO Baxter, (2016), « Living on the fringes of a protected area : Gonarezhou National Park (GNP) and the indigenous communities of South East Zimbabwe, 1934-2008 », Thèse, University of Pretoria, 401 p.

URL :https://repository.up.ac.za/bitstream/handle/2263/57222/Tavuyanago_Living_2016.pdf?sequence=1&isAllowed=y

WOLMER William, (2003), « Transboundary Conservation: The Politics of Ecological Integrity in the Great Limpopo Transfrontier Park », *Journal of Southern African Studies*, Vol. 29, Issue 1, pp. 261-278.

URL :<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/0305707032000060449>

Références journalistiques

BUSCHER Bram, RAMUTSINDELA Maano, « Why southern Africa's peace parks are sliding into war parks » Wildlife & Biodiversity, 2018 URL :

<https://www.downtoearth.org.in/blog/africa/why-southern-africa-s-peace-parks-are-sliding-into-war-parks-52863>

GCT STAFF, « Rhino Reintroduction Set For 2020 », Gonarezhou national park news, 24 janvier 2019.

URL :<https://gonarezhou.org/rhino-reintroduction-set-for-2020/>

GREAT LIMPOPO TRANSFRONTIER PARK « Gonarezhou National Park meets poaching threat head-on », 1 mars 2016.

URL :<https://www.greatlimpopo.org/2016/03/gonarezhou-national-park-meets-poaching-threat-head-on/>

HUON Patricia, « Au Mozambique, les éléphants meurent énormément », Libération, 29 décembre 2019.

URL :https://www.liberation.fr/planete/2019/12/29/au-mozambique-les-elephants-meurent-enormement_1771314

PEACE PARKS FOUNDATION « Great Limpopo Transfrontier Park Collaboration To Coaching Poaching », 18 decembre 2014.

URL :<https://www.peaceparks.org/great-limpopo-transfrontier-park-collaboration-to-coaching-poaching/>

PEACE PARKS FOUNDATION, « Borders are barriers no more », 13 décembre 2018

URL :<https://www.peaceparks.org/borders-are-barriers-no-more/>

RIVIERE Philippe, « La croissance chinoise menace d'extinction les rhinocéros d'Afrique », Visionscarto, 15 janvier 2016.

URL : <https://visionscarto.net/croissance-chinoise-rhinoceros-afrique>

ROSIERE Stéphane, « Les frontières internationales entre matérialisation et dématérialisation », AntiAtlas Journal #2, 2017

URL :<https://www.antiatlas-journal.net/02-les-frontieres-internationales-entre-materialisation-et-dematerialisation/>

THE HERALD « Sango: Border post in the wilderness », 25 avril 2012.

URL : <https://www.herald.co.zw/sango-border-post-in-the-wilderness/>

Rapports et références vidéo

Traité de l'établissement du Parc Transfrontalier du Grand Limpopo, entre les gouvernements d'Afrique du Sud, du Mozambique et du Zimbabwe, 2002.

URL :<http://www.tbpa.net/docs/pdfs/SecMan/SecManIntTreatyFinalNov2002.pdf>

AFD, « Ex Post audiovisual evaluation of the limpopo national park development project », 10février2017.

URL : https://www.youtube.com/watch?v=0seIecRS9_Y

AFD, « Evaluation ex post écrite et filmée du projet de développement du parc national du Limpopo », septembre, 2016.

URL : <https://www.afd.fr/fr/ressources/evaluation-ex-post-ecrite-et-filmee-du-projet-de-developpement-du-parc-national-du-limpopo>

Tables des figures

Cartes

Carte n°1 : Parc Transfrontalier du Grand Limpopo

Carte n°2 : Carte historique du parc Kruger

Carte n°3 : Carte historique du Sud du Mozambique

Carte n°4 : Carte historique du parc Gonarezhou

Carte n°5 : Les frontières : cicatrices des conflits liées à la génération géopolitique

Carte n°6 : Les chemins du trafic de corne de rhinocéros

Carte n°7 : Trafic de cornes de rhinocéros au sein du Parc Transfrontalier du Grand Limpopo

Carte n°8 : Les parcs de la paix en Afrique : l'affranchissement des frontières

Carte n°9 : Nouvelles limites frontalières du Parc Transfrontalier du Grand Limpopo

Carte n°10 : LNP Intensive Protection Zone

Carte n°11 : Sanctuarisation du Parc Transfrontalier du Grand Limpopo

Figures

Figure n°1 : Définition du front écologique

Figure n°2 : Tableau sous processus du front écologique global

Figure n°3 : Tableau pourcentages rhinocéros tués

Figure n°4 : Courbes crise du braconnage

Figure n°5 : Schéma dynamique à sens unique

Figure n°7 : Tableau ONG

Figure n°7 : Capture d'écran Oxpeckers

Figure n°8 : Photos postes-frontières et entrées

Figure n°9 : Photos postes-frontières

Figure n°10 : Schéma de la délinéarisation

Figure n°11 : Schéma de l'état de la frontière

Figure n°12 : Schéma du front écologique du parc Limpopo

Figure n°13 : Schéma du front écologique du parc Kruger

Figure n°14 : Schéma du front écologique du parc Gonarezhou

Figure n°15 : Schéma dynamiques spatio-temporelles du front écologique

Figure n°16 : Schéma du front écologique du GLTP

Table des matières

SOMMAIRE	3
LEXIQUE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
ÉTAT DE L'ART	13
METHODOLOGIE.....	19
1. LE PARC TRANSFRONTALIER DU GRAND LIMPOPO : UN PARC ENTRE GUERRE ET PAIX	23
1.1. RETOUR HISTORIQUE DES PARCS QUI COMPOSENT LE PARC TRANSFRONTALIER DU GRAND LIMPOPO	23
1.1.1. <i>Le parc national Kruger.....</i>	26
1.1.2. <i>Le parc national Limpopo</i>	30
1.1.3. <i>Le parc national Gonarezhou.....</i>	33
1.2. L'EMERGENCE D'UN PARC DE LA PAIX.....	37
1.2.1. <i>Les changements de discours.....</i>	38
1.2.2. <i>Le traité de l'établissement du GLTP.....</i>	40
1.2.3. <i>Derrière le tourisme, le politique</i>	42
1.3. LA MILITARISATION DE L'ENVIRONNEMENT	44
1.3.1. <i>La crise du braconnage.....</i>	46
1.3.2. <i>Les écoconquérants.....</i>	51
1.3.3. <i>Parc de la paix ou un « war park » ?</i>	56
2. DYNAMIQUES SPATIALES FRONTALIERES ET SOUVERAINETE TERRITORIALE	59
2.1. LA NAISSANCE D'UN ESPACE TRANSFRONTALIER.....	59
2.1.1. <i>De la frontière à l'espace transfrontalier.....</i>	59
2.1.2. <i>La coopération transfrontalière.....</i>	61
2.1.3. <i>Les nouvelles limites</i>	63
2.2. LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE A LA FRONTIERE.....	71
2.2.1. <i>Frontières contemporaines.....</i>	72
2.2.2. <i>La sécurisation transfrontalière.....</i>	74
2.3. LA SOUVERAINETE DES ÉTATS SUR LE TERRITOIRE	77
2.3.1. <i>La souveraineté articulée</i>	78
2.3.2. <i>Les rapports de forces entre les États membres.....</i>	86
CONCLUSION GENERALE	91
ANNEXES	94
BIBLIOGRAPHIE	103
TABLES DES FIGURES	109

Résumé :

Le 9 décembre 2002 un traité est signé entre les gouvernements d'Afrique du Sud, du Mozambique et du Zimbabwe pour l'établissement du Parc Transfrontalier du Grand Limpopo qui est composé du parc Kruger, du parc Limpopo et du parc Gonarezhou. Le projet est porté par la fondation pour les parcs de la paix, dont l'objectif est d'effacer les marques causées par les conflits du passé en Afrique australe. La coopération transfrontalière environnementale serait le nouveau paradigme de développement pour répondre à l'objectif principal de l'établissement des parcs de la paix. Cependant, la gestion politique du parc est vivement critiquée, car elle favorise la sanctuarisation de l'espace et aboutit à un déplacement des communautés locales en périphérie. En 2008, la crise du braconnage déclenchée par l'augmentation de la demande de corne de rhinocéros en Asie, va affecter l'organisation du parc. Pour répondre à la crise, une militarisation intensive va se mettre en place au sein du parc ce qui va amplifier le processus de sanctuarisation. Cette dernière est entretenue par certains discours et certaines représentations de la conservation qui vont influencer la gestion du parc. Ce mémoire a donc pour objectif d'analyser l'impact sur le développement de la territorialisation du Parc Transfrontalier du Grand Limpopo.

Mots-clés : *grand Limpopo, parc transfrontalier, sanctuarisation, représentations, militarisation, territorialisation, développement*

Abstract :

On December 9, 2002 a treaty was signed between the governments of South Africa, Mozambique and Zimbabwe for the establishment of the Great Limpopo Transfrontier Park which is composed of the Kruger Park, the Limpopo Park and the Gonarezhou Park. The project is carried by the Peace Parks Foundation, whose objective is to erase the marks caused by past conflicts in Southern Africa. Cross-border environmental cooperation would be the new development paradigm to meet the objective of establishing the peace parks. However, the political management of the park is strongly criticized because it promotes the sanctuarization of the space and results in the displacement of local communities to the periphery. In 2008 the poaching crisis triggered by the increased demand for rhino horn in Asia will affect the organization of the park. To respond to the crisis, intensive militarization will take place within the park, which will amplify the sanctuarization process. The latter is sustained by certain discourses and representations of conservation that will influence the management of the park. The aim of this paper is therefore to analyze the impact on the development of the territorialization of the Great Limpopo Transfrontier Park.

Keywords : *great Limpopo, transfrontier park, sanctuarization, representations, militarization, territorialization, development*